

RAPPORT ANNUEL 2024

La force de l'équipe

ARRIVAGE

EN LIGNE SEULEMENT
les nouveautés de la semaine

quantité limitée

UN GESTE POUR LA PLANÈTE
n'oubliez pas d'apporter votre sac en succursale

les mieux notés des clients

découvrez notre sélection

LES PETITS PRIX

les mieux notés des clients

COCKTAILS
ajoutez des bulles à vos célébrations

À LA SANTÉ DE LA PLANÈTE
Comment reconnaître une bouteille de verre allégé?

COUP DE CŒUR DES EMPLOYÉS
des suggestions pour célébrer les femmes

balado
Sous le bouchon

entretien avec Michelle Bouffard
fondatrice de la conférence Gouter aux changements climatiques™

à écouter sur votre application préférée

je découvre

NOTES ET AVIS
vous avez aimé un produit? allez le noter!

INSPIRATION
12 suggestions pour la fête des Mères

je lis

LES COURS IDEAUX
pour explorer le monde des vins et des spiritueux

LA SAQ REMET
des ventes du bistro SAQ aux festivals

10% d'économies à l'achat de 12 bouteilles
5% d'économies à l'achat de 6

18+
16 ou 24? DANS LE DOUPE ON CARTE

goûtez au plaisir de redonner

voir le calendrier

À LA SANTÉ DE LA PLANÈTE
de bouteille de vin à banc de parc

INSPIRATION
comment refroidir le vin

RECETTES
un été tout feu tout flamme

INSPIRATION
des idées pour savourer l'été pour vrai

envie de conseils à votre goût?
présentez votre carte inspire à votre conseiller

JUSQU'À MÉRREDI
15x
les points de base* à l'achat de 3 BOUTEILLES OU + DE VIN DE LA GRÈCE

besoin d'idée cocktail?

NOTRE SÉLECTION
prêts-à-boire à moins de 5g/L de sucre

échangez vos points pour participer
jusqu'au 16 août

je magasine

CONCOURS
1 MILLION
de points bonis à gagner

15 GÉNÉRIS

je magasine

VINS ROSÉS DU QUÉBEC
les mieux notés des clients

CAVIER-VENDICUR
David
découvrez un emploi à ton goût
joins-toi à l'équipe

tous SAQ

des moments précieux ensemble

je magasine

toutes consignées.

Dès le 1^{er} novembre, toutes les boissons en canette seront consignées.

découvrez les lieux de retour de vos contenants consignés

je m'informe

DÉVELOPPEMENT DURABLE
offrir des choix responsables

INSPIRATION
sucre et vin: on fait le point

la carte-cadeau qui plait à tous les goûts

REPÉREZ LES IDENTIFIANTS

j'achète

DU 11 AU 17 AVRIL

BAQ

Ensemble pour les Banques alimentaires du Québec

tartinade de feta fouettée

je magasine

REPÉREZ LES IDENTIFIANTS

j'en profite

DU 30 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE
15x
les points de base* à l'achat de 2 produits ou + du Québec

MÉLANGER LES PRODUITS, C'EST PERMIS!

je découvre

SAQ DÉPÔT

LES MIEUX NOTÉS DES CLIENTS

4 étoiles et plus dans SAQ.COM

JOYEUSES FÊTES!
nous vous souhaitons des célébrations vraiment à votre goût

RECETTE
rillettes de truite du Québec

je lis

TENDANCES
que nous réservons l'année 2024?

DE L'ALCOO, 0.5% ON EN A.

REOUVERTURE succursale Fabreville

levons notre verre à votre nouvelle succursale

CALENDRIER
expériences vinicoles et dégustations

ÉVÉNEMENTS SAQ INSPIRE
des expériences en accord avec vos goûts

COCKTAILS
faibles et sans alcool

RECETTE
ginny en herbes

des économies à votre goût chaque semaine

REPÉREZ L'IDENTIFIANT
ORIGINE QUÉBEC

j'en profite

BISTROT
SAQ, FIERE PARTENAIRE DE
MONTRÉAL EN LUMIÈRE
25^e édition

CALENDRIER
EXPERIENCES VINICOLES ET DEGUSTATIONS

OFFRE EXCLUSIVE
LES VINS GRECS: AU CŒUR DE VOS CÉLÉBRATIONS

MES OFFRES POP inspire

2	Faits saillants
3	Message de la présidente du conseil d'administration
4	Message du président et chef de la direction
5	Comité de direction
6	Notre mission, notre vision et nos valeurs
7	Revue des activités
8	Contribuer à façonner la SAQ de demain
11	Faire vivre une expérience personnalisée à notre clientèle
15	Contribuer de façon durable à la société québécoise et atteindre l'objectif de zéro émission de gaz à effet de serre en 2040
21	Tendances
27	Finances
28	Reddition de comptes
29	Données commerciales
31	Données sur la performance
33	Revue financière
41	États financiers
82	Informations trimestrielles
84	Rétrospective des 10 derniers exercices
91	Gouvernance
92	Rapport du conseil d'administration
92	Rapports d'activité des comités
95	Informations sur les membres du conseil d'administration
110	Rémunération des dirigeants et des dirigeantes
112	<i>Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État</i>
113	Avancement de la régionalisation d'emplois à la SAQ
113	Reddition de comptes concernant la <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>
114	Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française
114	Règles d'éthique
114	Bilan des réalisations en matière de ressources informationnelles
115	Avancée de nos objectifs stratégiques 2023-2024
117	Accès à l'information et protection des renseignements personnels
119	Responsabilité sociale de l'entreprise
120	Bilan 2023-2024 du Plan d'action de développement durable 2023-2028
134	Index du contenu de la norme GRI



FAITS SAILLANTS

Exercices clos les 30 mars 2024 et 25 mars 2023
(en millions de dollars canadiens et en millions de litres pour les ventes en volume)

	2024 ⁽¹⁾	2023	Variation en %
Résultats financiers			
Ventes	4 100,5 \$	4 047,5 \$	1,3 %
Bénéfice brut	2 031,7	2 039,6	(0,4)
Charges nettes ⁽²⁾	603,6	613,5	(1,6)
Résultat net	1 428,1	1 426,1	0,1
Résultat global	1 424,2	1 425,7	(0,1)
Situation financière			
Actif total	1 308,4 \$	1 437,4 \$	(9,0) %
Immobilisations corporelles et incorporelles	266,8	212,4	25,6
Fonds de roulement net ⁽³⁾	(238,0)	(182,9)	(30,1)
Passif non courant	278,2	300,0	(7,3)
Capitaux propres	34,1	38,1	(10,5)
Ventes par réseaux			
Succursales et centres spécialisés	3 772,5 \$	3 683,5 \$	2,4 %
Grossistes-épiciers	328,0	364,0	(9,9)
Total	4 100,5 \$	4 047,5 \$	1,3 %
Ventes par catégories de produits			
Vins	2 790,4 \$	2 767,4 \$	0,8 %
	166,4 L	172,1 L	(3,3)
Spiritueux	1 147,4	1 125,5	1,9
	31,3 L	31,7 L	(1,3)
Bières, cidres et prêts-à-boire ⁽⁴⁾	162,7	154,6	5,2
	25,3 L	24,4 L	3,7
Total	4 100,5 \$	4 047,5 \$	1,3 %
	223,0 L	228,2 L	(2,3) %
Autres données financières			
Revenus gouvernementaux ⁽⁵⁾	2 692,9 \$	2 696,5 \$	(0,1) %

(1) Exercice financier de 53 semaines

(2) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les (produits nets) charges nettes de financement.

(3) Actif courant moins passif courant

(4) Couramment appelés *coolers* ou *cocktails*

(5) Comprennent le dividende déclaré, les taxes de vente, la taxe spécifique sur les boissons alcooliques et les droits d'accise et de douane



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pour demeurer bien implantée dans son milieu, une organisation même centenaire doit continuer de prioriser les besoins de ses clientèles, assurer sa performance et bien planifier son évolution.

Au cours de l'exercice financier 2023-2024, avec le soutien des membres du conseil d'administration, la Société des alcools du Québec (SAQ) a partagé sa vision d'avenir dans l'édition 2024-2026 de son Plan stratégique, *Façonner la SAQ de demain*, ainsi que dans son Plan d'action de développement durable 2023-2028. Ces deux documents mettent la table pour poursuivre la modernisation de la SAQ et accordent un espace grandissant à la responsabilité sociétale de l'entreprise. Pour faire plus et faire mieux dans les sphères de l'environnement, du social et de la gouvernance, la SAQ a d'ailleurs entamé un processus volontaire de divulgation en référence aux normes GRI (Global Reporting Initiative), dont les premiers constats sont présentés à la fin du présent Rapport annuel.

Les membres du conseil d'administration et moi-même sommes confiant[e]s que l'arrivée de M. Jacques Farcy au poste de président et chef de la direction, pour succéder à M^{me} Catherine Dagenais que nous remercions pour son excellent travail, permet à l'entreprise de poursuivre sa progression vers l'atteinte des objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés. Je remercie d'ailleurs le conseil d'administration qui l'accompagne dans ce vaste mandat et participe au succès de la SAQ.

Du même souffle, en mon nom personnel et en celui des membres du conseil d'administration, je remercie M. Jean-Pierre Poulin pour sa précieuse contribution aux travaux des comités du conseil et souhaite la bienvenue à M. Alain Pinsonneault, qui s'est joint à l'équipe du conseil d'administration le 23 janvier dernier. Je tiens aussi à reconnaître le travail exceptionnel des membres du comité de direction ainsi que de l'ensemble des employé[e]s qui font de la SAQ une valeur sûre et un incontournable pour l'avenir du Québec.

Johanne Brunet
Présidente du conseil d'administration



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



Depuis mon arrivée en poste le 26 juin 2023, je constate chaque jour l'incroyable force de la grande équipe de la SAQ qui travaille à satisfaire chaque client et chaque cliente au bénéfice du Québec tout entier.

La contribution de mes 7 042 collègues, leur passion et leur collaboration constantes nous ont permis d'atteindre un excellent taux de satisfaction globale de notre clientèle de 93,4 %. Cette satisfaction s'exprime également par le fait que cette dernière nous place, depuis 2016, dans les 10 premières positions au palmarès de l'indice WOW de Léger. Guidées par notre Plan stratégique 2024-2026 et notre Plan d'action de développement durable 2023-2028, nos réalisations du dernier exercice financier ont démontré, encore une fois, l'engagement de nos équipes à façonner la SAQ de demain. Des projets comme l'agrandissement de notre Centre de distribution de Montréal, notre participation à la mise en place du système de consigne élargie et nos efforts investis dans la décarbonation de nos activités en sont quelques exemples parmi d'autres que vous trouverez dans le présent Rapport.

Au cours de la dernière année, nous avons fait face à un ralentissement de nos ventes en litres, une tendance généralisée dans l'industrie mondiale des vins et spiritueux, accentuée par un contexte économique moins vigoureux, alors que l'inflation continue de peser sur le portefeuille de notre clientèle. Dans ce contexte nouveau, faisant équipe avec nos partenaires et étant à l'écoute de nos parties prenantes, nous avons pris les décisions d'affaires nécessaires pour équilibrer la satisfaction client et la contribution attendue au bien commun, portant un soin particulier à la gestion de nos charges. Ainsi, c'est avec fierté que nous remettons cette année un dividende de 1,428 milliard de dollars au Trésor québécois, une augmentation de 2 M\$ par rapport à 2022-2023, malgré le contexte actuel.

Je remercie l'ensemble de mes collègues de la SAQ pour l'excellent travail réalisé au cours du dernier exercice financier et les membres de notre conseil d'administration pour leur soutien. Je veux, avec humilité et détermination, poursuivre avec les équipes dans la voie de la modernisation de notre entreprise pour continuer à démontrer jour après jour que la SAQ, c'est plus qu'une histoire de goût.

Jacques Farcy
Président et chef de la direction



COMITÉ DE DIRECTION



De gauche à droite : **Édith Fillion**, vice-présidente et cheffe de la direction financière; **Alexandre Côté**, vice-président, Talents et expérience employé[e]; **Martine Comtois**, vice-présidente, Affaires corporatives et secrétaire générale; **Marie-Hélène Lagacé**, vice-présidente, Affaires publiques, communications et responsabilité sociétale; **Isabelle Dufour**, vice-présidente, Exploitation des réseaux de vente; **Jacques Farcy**, président et chef de la direction; **Sandrine Bourlet**, vice-présidente, Commercialisation; **Martin Lévesque**, vice-président, Opérations chaîne d'approvisionnement; **Luc Bourdeau**, vice-président, Développement stratégique chaîne d'approvisionnement; **Anju Bissessur**, vice-présidente, Technologies de l'information

Notre mission

La Société des alcools du Québec (SAQ) a pour mission de faire le commerce responsable des boissons alcooliques en offrant une vaste gamme de produits de qualité dans toutes les régions du Québec. Elle fait son commerce dans le respect des communautés et de l'environnement en s'assurant de créer de la valeur pour les Québécois[es] et d'offrir une expérience client inégalée.

Notre vision

Inspirer la fierté des Québécois et des Québécoises

- en faisant vivre une expérience mémorable et personnalisée à tou[te]s nos client[e]s ;
- en misant sur le talent de nos gens et en leur offrant un environnement de travail où ils peuvent s'épanouir ;
- en appliquant les plus hauts standards de gestion et de gouvernance pour redonner le maximum aux Québécois et aux Québécoises ; et
- en plaçant le bien collectif au cœur de toutes nos décisions.

Nos valeurs

Passion

On aime découvrir, déguster et partager. On aime les histoires qui se cachent derrière les produits et celles que nos client[e]s nous racontent. Notre passion des gens et de ce qu'on fait nous pousse à évoluer et à offrir le meilleur de nous-mêmes.

Collaboration

Parce que, ensemble, on va plus loin, la collaboration, l'entraide et le partage sont au cœur de notre quotidien. Ce sont les relations que l'on cultive, autant entre nous qu'avec le monde, qui nous propulsent vers l'avant.

Responsabilité

Comme l'alcool n'est pas un produit banal, nous avons à cœur de laisser une empreinte positive autour de nous. C'est cet engagement à contribuer au bien collectif qui nous pousse à prendre des décisions éclairées, durables et responsables.

Inclusion

En reconnaissant la valeur de tout un chacun, on façonne une culture d'entreprise accueillante et respectueuse qui valorise une diversité qui nous permet de voir toujours plus grand.

Revue des activités

2024

en quelques chiffres



Résultat net de

1,428

milliard de dollars entièrement remis au gouvernement sous forme de dividende, au bénéfice des Québécois et des Québécoises

Près de

25

millions de caisses expédiées dans nos points de vente

Équivalent de

5,2

millions de dollars remis à des organismes et événements du Québec en dons et commandites

410

succursales

7 043

employé[e]s

423

Agences SAQ

93,4 %

de client[e]s satisfait[e]s de leur expérience d'achat en succursale

Plus de

40 000

produits commercialisés en 2023-2024

90 %

des bouteilles de vin de 25 dollars et moins en verre allégé

A middle-aged man with glasses, wearing a blue button-down shirt and a black quilted safety vest with reflective yellow-green stripes, stands in a warehouse. He is holding a blue-handled tool, possibly a screwdriver, in front of him. The background shows tall blue metal shelving units filled with various items, illuminated by overhead lights.

Contribuer à façonner la SAQ de demain



Nos équipes sont passionnées et se dépassent jour après jour dans nos succursales, entrepôts et centres administratifs. Ce sont elles qui nous permettent de faire arriver le bon produit au bon endroit; qui, dans l'ombre, attachent tous les fils pour faire rouler l'entreprise rondement; elles qui font rayonner nos bons coups et qui s'ajustent rapidement pour corriger les moins bons. Nos équipes sont de grande qualité et méritent qu'on leur offre un environnement de travail sain, sécuritaire, diversifié et stimulant où elles peuvent s'épanouir pleinement.

Nourrir l'engagement et la fierté de notre monde

Afin de bien comprendre les attentes des employés et employées de la SAQ et de leur offrir un environnement de travail à la hauteur de leurs talents, nous les interrogeons annuellement dans le cadre d'un sondage de satisfaction indépendant et anonyme. Au cours du dernier exercice financier, leur satisfaction globale se chiffrait à 6,9/10, alors que leur taux d'engagement atteignait 7,7/10.

Développement des talents et reconnaissance

À la SAQ, avoir la possibilité de se développer et de relever des défis constitue un élément important dans la satisfaction du personnel. C'est pourquoi nous avons continué d'offrir de nombreuses formations aux différentes équipes de l'entreprise. Au cours du dernier exercice financier, nos équipes en succursale ont pu profiter de formations sur les vins de la vallée du Rhône, de l'Argentine, du Québec, de l'Australie, du Beaujolais et de la Rioja. Emblèmes de la connaissance et du conseil dans nos points de vente, certains conseillers et certaines conseillères en vin ont également pu étendre leurs compétences grâce au programme d'accréditation que nous avons élaboré en partenariat avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

Un nouveau parcours de développement des talents dédié aux gestionnaires a aussi été instauré ainsi que des ateliers de formation visant les employé[e]s de la relève. De plus, différents programmes de formation ont été offerts aux personnes promues à des postes de coordonnateur ou coordonnatrice aux opérations de succursale et de conseillers et conseillères en vin.

Sentir que notre travail est apprécié et reconnu par nos pairs est une source de satisfaction qui contribue à notre engagement. En plus de la gratitude couramment témoignée par les gestionnaires à leurs équipes, nous attribuons une grande importance à notre journée de reconnaissance annuelle. Au cours du dernier exercice financier, ce sont 64 collègues qui ont été célébré[e]s pour leur contribution remarquable au sein de l'entreprise.

Un environnement sain et sécuritaire pour tous et toutes

Il y a quelques années, la SAQ s'est engagée dans un virage en santé et sécurité. Ce changement de culture essentiel et progressif n'a qu'un seul objectif : celui de protéger les employés et employées qui forment le cœur de la Société des alcools du Québec.

Ainsi, au cours du dernier exercice, nous avons déployé dans nos succursales à travers le Québec près de 50 appareils de levage supplémentaires, ceci dans le but de réduire le nombre de blessures liées à la manutention des charges. En parallèle, nous avons continué de former notre personnel sur la manutention sécuritaire des charges, dont de nombreuses personnes travaillant en entrepôt. Une formation globale en santé et sécurité a aussi été offerte aux nouveaux et nouvelles gestionnaires ainsi qu'aux coordonnateurs et coordonnatrices aux opérations en succursale. Les efforts constants de nos équipes de travail en matière de santé et sécurité nous ont permis de révéler des résultats qui démontrent une amélioration globale en ce domaine au fil du temps. En effet, bien que nos résultats n'aient pas atteint la cible prévue pour l'exercice 2023-2024, ils restent les 2^e meilleurs des 10 dernières années.



Maintenir l'équilibre en santé mentale

Parce que la santé mentale est aussi importante que la santé physique, nous avons amorcé une démarche d'identification des risques psychosociaux au travail. Une évaluation des risques a été réalisée auprès de quelques groupes d'employé[e]s et gestionnaires de la SAQ, un plan d'action visant à réduire le niveau de risque est sur le point d'être complété et le processus de suivi des incidents d'événements de nature psychologique a été bonifié.

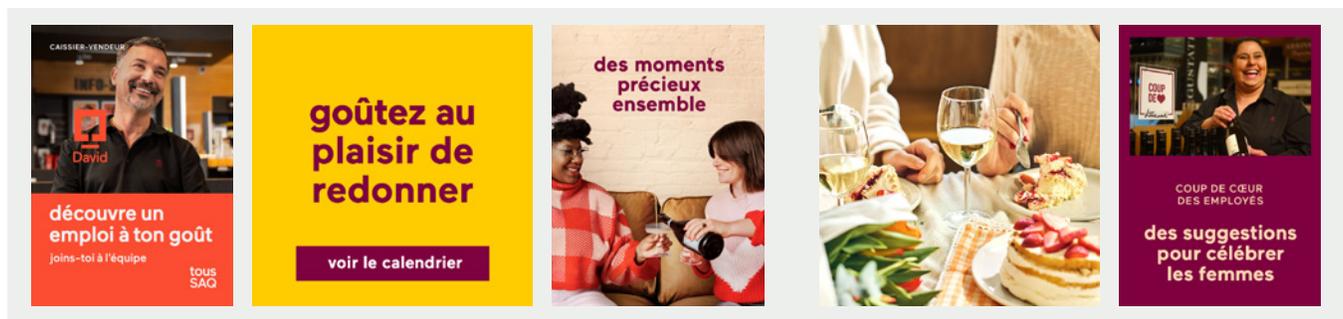
Nous sensibilisons aussi nos collègues à l'importance de prendre soin d'eux et d'elles en diffusant toutes sortes d'informations sur des sujets aussi variés que le droit à la déconnexion, la charge mentale et l'importance de l'activité physique.

Offrir un milieu de travail qui valorise l'équité, la diversité et l'inclusion

À la SAQ, nous croyons qu'un milieu de travail inclusif, où la richesse de la diversité est valorisée et où les pratiques de gestion sont équitables, favorise l'engagement, la créativité et l'innovation de nos collègues. Il est de notre responsabilité de créer un environnement de travail exempt de racisme et de discrimination où toutes les personnes sentent qu'elles ont leur place et sont respectées et pleinement valorisées.

Au cours du dernier exercice financier, nous avons ainsi ajouté l'inclusion à nos valeurs organisationnelles. Nous avons aussi procédé à l'évaluation du niveau de maturité de la SAQ à l'égard des pratiques en équité, diversité et inclusion (EDI) en plus de déterminer le profil démographique de l'entreprise grâce à un recensement volontaire auprès du personnel. Ce recensement nous a permis d'identifier les groupes de personnes dont la représentation doit être augmentée pour que l'effectif de l'entreprise soit plus fidèle à la composition de la société québécoise. Il s'agit des personnes autochtones, des personnes en situation de handicap, des personnes appartenant aux groupes des minorités visibles ou des minorités ethniques. Les données récoltées nous permettront d'élaborer une stratégie EDI adaptée aux besoins de la SAQ et de développer un plan d'action pour y soutenir une culture inclusive durable.

En parallèle de la mise en place de ces bases nécessaires en EDI, nous avons révisé notre Code d'éthique et de conduite des employé[e]s en y illustrant des comportements à proscrire et nous avons poursuivi auprès de nos différentes équipes l'accompagnement et les formations sur les biais, la sensibilité et la diversité.





**Faire vivre
une expérience
personnalisée
à notre clientèle**



Notre clientèle est passionnée par le vin et les spiritueux et notre objectif demeure de lui offrir une expérience à la hauteur de sa curiosité et de son envie de découverte. C'est pourquoi nous bonifions constamment notre offre et suivons de près les tendances internationales. Nous redoublons d'ardeur dans la mise en place de toutes les initiatives qui peuvent améliorer la personnalisation de son expérience, sa satisfaction et son accompagnement, que ce soit en succursale, en ligne ou avec l'application mobile.

Des produits de partout pour tous les goûts

Un des grands facteurs de satisfaction de notre clientèle est notre éventail de produits. Il suscite d'ailleurs la convoitise à travers le monde! Avec un portefeuille de 16 200 vins, bières, spiritueux et prêts-à-boire disponibles en succursale et en ligne et quelque 23 900 produits d'importation privée en provenance de 6 019 fournisseurs répartis dans 79 pays, notre clientèle trouve à tous coups un produit apte à lui plaire.

Tendance : les produits faibles en alcool, bios et du Québec continuent d'attirer l'attention

Les Québécois et les Québécoises s'intéressent toujours à l'approvisionnement local de leurs breuvages préférés, à leur teneur en alcool, ainsi qu'à leur impact sur l'environnement. Nous avons donc continué de développer ces catégories pour nourrir leur curiosité.

Au cours du dernier exercice, notre clientèle a continué de découvrir les produits faibles en alcool. Les prêts-à-boire de cette catégorie sont demeurés les produits chouchous avec des ventes atteignant 284 000 litres, en croissance de 49 %. Les vins blancs tranquilles ont également fait bonne figure avec une augmentation de leurs ventes en litres de 14 %, pour atteindre 239 000 litres vendus. Tendance grandissante avec une croissance globale des ventes en litres de 36 %, notre gamme de produits faibles en alcool profite dorénavant en succursale d'une section qui lui est propre et nouvellement garnie des 15 produits introduits dans la dernière année.

Nos nombreux produits certifiés biologiques continuent eux aussi de susciter l'intérêt de notre clientèle. Et pour cause! Leur fabrication exempte de produits chimiques de synthèse (engrais, pesticides, herbicides, fongicides) assure la préservation de l'environnement. Au cours du dernier exercice financier, nos ventes en litres de produits bios ont ainsi augmenté de 11,9 %, une croissance certainement influencée par l'ajout de près de 700 produits à notre répertoire.

Toujours appréciés de nos clientèles, les produits du Québec ont continué de séduire, mais la croissance de leurs ventes a ralenti. En effet, les ventes en litres combinées des produits *Origine Québec*, *Préparé au Québec* et *Embouteillé au Québec* ont enregistré une croissance globale de 2,0 %. Si la catégorie des bières, cidres et prêts-à-boire du Québec a poursuivi son ascension avec une augmentation de 9,6 % de ses ventes en litres, les vins et spiritueux ont quant à eux perdu la conjoncture favorable qui les portaient depuis le début de la pandémie de COVID-19. Il est toutefois intéressant de savoir qu'en faisant abstraction de la bulle pandémique qui a permis un essor fulgurant des produits québécois, leurs ventes en litres demeurent en croissance depuis 2019 et les produits continuent de piquer la curiosité. C'est notamment l'identifiant *Embouteillé au Québec* qui continue de rencontrer une belle croissance, ce qui est une bonne nouvelle compte tenu de son apport économique et environnemental.

Pour stimuler la découverte des produits de chez nous et parce que la SAQ comprend toute la valeur ajoutée de ces produits pour la collectivité québécoise, nous avons continué de les mettre en vedette dans de nombreuses campagnes de visibilité dans nos infolettres, dans SAQ.COM et dans nos succursales, en plus de proposer la websérie *Le Québec de goût en goût*, qui démontre l'impact de notre terroir sur le goût des produits d'ici. Afin de faire rayonner les producteurs et productrices de chez nous, nous avons également raconté l'histoire de 25 d'entre eux et elles en présentant les humains derrière leurs produits. Nous avons aussi commandité l'émission *Arrive en campagne*, diffusée sur les ondes de TVA, en plus de mettre en vedette les produits québécois dans chacune de nos campagnes de sollicitation au profit des banques alimentaires du Québec (BAQ) (achat d'un produit du Québec = 1 repas remis à BAQ).





Regain de popularité des produits à petits prix

Parce qu'elle a envie de se faire plaisir malgré le contexte inflationniste, notre clientèle a redécouvert notre section « petits prix » au cours des derniers mois. Les vins de qualité qu'elle présente, dont le prix de détail n'excède pas les 12 \$, ont su charmer palais et portefeuilles. Ainsi, les ventes en litres de notre catégorie « petits prix » ont crû de 14 % au cours du dernier exercice. Pour répondre à cette demande grandissante et combler les attentes de découverte de notre clientèle, la catégorie a accueilli 27 nouveaux produits.

Reconnaître nos membres *Inspire* grâce à des offres personnalisées

Pour la SAQ, l'expérience *Inspire* est beaucoup plus qu'un programme de récompense. C'est une façon de se connecter à sa clientèle, d'apprendre à la connaître et de lui proposer des produits qui correspondent à ses goûts. C'est notre façon de partager notre univers en l'accompagnant dans la découverte.

Au cours du dernier exercice, ce sont 1,9 million de membres *Inspire* qui ont pu profiter de nos différentes offres en magasin. « Mon offre extra », envoyée en novembre et adaptée au profil de goûts individuel de nos membres, a été la promotion la plus populaire.

Selon leur profil de goûts, les membres *Inspire* ont également participé à des événements et des concours qui les ont intéressés. Rencontres gastronomiques, soirées de dégustation thématiques, dégustations virtuelles et escapades avec service de repas mettant en valeur des accords vins et mets leur ont ainsi été proposées. De plus, 54,6 % de notre clientèle membre a également échangé ses points au moins une fois au cours du dernier exercice, bénéficiant ainsi de réductions d'une valeur totale de près de 59 millions de dollars sur les produits qui lui plaisent.

Promotions, concours, points et accompagnement personnalisé en succursale sont autant de façons de profiter du programme *Inspire* qui expliquent pourquoi 73,6 % de nos ventes aux consommateurs et consommatrices étaient cette année rattachées à un compte *Inspire*!

L'art d'être au bon endroit, au bon moment

À la SAQ, nous avons le souci de proposer à notre clientèle la meilleure offre possible au meilleur emplacement. Pour y arriver, rien n'est laissé au hasard. Le choix de la localisation de chacune de nos 410 succursales par notre équipe de l'Aménagement s'appuie sur une stratégie immobilière rigoureuse guidée par les études de marché, l'évaluation du réseau de succursales existant, les analyses démographiques, ainsi que celles des tendances du commerce de détail et des comportements des clients et clientes. Cette façon de faire nous assure d'être au bon endroit sur le parcours de magasinage de notre clientèle, en plus d'assurer la performance souhaitée de notre réseau.

En plus d'accorder une importance capitale dans le choix d'un emplacement optimal, nous tenons à ce que nos clients et nos clientes se sentent bienvenu[e]s chez nous. C'est pour cette raison que, d'année en année, nous investissons pour faire de nos magasins des endroits accueillants et chaleureux. Au cours du dernier exercice, ce sont 9,3 millions de dollars qui ont été investis dans le réaménagement ou le rafraîchissement de nos succursales.

Nous tenons également à satisfaire notre clientèle, peu importe son lieu de résidence au Québec. Pour ce faire, nous retenons les services de 423 Agences SAQ réparties sur le territoire du Québec. Ces commerces de proximité offrent une gamme intéressante des produits les plus populaires vendus à la SAQ pour répondre à chaque besoin.





Parce qu'il arrive aussi que le meilleur endroit pour faire ses achats à la SAQ soit dans le confort de son salon, nous avons à cœur d'offrir une expérience bonifiée avec notre application mobile et notre site d'achat en ligne, SAQ.COM. Au cours du dernier exercice financier, nous avons donc ajouté de nouveaux modes de paiement (Apple Pay et Google Pay) dans ces plateformes en ligne, ainsi que rendu disponible le relevé de points *Inspire* dans l'application afin que chacun[e] puisse y trouver son historique d'achat et le nombre de points obtenus lors de ses plus récentes transactions. Ce sont près de 133 000 clients et clientes uniques qui ont effectué des achats en ligne au cours du dernier exercice, entraînant des ventes de 104,6 millions de dollars, soit une croissance de 12,1 % comparativement à celles de l'exercice précédent.

Une clientèle satisfaite

Une forte proportion de notre clientèle remarque nos efforts constants pour lui plaire et apprécie les initiatives que nous mettons en place pour toujours mieux l'accompagner. À preuve, 93,4 % de notre clientèle a déclaré être satisfaite de la SAQ. Elle nous a également octroyé la 8^e place au palmarès de l'indice WOW 2023 au Québec dans la catégorie Expérience client en magasin, ainsi que la 7^e place au Canada dans la catégorie Expérience client en ligne. Soulignons d'ailleurs que la SAQ se maintient dans les 10 premières positions depuis 2016, une reconnaissance qui fait notre fierté.

Heureuse de se faire servir en français et de la prédominance de cette langue dans l'affichage présent dans nos succursales, notre clientèle a également reconnu nos efforts en matière d'utilisation du français. C'est ainsi que la Société des alcools du Québec a récemment reçu le prix Molière dans la catégorie « Entreprise dont l'utilisation de la langue française est prédominante et de qualité dans ses magasins », décerné par le Conseil canadien du commerce de détail (CCCD), en collaboration avec Léger et l'Office québécois de la langue française (OQLF), prestigieux prix pour lequel plus de 14 000 répondant[e]s étaient invité[s] à nommer les entreprises s'étant distinguées en 2023.

La SAQ au-delà du commerce de détail

Les Québécois et les Québécoises connaissent bien leur SAQ. Ils et elles la fréquentent, y reçoivent de bons conseils et sont guidé[e]s vers de belles découvertes par nos équipes de succursale. Mais que se passe-t-il dans les coulisses ? Pour répondre à leurs interrogations, nous leur avons concocté un balado intitulé « Sous le bouchon », qui présente des discussions avec des expert[e]s de l'entreprise et de l'industrie des boissons alcooliques sur les facettes moins connues du domaine, ainsi que des sujets d'intérêt. En 2023-2024, 11 nouveaux épisodes ont ainsi été mis à la disposition de notre clientèle dans SAQ.COM, Spotify, YouTube, et Apple Podcasts, notamment.

Centre automatisé de Montréal : un projet d'avenir

Investissement important pour la modernisation de la Société des alcools du Québec, notre Centre automatisé de Montréal aura pour objectif d'accroître l'offre de produits disponibles pour la clientèle dans SAQ.COM et pour les titulaires de permis, incluant des produits d'importation privée à l'unité; d'offrir une préparation rapide des commandes en ligne; et d'optimiser les activités d'entrepôt, notamment par l'intégration d'un équipement automatisé de préparation de commandes unitaires. Au cours du dernier exercice financier, nous avons débuté la construction de ce Centre, en plus de mettre à jour notre système de gestion des entrepôts en vue de l'intégration du système automatisé. Par ailleurs, dans le cadre de la préparation à la construction de notre nouvel entrepôt, l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a souligné nos efforts pour la mise en place de ce grand projet d'entreprise de façon respectueuse de l'environnement et des citoyen[ne]s qui nous entourent.



A man with a beard, wearing a blue suit and a white shirt, is sitting in a black office chair. He is looking to his left with a thoughtful expression. The background is a plain grey wall and a window with blinds. The text is overlaid on the image in a large, white, sans-serif font.

**Contribuer
de façon durable
à la société québécoise
et atteindre l'objectif
de zéro émission
de gaz à effet de serre
en 2040**



Depuis des décennies, la performance de la SAQ est pour nous une priorité, puisqu'elle nous permet de contribuer encore davantage au bien commun. Il s'agit d'un important élément de mobilisation pour nos équipes, qui en tirent une grande fierté!

2,693 milliards de dollars qui retournent à la collectivité

En 2023-2024, la SAQ a enregistré un chiffre d'affaires de 4,101 milliards de dollars, une augmentation de 53 millions de dollars ou de 1,3 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le travail constant effectué pour contenir nos coûts d'exploitation, surtout dans le cadre de la diminution de nos ventes en litres – liée au contexte inflationniste et au resserrement du budget discrétionnaire des ménages, notamment –, nous a permis de réduire notre ratio des charges nettes sur ventes, qui a atteint 14,7 %, une amélioration de 0,5 point de pourcentage par rapport à celui de l'exercice précédent. Combiné à l'ajout d'une 53^e semaine d'activité dans notre exercice financier, ce travail sur notre performance nous permettra de remettre, pour l'exercice 2023-2024, un dividende atteignant 1,428 milliard de dollars. En incluant les autres sommes versées aux deux paliers de gouvernement, ce sont ainsi 2,693 milliards de dollars qui ont été générés en revenus gouvernementaux tirés de l'exploitation de la Société des alcools du Québec, soit une diminution de 0,1 % par rapport à l'exercice financier 2022-2023. De ce montant, ce sont 2,174 milliards de dollars qui seront remis au gouvernement du Québec, l'équivalent de 41 millions de dollars par semaine bénéficiant à tous les Québécois et toutes les Québécoises.

Malgré un contexte économique moins favorable, notre clientèle a tout de même souhaité célébrer le temps des fêtes en partageant une bonne bouteille et en portant un toast à l'année à venir. Fidèle à son habitude, elle s'est massivement déplacée en succursale pour faire ses emplettes à la fin décembre. La journée du samedi 23 décembre a ainsi été celle où nous avons enregistré le plus grand nombre de transactions de l'exercice.

Des prix justes en tout temps

En plus d'offrir une gamme renouvelée de produits à petits prix, nous avons exceptionnellement, dans un souci d'offrir des prix justes, déplacé notre période d'ajustement de prix du mois de mai au mois de juin. Ce report nous a permis de mener d'abord à terme les négociations avec nos partenaires en transport maritime puis de refléter, au bénéfice de notre clientèle, la baisse de ces tarifs dans le prix de détail des produits commercialisés par la SAQ.

Par ailleurs, en novembre 2023, le rabais escalier de la bannière Dépôt a été revu. Cette initiative avait pour but de mieux contrôler les coûts croissants d'escompte pour la SAQ, tout en maintenant l'accès à un rabais important dans nos 10 succursales Dépôt auquel notre clientèle est attachée – maintenant de 10 % à l'achat de 12 bouteilles et plus et de 5 % à l'achat de 6 bouteilles et plus.

La qualité des produits : toujours au cœur de nos préoccupations

Depuis toujours, la qualité et la sécurité des produits que nous mettons en marché constituent un incontournable de notre offre. C'est pour cette raison que nos équipes de laboratoire et gestion de la qualité ont vérifié près de 39 000 échantillons de produits au cours du dernier exercice financier. L'excellence de leurs processus et l'étendue de leur savoir-faire ont permis à la SAQ de conserver l'accréditation ISO 17025 pour son laboratoire et la certification ISO 9001 pour sa gestion de la qualité.

tartinade
de feta fouettée



SAQ DÉPÔT

MÉLANGER
LES PRODUITS, C'EST
PERMIS!

je découvre



Éthique : d'un bout à l'autre de l'entreprise

Faire les choses de façon responsable et éthique fait partie de nos valeurs. C'est pour cette raison que nous avons fait vivre des extraits de notre Code d'éthique dans différentes capsules d'information publiées à l'intention de notre personnel. Ces capsules faisaient la promotion des comportements à adopter par nos employé[e]s pour prendre les meilleures décisions professionnelles dans le respect de nos valeurs d'entreprise.

Le traitement que nous réservons aux renseignements personnels qui nous sont confiés, autant par notre clientèle que par notre personnel, fait également partie de notre éthique de travail. Au cours du dernier exercice, en plus de mettre en place les exigences découlant de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, parmi lesquelles un outil de gestion de consentement des usager[ère]s pour l'utilisation de témoins de navigation dans SAQ.COM et l'application mobile, nous nous sommes assuré[e]s que nos équipes de travail savaient reconnaître un renseignement personnel et nous avons continué de les sensibiliser et de les former à cet égard.

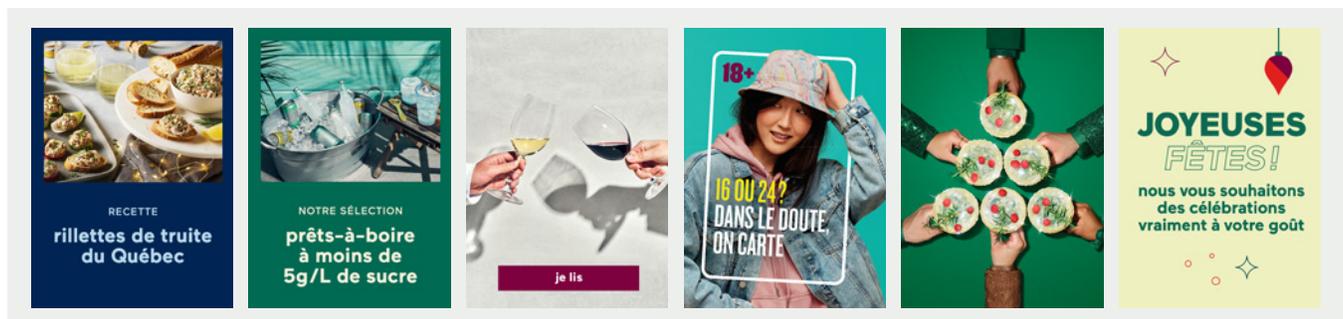
Certainement la plus connue de toutes nos pratiques éthiques à tous les paliers de l'entreprise, notre éthique de vente – qui consiste à refuser de vendre de l'alcool aux mineur[e]s, aux personnes en état d'ébriété et aux personnes qui tenteraient d'acheter pour eux et elles – a été particulièrement bien appliquée au cours du dernier exercice. En effet, en 2023-2024, ce sont 95,5 % des client[e]s-mystères mineur[e]s qui se sont présenté[e]s lors de 770 visites en magasin qui n'ont pas pu se procurer d'alcool dans le réseau de la SAQ. Ce taux de réussite, qui surpasse notre objectif annuel, démontre les efforts consentis par nos équipes de succursale dans l'application de la loi et dans la formation de notre personnel. Une réussite dont nous sommes très fier[ère]s.

De plus, comme l'alcool n'est pas un produit comme les autres, nous avons continué de contribuer au financement d'Éduc'alcool, qui a pour mission de sensibiliser les Québécois[ses] à l'importance de prendre des décisions responsables et éclairées face à leur consommation de boissons alcooliques. Pour ce faire, nous avons perçu et versé près de 3,7 millions de dollars à l'organisme en 2023-2024.

Contribuer de façon durable au bien-être de la collectivité

Une entreprise investie dans la communauté, qui repense ses activités pour minimiser son impact sur l'environnement et qui veille au bien-être de son monde, ça inspire la fierté. À la Société des alcools du Québec, c'est ce que nous nous efforçons de faire au quotidien, car nous avons à cœur de laisser une empreinte positive autour de nous.

Pour ce faire, la Société s'est dotée d'un ambitieux Plan d'action de développement durable 2023-2028. Cette feuille de route présente 15 actions concrètes sur les sujets importants comme les produits responsables, la lutte aux changements climatiques, la diversité et l'inclusion, mais aussi la santé et sécurité au travail et la vente responsable des produits alcooliques.





Minimiser nos émissions de gaz à effet de serre

Atteindre l'objectif de zéro émission de gaz à effet de serre (GES) par les véhicules et les bâtiments de la SAQ pour 2040 est sans conteste le défi le plus ambitieux présenté dans notre Plan d'action de développement durable 2023-2028. Pour y arriver, nous avons mis en place un comité de décarbonation réunissant différentes divisions de l'entreprise appelées à contribuer aux efforts de réduction. Nous avons également mis à jour notre inventaire de GES afin de suivre l'évolution de nos émissions et de mieux évaluer les répercussions de nos interventions futures. Parmi les initiatives réalisées en 2023-2024, nous avons fait l'acquisition d'un tracteur électrique destiné à faire la livraison dans nos succursales. Nous avons aussi testé deux types de tracteurs disponibles sur le marché : un tracteur de cour électrique, ainsi qu'un tracteur propulsé au gaz naturel renouvelable. Ces essais nous ont permis de rester au fait de l'évolution des technologies sous l'angle des GES et de cibler celles qui répondent à la fois à nos besoins en matière de transport de marchandises lourdes et à notre objectif de minimiser nos émissions. Par ailleurs, la capacité électrique de nos entrepôts a aussi été évaluée afin de nous permettre de dresser un portrait clair des infrastructures à mettre en place pour l'électrification de notre parc de véhicules. Notre objectif est simple : être prêt[e]s à nous mettre en action dès que l'équipement roulant assez performant pour nos besoins et nos exigences en matière de décarbonation sera disponible. Enfin, nous avons travaillé à réduire l'utilisation du gaz naturel dans certains de nos bâtiments au profit de l'hydroélectricité.

Contribuer à la vitalité des événements et des organismes

Les Québécois et Québécoises aiment les événements qui leur ressemblent et qui les rassemblent. Ils et elles aiment aussi que les grandes entreprises contribuent aux causes qui leur tiennent à cœur. C'est dans cet esprit que, en 2023-2024, la SAQ a soutenu près de 250 événements et organismes de partout dans la province grâce à des dons et commandites d'une valeur atteignant près de 5,2 millions de dollars. D'ailleurs, pour agrémenter l'expérience des festivalier[ère]s, nous avons fourni gracieusement les vins et spiritueux des différents Bistros SAQ présents sur les lieux. Tout l'argent généré par les ventes d'alcool de ces Bistros SAQ a été remis aux organismes à l'origine de ces événements, une importante source de revenus pour eux.

La SAQ a également versé un montant de plus de 276 000 dollars à Entraide, dont près de 90 % provenait des dons de son personnel. Rappelons qu'Entraide est une campagne de sollicitation effectuée auprès des employé[e]s actif[ive]s et retraité[e]s de la fonction publique québécoise qui soutient 36 organismes venant en aide, sur tout le territoire québécois, aux personnes vivant une situation de vulnérabilité.

L'aide alimentaire : une cause qui nous tient à cœur

Partenaire du réseau des Banques alimentaires du Québec (BAQ) depuis 15 ans et plus grande donatrice de l'organisme, la SAQ aime rappeler que, avant de bien boire, il faut pouvoir bien manger. Au cours du dernier exercice financier, pour continuer de soutenir le secteur de l'aide alimentaire, nous avons conduit auprès de nos client[e]s trois grandes campagnes de sollicitation à l'occasion desquelles nous les invitons à faire des dons. Lors de 2 des 3 campagnes, en plus des dons récoltés, la SAQ versait à la cause un montant pour chaque produit du Québec ou chaque emballage vendu. Ce sont 2,6 millions de dollars qui ont ainsi été amassés et remis à ce réseau d'aide alimentaire vital pour un nombre grandissant de foyers.

En plus du lien privilégié que nous entretenons avec les BAQ, nous continuons d'être impliqué[e]s auprès de La Table des Chefs, organisme auquel nous donnons tous les surplus de notre cafétéria du Centre de distribution de Montréal. Ce sont 3 076 portions de nourriture fraîche qui ont ainsi été distribuées à des familles dans le besoin au cours de l'année écoulée. Nous contribuons également annuellement au volet « Nourrir » de l'organisme et à ses événements-bénéfice majeurs.

À la SAQ, nous nous soucions du bien-être des collectivités qui nous entourent. Sachant que notre siège social est situé dans un désert alimentaire, nous offrons des terres jouxtant notre Centre de distribution de Montréal à l'organisme Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve pour l'exploitation d'un énorme potager et d'une serre de 530 m². Ce potager, principalement dédié à fournir des fruits frais, des légumes croquants et des herbes fraîches aux gens du quartier qui sont dans le besoin, a permis de remettre 9,7 tonnes de denrées de qualité, une augmentation de 126 % par rapport à l'année précédente!



INSPIRATION
comment
refroidir le vin





Le verre : des emballages allégés à la consigne

Bon an mal an, la SAQ met quelque 195 millions de bouteilles de verre en circulation. Conscient[e]s des conséquences environnementales de notre commerce, nous travaillons très fort, à tous les stades du cycle de vie de la bouteille, pour en diminuer les impacts sur l'environnement.

Parce que l'impact des contenants est grandement influencé par la manière dont ils sont conçus, nous encourageons nos partenaires à réfléchir à l'écoconception de leurs bouteilles. Notre sensibilisation accrue auprès des producteurs et les points additionnels que nous accordons pour les pratiques écoresponsables – dont la réduction du poids des contenants – dans nos appels d'offres, portent leurs fruits. Ainsi, au cours des 5 dernières années, la clientèle de la SAQ a vu le pourcentage de vins tranquilles en approvisionnement continu de moins de 25 \$ embouteillés dans des contenants de verre allégé croître jusqu'à atteindre 90 % en 2023-2024.

Une fois vidées, les bouteilles de vin et spiritueux doivent être récupérées et valorisées. Au cours du dernier exercice, en plus de contribuer à hauteur de 28,6 millions de dollars au financement de la collecte sélective, nous avons activement participé à mettre en place la première phase de la consigne élargie avec l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons, organisme de gestion désigné par le gouvernement pour mettre en place ce projet de société. Ainsi, depuis le 1^{er} novembre 2023, tous les contenants de boissons en aluminium de 100 ml à 2 L sont consignés au Québec. La phase deux, qui visera entre autres les contenants de verre, de plastique et de carton multicouche, sera un point tournant pour le recyclage sur tout le territoire de la province. En effet, l'objectif derrière la consigne des contenants est d'augmenter partout le taux de récupération de ces derniers pour en faciliter le recyclage et la valorisation.

À la SAQ, nous savons que la pertinence de la consigne des bouteilles de verre résidera dans ce qu'il adviendra du verre récupéré. Ainsi, au cours du dernier exercice financier, nous avons poursuivi nos investissements auprès de la Chaire SAQ de valorisation du verre dans les matériaux de l'Université de Sherbrooke, dont les recherches ont permis de découvrir que l'ajout de poudre de verre dans le béton le rendait plus durable, plus résistant et moins polluant. Pour en stimuler l'utilisation, nous avons créé le concours Mobilier urbain SAQ, qui proposait aux étudiants et étudiantes en aménagement de l'Université de Montréal et de l'Université Laval de concevoir une pièce de mobilier urbain intégrant de la poudre de verre récupéré et invitant au partage. Leurs créations ont été produites et sont maintenant ajoutées (ou en voie de l'être) à l'aménagement d'espaces publics à Montréal et à Québec.

Minimiser nos matières résiduelles

Gérer les intrants et les extrants de matières relatives à nos activités fait partie des défis quotidiens à la SAQ. Afin de minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement, nous travaillons à trouver des solutions de rechange à nos façons de produire et de consommer. Ainsi, au cours du dernier exercice financier, nous avons révisé nos pratiques de manière à réduire le recours au plastique à usage unique lors des dégustations en magasin. C'est ainsi que nos 91 succursales équipées de lave-verres proposent désormais des dégustations avec des verres réutilisables. Toutes les autres succursales du Québec utiliseront à l'avenir des gobelets de carton.

Les vins prestigieux sont souvent acheminés vers la SAQ dans des emballages de bois raffinés. Ces emballages, une fois ouverts, n'ont que peu d'utilité et sont envoyés au recyclage. Au cours du dernier exercice, en plus de continuer de travailler à éliminer le suremballage, nous avons réussi à développer un nouveau débouché pour valoriser 1,15 tonne de ce bois grâce à un projet pilote d'économie circulaire réalisé avec le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de LaSalle. L'objectif du CFER : accompagner les élèves dans le développement d'un savoir-faire et d'aptitudes nécessaires pour le marché du travail en transformant le bois en produits d'ébénisterie, de décoration intérieure ou en bois d'allumage vendu en quincaillerie.

The image shows five promotional cards arranged horizontally. From left to right:

- Card 1:** Title: "UN GESTE POUR LA PLANÈTE". Main text: "n'oubliez pas d'apporter votre sac en succursale". Image: A reusable shopping bag.
- Card 2:** Title: "À LA SANTÉ DE LA PLANÈTE". Main text: "Comment reconnaître une bouteille de verre allégé?". Image: Several wine bottles of different colors.
- Card 3:** Title: "DÉVELOPPEMENT DURABLE". Main text: "offrir des choix responsables". Image: A man holding a wine glass.
- Card 4:** Title: "toutes consignées." (with a glass icon). Main text: "Dès le 1^{er} novembre, toutes les boissons en canette seront consignées." A button: "je m'informe".
- Card 5:** Title: "À LA SANTÉ DE LA PLANÈTE". Main text: "de bouteille de vin à banc de parc". Image: People sitting on a park bench.



Annuellement, la SAQ émet quelque 60 millions de coupons de caisse. Grâce au déploiement de notre nouveau système de caisses, nous pouvons dorénavant offrir à notre clientèle les options sans facture ou avec facture électronique.

De nouveaux contenants écoresponsables

Ils sont plus légers, plus facilement recyclables, leur fabrication et leur transport génèrent moins de gaz à effet de serre et ils n'altèrent pas le goût du produit : voilà toutes les bonnes raisons d'adopter les bouteilles de plastique PET (polytéréphtalate d'éthylène), les contenants de carton multicouches et les canettes d'aluminium en remplacement des bouteilles de verre traditionnelles. Nos partenaires à travers le monde sont de plus en plus nombreux et nombreuses à constater leurs avantages et à oser les utiliser. Au cours du dernier exercice financier, nous avons commercialisé 440 produits dans ces nouveaux types de contenants, une tendance responsable que nous allons continuer d'encourager.

Soutenir le talent en sommellerie

À la SAQ, la découverte et la connaissance des vins et spiritueux font partie de notre ADN. Nous avons donc à cœur de soutenir le talent et la relève en sommellerie. En plus de contribuer à la Fondation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et au fonds en sommellerie destiné au Programme de formation en sommellerie de l'Institut, la SAQ soutient l'Association canadienne des sommeliers professionnels du Québec. Au cours du dernier exercice, la Société des alcools du Québec a été heureuse d'octroyer des bourses aux trois gagnants du Concours Meilleur Sommelier du Québec ainsi qu'une bourse au gagnant du Concours Meilleur Sommelier du Canada. Elle a aussi permis aux candidats de participer à une séance d'entraînement de dégustation chez nous en préparation pour ce concours national.

De nouvelles divulgations pour plus de transparence et de performance

Parce que nous prenons nos engagements dans les sphères de l'environnement, du social et de la gouvernance très au sérieux, nous avons entamé, au cours du dernier exercice financier, un processus volontaire de divulgation en référence aux normes GRI (Global Reporting Initiative). Cette norme reconnue internationalement propose un langage commun aux organisations pour communiquer de façon transparente l'impact de leurs activités sur les communautés et l'environnement. Notre premier Index du contenu de la norme GRI est intégré au présent Rapport annuel et stimule chez nous une réflexion profonde et en continu sur notre façon de faire le commerce de l'alcool.

Au cours du dernier exercice, nous avons également réalisé notre premier Rapport de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans le cadre de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*. Ce Rapport qui nous a mené[s] à évaluer notre chaîne d'approvisionnement d'une perspective éthique présente un portrait fort pertinent qui nous permettra d'accroître le dialogue avec nos partenaires afin que nous puissions veiller ensemble au bien-être des collectivités qui contribuent au commerce de l'alcool pour la SAQ.

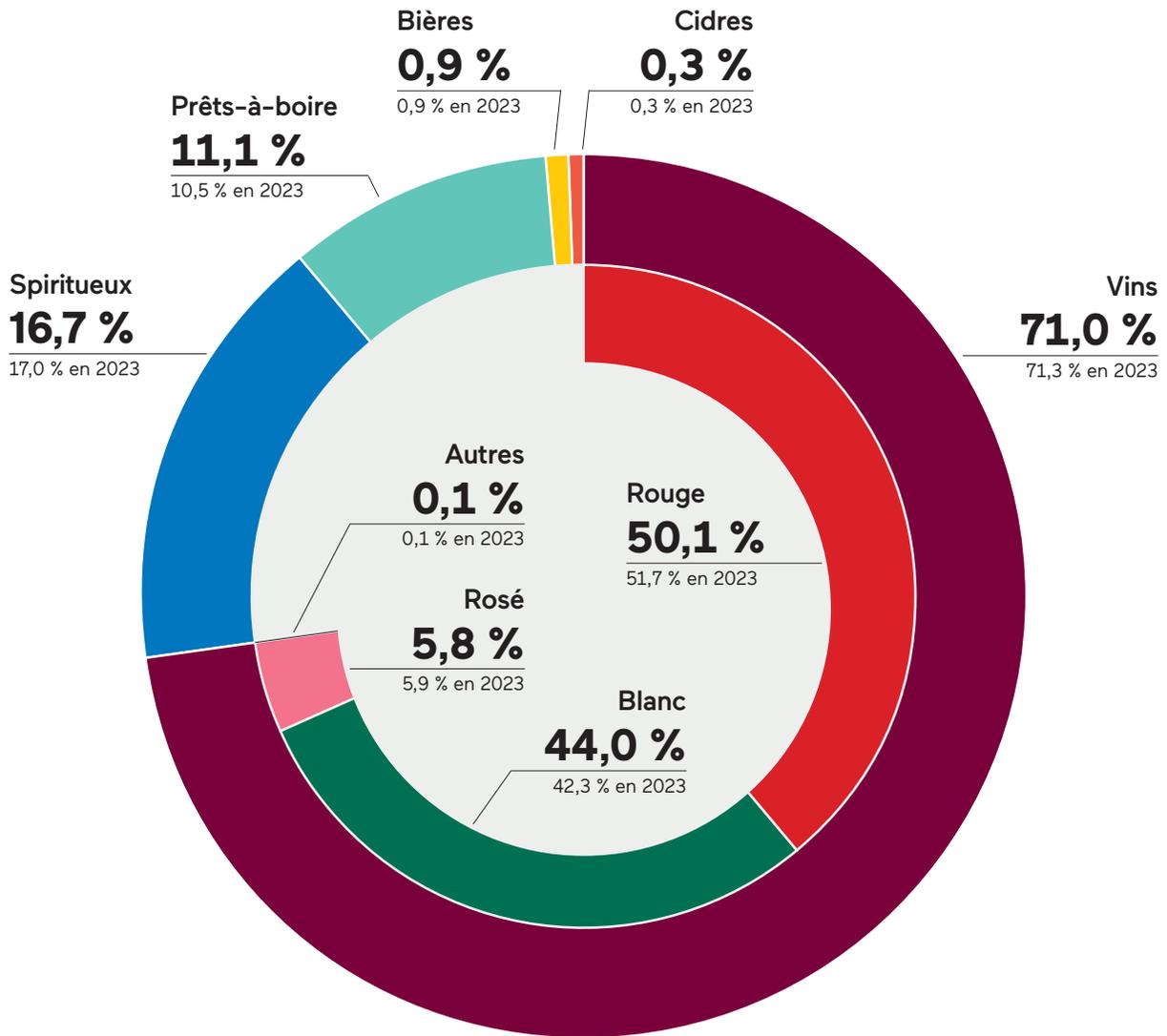




Tendances 2024



Ventes par catégories de produits et par couleur des vins
(répartition des ventes en litres)
(succursales, SAQ.COM et centres spécialisés)





Une douce migration des goûts qui se poursuit

Notre clientèle continue de migrer doucement du vin rouge vers des produits comme le vin blanc et les prêts-à-boire. Les ventes en litres de produits faibles en alcool enregistrent pour leur part une croissance remarquable. Si la croissance des ventes en litres des bières faibles en alcool semble exceptionnelle, elle ne représente toutefois que près de 65 000 litres vendus pour le moment.

Ventes des produits faibles en alcool

(répartition des ventes en litres)
(succursales, SAQ.COM et centres spécialisés)

	Parts de marché	Variation en litres
Vin	54,9 %	19,4 %
Spititueux	3,9 %	14,1 %
Bières, cidres et prêts-à boire	41,2 %	70,4 %

L'engouement pour les téquilas

Les parts de marché des catégories de spiritueux sont demeurées stables par rapport au dernier exercice. Nous avons choisi de sortir les téquilas de la section « Autres spiritueux » parce qu'elles continuent de charmer et de gagner des adeptes. Bien qu'encore marginale, cette catégorie enregistre une croissance des ventes en litres de 16,5 %, soutenue par 25 nouvelles téquilas qui ont été offertes en succursale et dans SAQ.COM au cours du dernier exercice.

Après avoir connu un essor fulgurant il y a quelques années, la catégorie des gins est maintenant à maturité. Avec des ventes de 4,1 millions de litres en 2023-2024 comparativement à 2,2 millions de litres en 2013-2014, la catégorie intéresse toujours notre clientèle, qui continue d'être la plus grande consommatrice de gin au Canada.

Ventes par types de spiritueux

(répartition des ventes en litres)
(succursales, SAQ.COM et centres spécialisés)

	Parts de marché	Variation en litres
Liqueurs	22,9 %	(2,8) %
Vodka	21,6 %	1,2 %
Rhum	19,1 %	(1,2) %
Gin	13,2 %	(5,1) %
Whisky	13,1 %	-
Brandy	4,5 %	(6,1) %
Téquila	3,8 %	16,5 %
Autres spiritueux	1,8 %	(7,1) %

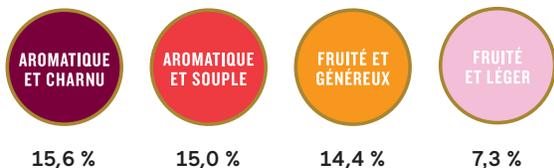




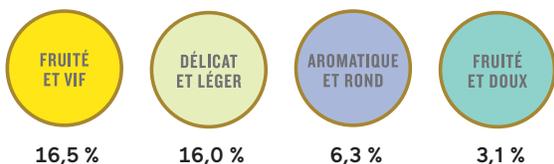
Ventes des vins tranquilles et des spiritueux par Pastilles de goût

(répartition des ventes en litres)
(succursales, SAQ.COM et centres spécialisés)

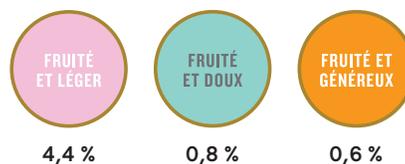
Vins rouges



Vins blancs



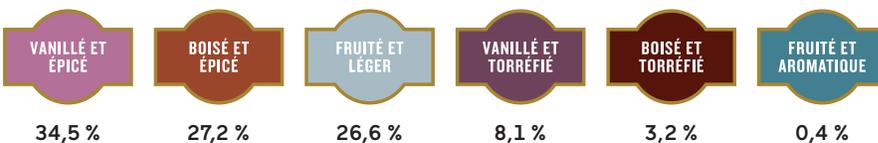
Vins rosés



Gins



Rhum



Spiritueux





Les pastilles de vins blancs dépassent celles de vins rouges

Pour la première fois depuis la création des Pastilles de goût, les pastilles de vins blancs Fruité et vif et Délicat et léger se hissent au sommet de notre palmarès, devançant ainsi les pastilles de vins rouges! Bien que ces dernières soient demeurées globalement les plus populaires, l'attrait des vins blancs se confirme de nouveau.

Les prêts-à-boire et produits faibles en alcool québécois ont la cote

De toute évidence, notre clientèle a pris plaisir à découvrir et redécouvrir les nombreux prêts-à-boire du Québec. Et pour cause! Avec l'introduction cette année de 54 nouveaux produits, sa curiosité a été bien nourrie. Anciennement associés à la saison estivale, les prêts-à-boire ont définitivement charmé la clientèle, qui les a adoptés et qui en redemande maintenant peu importe la saison.

Un savoir-faire ancestral toujours apprécié

Les Québécois[es] consomment d'abord et avant tout des produits vinicoles en provenance de pays historiquement producteurs. À preuve, de toutes les bouteilles de vin vendues cette année, une sur trois provenait de la France et près d'une sur quatre de l'Italie. À eux seuls, ces deux pays détiennent plus de 56 % des parts de marché en matière de vins tranquilles au Québec.

Vins tranquilles par pays d'origine

(répartition des ventes en litres)
(succursales et centres spécialisés)

	Parts de marché
France	33,2 %
Italie	23,3 %
Espagne	10,8 %
États-Unis	6,8 %
Portugal	4,8 %
Australie	4,0 %
Canada	3,6 %
Chili	3,0 %
Afrique du Sud	2,4 %
Argentine	2,2 %
Autres	5,9 %

Ventes des produits du Québec par identifiants

(en milliers de litres)
(variation des litres en pourcentage)
(succursales et centres spécialisés)

	Vins	Spiritueux	Bières, cidres et prêts-à-boire	Variation totale selon l'identifiant
	625,7 L (8,5 %)	186,5 L (2,5 %)	548,9 L 1,0 %	(4,1 %)
	s. o.	1 405,4 (8,7 %)	749,2 (7,3 %)	(8,2 %)
	11 445,0 1,6 %	10 819,2 (2,1 %)	9 607,5 11,7 %	3,1 %
Variation totale par catégories de produits	1,0 %	(2,9 %)	9,6 %	2,0 %



Jean-Pierre Dubois, directeur de secteur

Finances

La SAQ a pour mission de faire le commerce responsable des boissons alcooliques en offrant une vaste gamme de produits de qualité dans toutes les régions du Québec. À cette fin, elle importe, entrepose, distribue, met en marché et vend une grande variété de boissons alcooliques de qualité.





REDDITION DE COMPTES

Résultats financiers

Exercices clos le dernier samedi du mois de mars
(en millions de dollars canadiens)

	2024 ⁽¹⁾		2023		2022 ⁽²⁾		2021 ⁽²⁾	
	Réel	Prévisions	Réel	Prévisions	Réel	Prévisions ⁽³⁾	Réel	Prévisions ⁽³⁾
Ventes	4 100,5	4 155,0	4 047,5	3 911,0	3 854,1	3 658,0	3 590,2	3 489,0
Bénéfice brut	2 031,7	2 089,0	2 039,6	1 966,0	1 934,0	1 842,0	1 803,8	1 763,0
Charges nettes ⁽⁴⁾	603,6	630,0	613,5	606,0	584,0	560,0	584,7	541,0
Résultat net	1 428,1	1 459,0	1 426,1	1 360,0	1 350,0	1 282,0	1 219,1	1 222,0
Résultat global	1 424,2	1 459,0	1 425,7	1 360,0	1 349,9	1 282,0	1 217,7	1 222,0

(1) Exercice financier de 53 semaines

(2) Les activités des exercices 2021 et 2022 ont été impactées par la pandémie de COVID-19. Ces impacts ont eu des répercussions financières sur la répartition des ventes effectuées auprès des différentes clientèles, sur la marge brute y afférente, ainsi que sur les charges nettes.

(3) Les prévisions sont élaborées en début d'année civile aux fins de la préparation du budget du gouvernement du Québec. Les prévisions qui ont été élaborées pour les exercices 2021 et 2022 ne reflètent pas tous les impacts de la pandémie.

(4) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les (produits nets) charges nettes de financement.

Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles

Exercices clos le dernier samedi du mois de mars
(en milliers de dollars canadiens)

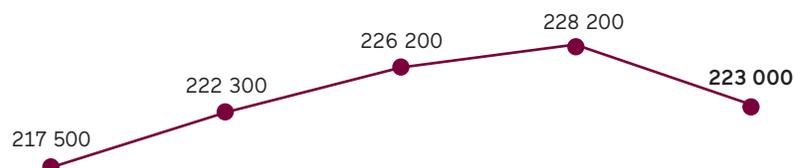
	2024 ⁽¹⁾	2023	2022	2021
Projets immobiliers – Centres de distribution et centres administratifs	11 668,4	8 015,8	3 378,2	4 074,6
Réseau des succursales	9 258,6	10 999,5	7 023,1	5 161,3
Développement des systèmes informationnels	18 701,5	11 670,1	10 610,7	19 466,7
Matériel roulant et équipement mobile	6 099,6	5 294,9	3 574,8	4 289,0
Équipement spécifique	37 111,6	6 455,9	698,9	596,8
Total	82 839,7	42 436,2	25 285,7	33 588,4

(1) Exercice financier de 53 semaines



DONNÉES COMMERCIALES

Indicateurs de gestion des cinq derniers exercices



Variation des ventes en volume

(en milliers de litres)

	2020	2021 ⁽¹⁾	2022 ⁽¹⁾	2023	2024 ⁽²⁾
Variation (%)	4,2	2,2	1,8	0,9	(2,3)

Variation de l'achat moyen en succursale et dans SAQ.COM⁽³⁾

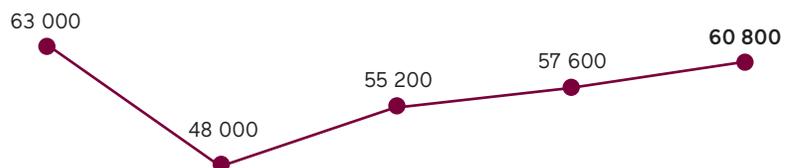
(en dollars)



	2020	2021 ⁽¹⁾	2022 ⁽¹⁾	2023	2024 ⁽²⁾
Variation (%)	3,1	48,0	(9,3)	(5,3)	(3,3)

Variation de l'achalandage en succursale et dans SAQ.COM⁽⁴⁾

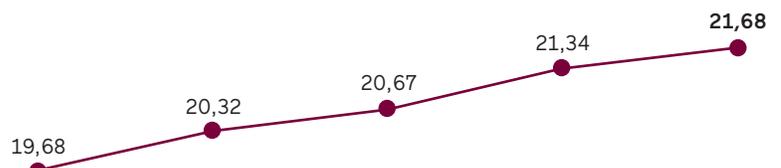
(en milliers de transactions)



	2020	2021 ⁽¹⁾	2022 ⁽¹⁾	2023	2024 ⁽²⁾
Variation (%)	4,5	(23,8)	15,0	4,3	5,6

Variation du prix de vente moyen au litre en succursale et dans SAQ.COM⁽⁴⁾⁽⁵⁾

(en dollars)



	2020	2021 ⁽¹⁾	2022 ⁽¹⁾	2023	2024 ⁽²⁾
Variation (%)	1,8	3,3	1,7	3,2	1,6

(1) Les activités des exercices 2021 et 2022 ont été impactées par la pandémie de COVID-19. Ces impacts ont eu des répercussions financières sur la répartition des ventes effectuées auprès des différentes clientèles, sur la marge brute y afférente, ainsi que sur les charges nettes.

(2) Exercice financier de 53 semaines

(3) Déboursé moyen par les consommateur[trice]s (incluant les taxes de vente)

(4) Consommateur[trice]s

(5) Excluant les taxes de vente

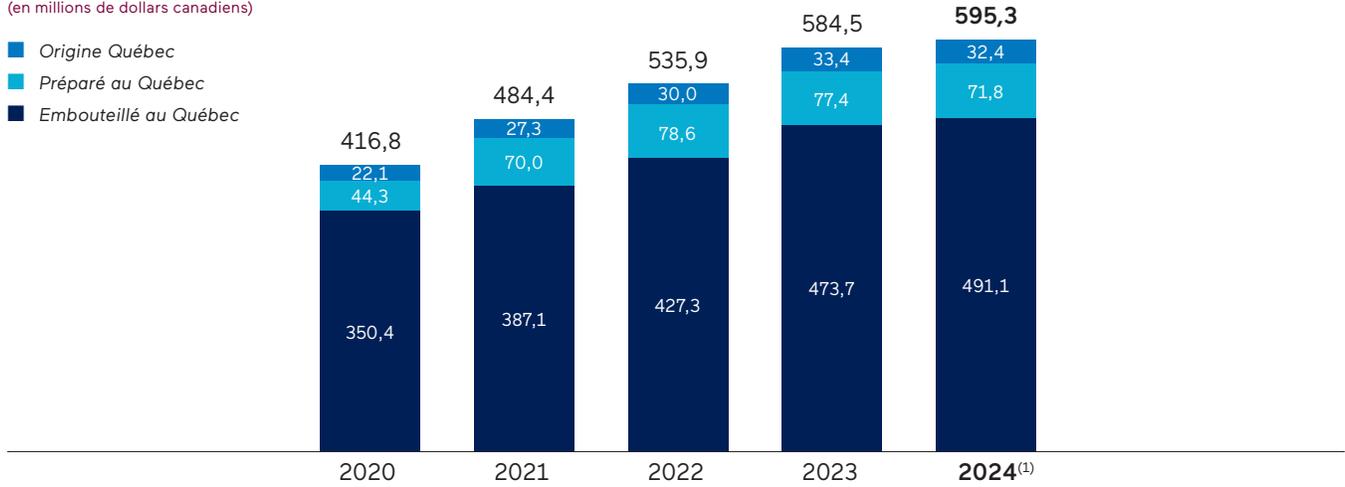


Évolution des ventes produits du Québec



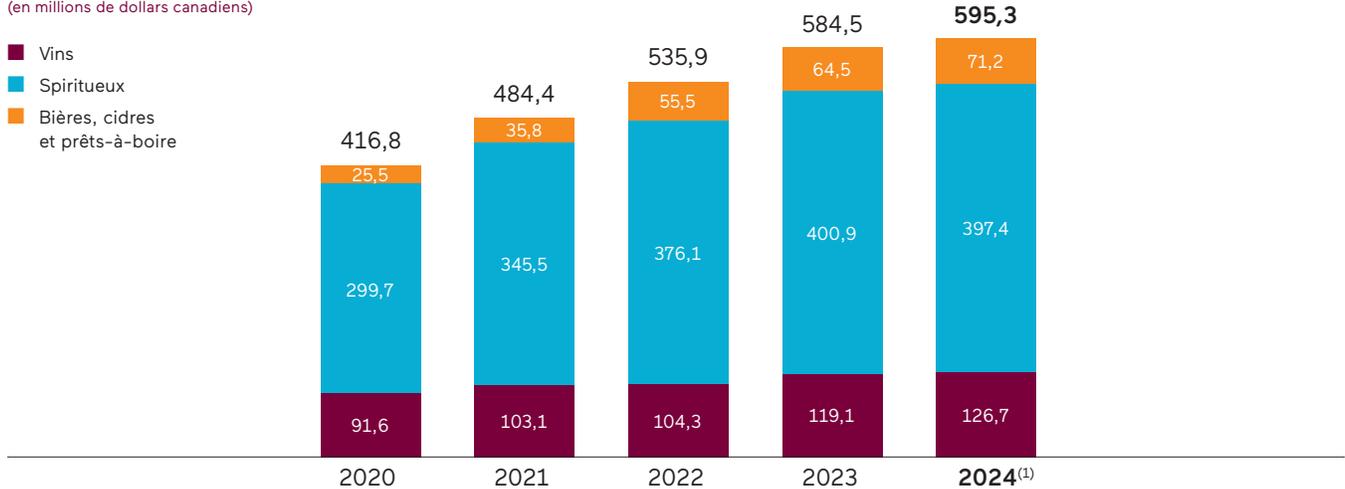
Évolution des ventes produits du Québec par identifiants

(succursales et centres spécialisés)
(en millions de dollars canadiens)



Évolution des ventes produits du Québec par catégories de produits

(succursales et centres spécialisés)
(en millions de dollars canadiens)



(1) Exercice financier de 53 semaines



DONNÉES SUR LA PERFORMANCE

Contexte

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, qui prévoit que le conseil d'administration de la Société des alcools du Québec (SAQ) doit adopter des mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la Société incluant l'étalonnage avec des entreprises similaires, la SAQ a mis en place un tableau de bord d'entreprise comprenant une série d'indicateurs qui permet de faire un suivi de son efficacité et de sa performance.

Faits saillants 2023-2024

Le contexte économique au Québec au cours de l'année s'est avéré moins dynamique que lors des années précédentes, ce qui a eu des effets sur plusieurs indicateurs du tableau de bord de la SAQ. Malgré ce contexte moins favorable, le déploiement des stratégies commerciales, opérationnelles et de responsabilité sociétale a tout de même permis à la SAQ d'atteindre ou de dépasser les cibles pour 14 indicateurs sur 29 de son tableau de bord au terme de l'exercice financier.

**Indicateurs du tableau de bord de la SAQ**

Comprend les 16 indicateurs du Plan stratégique 2024-2026

	Réel 2023-2024 ⁽¹⁾	Cibles 2023-2024	Réel 2022-2023
Contribuer à façonner la SAQ de demain			
Taux de fréquence : Nombre d'événements accidentels avec perte de temps par 200 000 heures travaillées	6,6	5,5	5,5
Indice de fierté des employé[e]s : Cote globale moyenne sur 10	7,0	7,2	7,2
Taux de représentativité des employé[e]s appartenant aux groupes sous-représentés	11,0 %	8,0 %	7,5 %
Taux de roulement des employé[e]s	2,4 %	≤ 5,9 %	3,1 %
Faire vivre une expérience personnalisée à notre clientèle			
Taux de satisfaction des client[e]s	93 %	92 %	93 %
Ventes (M\$)	4 101 \$	4 155 \$	4 048 \$
Pilier découverte : Taux d'accord des client[e]s avec la promesse de découverte	65 %	66 %	64 %
Pilier accessibilité : Taux d'accord des client[e]s avec la promesse d'accessibilité	79 %	78 %	78 %
Pilier choix : Taux d'accord des client[e]s avec la promesse de choix de produits	81 %	80 %	81 %
Pilier prix : Taux d'accord des client[e]s avec la promesse de prix justes	53 %	56 %	54 %
Ventes aux titulaires de permis d'alcool (M\$) ⁽²⁾	495 \$	480 \$	498 \$
Croissance de l'achalandage ⁽³⁾	5,6 %	3,0 %	4,3 %
Achat moyen par transaction ⁽³⁾⁽⁴⁾	63,13 \$	66,28 \$	65,26 \$
Prix moyen par bouteille ⁽³⁾⁽⁴⁾	17,38 \$	17,44 \$	17,25 \$
Ventes au pied carré	2 834 \$	2 858 \$	2 767 \$
Ventes de SAQ.COM sur les ventes aux consommateur[trice]s	3,4 %	3,5 %	3,1 %
Contribuer de façon durable à la société et atteindre l'objectif de zéro émission en 2040			
Résultat net (M\$)	1 428 \$	1 459 \$	1 426 \$
Pilier responsabilité sociétale : Taux d'accord des client[e]s avec la promesse de responsabilité sociétale	67 %	71 %	69 %
Charges nettes sur ventes ⁽⁵⁾	14,7 %	15,2 %	15,2 %
Taux annuel de modernisation des applications technologiques	15,6 %	12,5 %	-
Taux de refus d'achat aux client[e]s-mystères mineur[e]s	96 %	95 %	91 %
Taux de réduction des émissions de GES par rapport à l'année de référence 2021-2022 (champs 1 et 2) ⁽⁶⁾	(0,4) %	(3,0) %	2,7 %
Croissance des ventes des produits du Québec ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	1,9 %	4,2 %	3,3 %
Unités vendues par heures travaillées	39,2	38,5	38,8
Ratio des coûts totaux opérationnels sur ventes	13,0 %	13,0 %	13,0 %
Nombre de semaines de stock en entrepôt	7,6	8,2	8,1
Nombre de semaines de stock en succursale	3,5	3,8	3,4
Caisses expédiées par heure travaillée dans les Centres de distribution et de livraison	23,3	23,5	24,6
Bénéfice brut sur ventes ⁽⁵⁾	49,5 %	50,3 %	50,4 %

(1) Exercice financier de 53 semaines

(2) Les ventes aux titulaires de permis comprennent les ventes en succursale, dans les centres spécialisés et des importations privées

(3) Consommateur[trice]s en succursales et SAQ.COM

(4) Débourcé moyen par consommateur[trice] (incluant les taxes)

(5) Les résultats de la SAQ pour ces indicateurs peuvent se comparer avec les résultats du groupe comparable composé de neuf régions des alcools au Canada, dont la SAQ. Sur la base des résultats financiers 2022-2023, deux médianes ont été calculées permettant d'apprécier la performance de la SAQ par rapport à ses pairs :

- médiane des charges nettes sur ventes : 16,2 %

- médiane du bénéfice brut sur ventes : 50,1 %

Les résultats complets du dernier exercice d'étalonnage triennal peuvent être consultés dans le Rapport annuel 2022.

(6) Émissions de GES de champ 1 (émissions directes de GES de la SAQ) et de champ 2 (émissions indirectes de GES liées à la consommation d'énergie par la SAQ)

(7) L'indicateur mesure la croissance des ventes aux consommateur[trice]s et aux Agences SAQ.

(8) Comprends les produits *Origine Québec*, *Préparés au Québec* et *Embouteillés au Québec*

Certains chiffres comparatifs ont été redressés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice.



REVUE FINANCIÈRE

Le présent rapport financier passe en revue l'exploitation de la Société des alcools du Québec (SAQ) pour l'exercice clos le 30 mars 2024, ainsi que sa situation financière à cette date. Il est à noter que l'exercice financier clos le 30 mars 2024 comprend 53 semaines d'exploitation comparativement à 52 semaines pour l'exercice clos le 25 mars 2023. Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers et les notes afférentes présentés ci-après. Les renseignements contenus dans la présente analyse tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 24 mai 2024.

Résultats en bref

La SAQ a réalisé un résultat net de 1,428 milliard de dollars pour son exercice clos le 30 mars 2024, représentant une hausse de 2 millions de dollars ou 0,1 % comparativement à l'exercice précédent. Ce montant est remis entièrement sous forme de dividende à son unique actionnaire, le ministre des Finances du Québec. Les revenus gouvernementaux tirés de son exploitation, sous forme de droits d'accise et de douane, de taxes à la consommation et de dividende se sont établis à 2,693 milliards de dollars.

Ventes

Pour l'exercice 2023-2024, les ventes se sont élevées à 4,101 milliards de dollars comparativement à 4,048 milliards de dollars au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 53 millions de dollars ou 1,3 %. Les ventes en volume se sont établies à 223 millions de litres par rapport à 228,2 millions de litres pour l'exercice 2022-2023, soit une diminution de 5,2 millions de litres ou 2,3 %.

Par réseaux de vente

Les ventes du réseau des succursales et des centres spécialisés se sont chiffrées à 3,773 milliards de dollars comparativement à 3,684 milliards de dollars pour l'exercice 2022-2023, affichant ainsi une augmentation de 89 millions de dollars ou 2,4 %. Les ventes en volume de ce réseau ont atteint 187,5 millions de litres comparativement à 186,8 millions de litres au cours de l'exercice précédent, soit une croissance de 0,7 million de litres ou 0,4 %. L'exercice 2023-2024 comporte une semaine d'exploitation supplémentaire, ce qui explique principalement l'augmentation des ventes. Par ailleurs, les ventes en ligne se sont établies à 104,6 millions de dollars alors qu'elles étaient de 93,3 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 11,3 millions de dollars ou 12,1 %. Elles représentent 3,4 % des ventes effectuées auprès des consommateur[trice]s.

Le panier moyen des achats effectués par les consommateur[trice]s s'est établi à 63,13 \$ durant l'exercice, comparativement à 65,26 \$ pour l'exercice 2022-2023. Globalement, le prix de vente moyen au litre dans le réseau des succursales et en ligne a augmenté de 1,6 % pour se situer à 21,68 \$, comparativement à 21,34 \$ pour l'exercice précédent.

Par ailleurs, les ventes réalisées auprès du réseau des grossistes-épiciers se sont établies à 328 millions de dollars en comparaison de 364 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 36 millions de dollars ou 9,9 %. Les ventes en volume se sont établies pour leur part à 35,5 millions de litres comparativement à 41,4 millions de litres pour l'exercice 2022-2023, affichant ainsi une diminution de 5,9 millions de litres ou 14,3 %. Il est à noter que la SAQ agit comme grossiste auprès du réseau des épicerie et dépanneurs du Québec. Ainsi, les ventes réalisées auprès de ce réseau ne reflètent pas nécessairement les ventes effectuées par ces établissements auprès des consommateur[trice]s.

Par catégories de produits

Les ventes de vins au cours de l'exercice ont atteint 2,790 milliards de dollars comparativement à 2,767 milliards de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 23 millions de dollars ou 0,8 %. Les ventes en volume de cette catégorie ont totalisé 166,4 millions de litres comparativement à 172,1 millions de litres pour l'exercice 2022-2023, soit une diminution de 5,7 millions de litres ou 3,3 %. Les ventes de vins dans le réseau des succursales et des centres spécialisés ont affiché une progression de 58 millions de dollars ou 2,4 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes en volume de vins provenant de ce réseau ont totalisé 133,1 millions de litres, soit une baisse de 0,1 million de litres ou 0,1 % comparativement à l'exercice précédent.

Commercialisés uniquement dans le réseau des succursales et des centres spécialisés, les spiritueux ont connu des ventes totalisant 1,147 milliard de dollars comparativement à 1,126 milliard de dollars au cours de l'exercice 2022-2023, soit une croissance de 21,9 millions de dollars ou 1,9 %. Les volumes correspondants ont atteint 31,3 millions de litres comparativement à 31,7 millions de litres pour l'exercice précédent, soit une baisse de 0,4 million de litres ou 1,3 %.



Les ventes de prêts-à-boire se sont élevées à 138,6 millions de dollars comparativement à 129,4 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 9,1 millions de dollars ou 7,1 %. Les ventes en volume se sont établies à 22,8 millions de litres par rapport à 21,8 millions de litres, représentant une augmentation de 1 million de litres ou 4,6 %. Ces résultats continuent de démontrer l'engouement des consommateurs pour cette catégorie de produits.

Enfin, les ventes de la catégorie des bières, des cidres et des produits complémentaires se sont situées à 24,1 millions de dollars par rapport à 25,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2022-2023, soit une diminution de 1,1 million de dollars ou 4,4 %. Les ventes en volume, quant à elles, se sont établies à 2,5 millions de litres comparativement à 2,6 millions de litres au cours de l'exercice précédent, affichant ainsi une baisse de 0,1 million de litres ou 3,8 %.

Coût des produits vendus et bénéfice brut

Le coût des produits vendus comprend leur coût d'acquisition, les frais de transport engagés pour les acheminer vers les Centres de distribution et les différents points de vente, ainsi que les droits d'accise et de douane afférents. Pour l'exercice 2023-2024, le coût des produits vendus s'est établi à 2,069 milliards de dollars, comparativement à 2,008 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Par conséquent, le bénéfice brut s'est élevé à 2,032 milliards de dollars alors qu'il était de 2,040 milliards de dollars au cours de l'exercice 2022-2023, affichant ainsi une baisse de 7,9 millions de dollars ou 0,4 %. La marge brute se situe quant à elle à 49,5 % comparativement à 50,4 % pour l'exercice précédent. Considérant que les achats de produits effectués en euros représentent plus de 20 % des achats de la SAQ, la variation de la marge brute est attribuable notamment à la dépréciation du dollar canadien face à l'euro.

Charges nettes

Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les produits nets de financement.

Établies ainsi, les charges nettes ont totalisé 603,6 millions de dollars par rapport à 613,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2022-2023, soit une diminution de 9,9 millions de dollars ou 1,6 %. Exprimé en fonction des ventes, le ratio des charges nettes affiche un taux de 14,7 % alors qu'il était de 15,2 % pour l'exercice précédent.

La rémunération du personnel, qui constitue la principale catégorie des charges nettes de l'organisation, a totalisé 438 millions de dollars par rapport à 440,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2022-2023, soit une baisse de 2,8 millions de dollars ou 0,6 %. Exprimée en fonction des ventes, la rémunération du personnel s'élève à 10,7 % en comparaison de 10,9 % au cours de l'exercice précédent.

La seconde catégorie des charges nettes en importance, soit les frais d'occupation d'immeubles, s'est chiffrée à 97,1 millions de dollars tandis que ces frais d'occupation étaient de 94,6 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023, soit une hausse de 2,5 millions de dollars ou 2,6 %.

Les frais d'utilisation de l'équipement et des fournitures ont atteint 42,9 millions de dollars comparativement à 44,7 millions de dollars lors de l'exercice précédent, représentant une diminution de 1,8 million de dollars ou 4 %.

Les frais de livraison et de communication ont totalisé 3,3 millions de dollars, soit une baisse de 0,4 million de dollars comparativement à l'exercice précédent ou 10,8 %.

Pour leur part, les autres charges se sont établies à 22,3 millions de dollars comparativement à 29,7 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 7,4 millions de dollars ou 24,9 %. Ce résultat s'explique principalement par une augmentation des revenus provenant d'activités commerciales.

Résultat net et résultat global

Pour l'exercice clos le 30 mars 2024, le résultat net s'est élevé à 1,428 milliard de dollars comparativement à 1,426 milliard de dollars au cours de l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 millions de dollars ou 0,1 %. La marge nette affiche un taux de 34,8 % par rapport à 35,2 % pour l'exercice 2022-2023.

Le résultat global a quant à lui connu une baisse de 1,5 million de dollars, pour se situer à 1,424 milliard de dollars pour l'exercice 2023-2024.



Revenus gouvernementaux

À titre de société d'État, la SAQ génère des revenus substantiels aux deux paliers gouvernementaux, sous forme de taxes à la consommation, de droits d'accise et de douane et de résultat net tiré de son exploitation remis sous forme de dividende.

Pour l'exercice 2023-2024, ces revenus ont atteint 2,693 milliards de dollars comparativement à 2,697 milliards de dollars au cours de l'exercice 2022-2023, représentant une diminution de 3,6 millions de dollars ou 0,1 %.

Revenus gouvernementaux tirés de l'exploitation

(en millions de dollars)

	2024 ⁽¹⁾	2023
Gouvernement du Québec		
Dividende déclaré	1 428,1	1 426,1
Taxe de vente provinciale	439,1	438,1
Taxe spécifique	280,4	287,5
Taxe spécifique des titulaires de permis	26,8	27,4
	2 174,4	2 179,1
Gouvernement du Canada		
Droits d'accise et de douane	298,5	297,8
Taxe sur les produits et services	220,0	219,6
	518,5	517,4
Total	2 692,9	2 696,5

(1) Exercice financier de 53 semaines

Les sommes redevables au Trésor québécois ont atteint 2,174 milliards de dollars par rapport à 2,179 milliards de dollars au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 4,7 millions de dollars ou 0,2 %. Cette diminution s'explique principalement par une perception moins importante de la taxe spécifique résultant de la baisse du nombre de litres vendus.

Quant aux sommes redevables au gouvernement du Canada, elles se sont chiffrées à 518,5 millions de dollars, une augmentation de 1,1 million de dollars ou 0,2 %. Cette variation s'explique par un prélèvement plus élevé de la taxe de vente fédérale engendré par la croissance des ventes et, également, par des remises plus élevées de droits d'accise et de douane.

Investissements

La SAQ a consacré 82,8 millions de dollars à de nouveaux investissements au cours de l'exercice. Des sommes de 43,2 millions de dollars ont été investies dans l'acquisition d'équipement automatisé requis pour son projet du Centre automatisé de Montréal (CAM) ainsi que dans la mise à niveau de son matériel roulant et de son équipement. De plus, 18,7 millions de dollars ont été investis dans le développement de ses systèmes informationnels ainsi que 20,9 millions de dollars dans la construction du CAM et l'amélioration de ses établissements commerciaux et administratifs.

Situation financière

Au 30 mars 2024, l'actif total de la SAQ s'établissait à 1,308 milliard de dollars comparativement à 1,437 milliard de dollars au 25 mars 2023, soit une baisse de 129 millions de dollars. Depuis le début de l'exercice 2023-2024, la trésorerie a diminué de 64,3 millions de dollars, le placement a diminué de 75 millions de dollars, les comptes clients et autres débiteurs ont connu une baisse de 3,3 millions de dollars et les stocks ont connu une baisse de 20,7 millions de dollars. Les dépôts et charges payées d'avance ont quant à eux augmenté de 4,9 millions de dollars. Les actifs non courants ont connu, depuis le 25 mars 2023, une hausse de 29,4 millions de dollars résultant principalement de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Par ailleurs, le passif courant totalisait 996,1 millions de dollars à la fin de l'exercice 2023-2024 comparativement à 1,099 milliard de dollars à la fin de l'exercice précédent, soit une diminution de 103,3 millions de dollars. Cette variation s'explique principalement par la baisse du dividende à payer de 73 millions de dollars ainsi que des taxes et droits gouvernementaux à payer de 46,2 millions de dollars. Le tout compensé par la hausse des provisions de 11,1 millions de dollars ainsi que des comptes fournisseurs et autres charges à payer de 5,7 millions de dollars. Enfin, les passifs non courants ont connu une diminution de 21,8 millions de dollars attribuable principalement à la baisse des obligations locatives.



Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 39 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 1,484 milliard de dollars. Cette hausse s'explique principalement par la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de 46,2 millions de dollars provenant de la diminution des stocks.

Les activités d'investissement de la Société ont donné lieu à des entrées de fonds de 5,3 millions de dollars au cours de l'exercice, soit un montant supérieur de 123,7 millions de dollars comparativement à l'exercice 2022-2023, expliqué en partie par la variation nette des placements garantis de 150 millions de dollars, compensée par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de 26,2 millions de dollars.

Par ailleurs, les activités de financement ont nécessité des liquidités totalisant 1,554 milliard de dollars au cours de l'exercice 2023-2024, comparativement à 1,469 milliard de dollars durant l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par la hausse de 83,1 millions de dollars du dividende versé à l'actionnaire.

Au cours de l'exercice, les activités de la SAQ ont nécessité des liquidités de 64,3 millions de dollars portant le solde de trésorerie au 30 mars 2024 à 122,9 millions de dollars, comparativement à l'exercice précédent qui a nécessité des liquidités de 142,4 millions de dollars et dont le solde de trésorerie se situait à 187,2 millions de dollars.

Financement des activités

La SAQ est responsable du financement de ses activités à l'intérieur de certaines limites fixées par le gouvernement du Québec et par son conseil d'administration, tel que précisé à la note 20 de ses états financiers. En raison des avances sur dividende qui sont versées périodiquement à son actionnaire, le ministre des Finances du Québec, la SAQ doit recourir à des sources de financement externes pour assumer le financement de ses activités. À cet égard, l'entreprise est autorisée à effectuer des emprunts à court terme jusqu'à concurrence d'un montant total non remboursé de 300 millions de dollars. Par ailleurs, la Société n'était redevable d'aucun emprunt au 30 mars 2024 ainsi qu'au 25 mars 2023.

Le financement des activités de la SAQ sur le marché monétaire a entraîné des revenus financiers nets de 7,5 millions de dollars, comparativement à 7,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette variation s'explique par une diminution du surplus net moyen dans les activités de trésorerie au cours de l'exercice 2023-2024.

Les intérêts en vertu des obligations locatives ont totalisé 5,9 millions de dollars contre 5,3 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Les intérêts nets relatifs au passif et à l'actif découlant des régimes d'avantages du personnel se sont chiffrés à 1,3 million de dollars durant l'exercice 2023-2024, comparativement à 0,9 million de dollars pour l'exercice précédent.

Normes, modifications et interprétations nouvelles ou révisées

Normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation pour publication des présents états financiers, de nouvelles normes, de nouvelles modifications et de nouvelles interprétations des normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur. La Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. Elle prévoit les adopter selon leur date d'entrée en vigueur, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur ses états financiers.

Modification de la norme IAS 1 Présentation des états financiers

En février 2021, l'International Accounting Standards Boards (IASB) a révisé l'*IAS 1 Présentation des états financiers* en exigeant que les entités fournissent désormais des informations sur leurs méthodes significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. Ces modifications à l'*IAS 1* s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La Société a appliqué la modification à partir de l'exercice se terminant le 30 mars 2024. Cette modification n'a eu aucune incidence importante sur ses états financiers.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) de la Société sont conçus, sous la supervision du président et chef de la direction et de la vice-présidente et cheffe de la direction financière, pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction en temps opportun.

Une évaluation de la conception et de l'efficacité des CPCI a été effectuée en date du 30 mars 2024, sous la supervision et avec la participation de la direction. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et la vice-présidente et cheffe de la direction financière ont conclu que les CPCI sont conçus adéquatement et fonctionnent de façon efficace.



Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

La direction de la Société, y compris le président et chef de la direction et la vice-présidente et cheffe de la direction financière, a évalué la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) selon le cadre et les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO 2013). En s'appuyant sur cette évaluation, la direction a conclu, au 30 mars 2024, que le CIIF était conçu adéquatement et était efficace en ce qu'il fournit une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la présentation des états financiers de la Société conformément aux IFRS.

Gestion des risques et incertitudes

La direction de la SAQ est alignée sur les meilleures pratiques en matière de gestion des risques en intégrant à ses activités courantes une gestion intégrée de ceux-ci à travers l'organisation. Ce processus est réalisé de façon continue et permet de mitiger certains risques auxquels la SAQ est confrontée dans le cours normal de ses opérations et qui pourraient avoir un impact sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses flux de trésorerie. Il sert également de levier pour atteindre les objectifs d'affaires et de soutien à la prise de décision.

Afin de fournir un cadre de référence commun, la direction de la SAQ, en collaboration avec le conseil d'administration, s'est dotée d'une Politique de gestion intégrée des risques qui vise à décrire l'approche et la stratégie de la SAQ en matière de gestion intégrée des risques d'entreprise et à énoncer la structure formelle de la démarche. Cette approche structurée et efficace de gestion intégrée de risques permet de cerner, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques afin de prévenir des situations de changement ou d'incertitude et de réagir activement lorsque celles-ci surviennent en déployant des mesures appropriées pour minimiser leurs impacts. Ce processus est accompagné d'une veille des environnements interne et externe alimentée par un partage d'informations provenant de l'ensemble de l'organisation et d'indicateurs clés de risques qui permettent une surveillance plus assidue des conditions de risques.

Ainsi, outre les risques financiers décrits à la note 23 de ses états financiers, la SAQ est exposée à des risques d'affaires qui font l'objet d'une attention particulière et dont les principaux sont décrits ci-après.

Économie, marché et performance

Les ventes de boissons alcooliques sont tributaires, entre autres, de la vigueur de l'économie québécoise et du revenu disponible. Une baisse prolongée de l'activité économique au Québec pourrait avoir des répercussions défavorables sur les ventes des produits commercialisés par la SAQ et, par conséquent, sur son rendement. La Société doit également composer avec des facteurs démographiques relatifs au marché qu'elle dessert. Avec une population vieillissante, la croissance des ventes de boissons alcooliques au Québec pourrait ralentir au cours des prochaines années, une tendance déjà amorcée dans plusieurs régions du monde.

La Société est toujours à l'affût d'innovations lui permettant d'optimiser ses façons de faire et de maintenir son efficacité opérationnelle. Elle étudie continuellement les habitudes et les tendances d'achat des consommateur[trice]s afin d'orienter ses stratégies commerciales pour offrir une expérience de magasinage intégrée répondant aux besoins de sa clientèle.

Approvisionnement et transport

Les produits vendus à la SAQ proviennent de partout à travers le monde et leurs prix sont influencés par l'offre et la demande, ainsi que par les différentes perturbations pouvant affecter les chaînes d'approvisionnement. En ce qui concerne l'acquisition de produits, la SAQ est en concurrence avec d'autres acheteurs sur les marchés mondiaux et une offre insuffisante à la demande pourrait rendre difficile l'achat de certains produits. La SAQ a bâti au cours des années de solides relations avec ses fournisseurs lui permettant de mitiger ce risque. La SAQ est aussi tributaire des transporteurs maritimes, de leurs délais et des coûts de transport. La Société a mis en place une stratégie d'approvisionnement pour minimiser les risques de rupture de stock dans ses succursales.

Attraction et rétention

Dans le cadre de ses activités courantes, la SAQ emploie plus de 7 000 employé[e]s dans ses succursales, ses Centres de distribution et ses centres administratifs. La capacité de la SAQ de retenir ses employé[e]s et à en attirer de nouveaux et nouvelles représente un risque qui pourrait nuire aux activités de l'organisation considérant l'enjeu de rareté de main-d'œuvre occasionné par les changements démographiques et un marché du travail résilient. Différentes initiatives favorisant l'attraction et la rétention du personnel permettent à la SAQ de mitiger ce risque et de poursuivre sa prestation de service.

Contrôle de la qualité des produits

Avec une gamme de plus de 40 000 produits provenant de 6 019 fournisseurs à travers le monde, la SAQ doit s'assurer d'un niveau de qualité irréprochable des produits qu'elle met en marché. La Société applique un haut standard de contrôle de qualité des produits par l'entremise de son laboratoire certifié ISO 9001 ainsi que ISO 17025. Par ailleurs, plusieurs mesures sont également en place pour assurer le respect de la réglementation émise par Santé Canada.



Environnement technologique et sécurité de l'information

Dans le cours de ses opérations, la SAQ exploite des entrepôts et un vaste réseau de succursales et de centres spécialisés qui dépendent d'une importante infrastructure en technologie de l'information. La continuité des opérations de la SAQ pourrait être perturbée advenant une non-disponibilité prolongée de ses systèmes informatiques.

De plus, la SAQ est également consciente des risques liés à la sécurité informatique de ses systèmes. La Société a mis en place des contrôles robustes et des plans de relève pour assurer la continuité de ses opérations et évalue continuellement les mesures de protection pour s'assurer de leur sécurité et de leur intégrité.

Enfin, la SAQ s'assure de protéger les renseignements personnels des personnes ayant des liens avec elle en conformité avec la *Loi 25* du gouvernement du Québec sur les dispositions protégeant la vie privée des Québécois[es].

Responsabilité sociétale

Les attentes de la collectivité à l'égard de la SAQ sont élevées en ce qui a trait à ses responsabilités environnementales, sociales et économiques. Un manquement à ses obligations pourrait exposer la Société à des critiques, des réprimandes, des revendications et même des poursuites.

La responsabilité sociétale de la SAQ est au cœur de ses priorités comme en témoigne la place centrale qu'elle occupe dans ses Plans stratégiques successifs. La santé et sécurité de ses employé[e]s, la vente responsable, le recyclage du verre et les changements climatiques sont des préoccupations réelles, non seulement pour la SAQ, mais pour l'ensemble de la collectivité, et des efforts soutenus sont déployés pour atteindre des objectifs ambitieux. La SAQ s'est d'ailleurs engagée dans son Plan stratégique 2024-2026 à atteindre l'objectif du zéro émission de gaz à effet de serre (GES) pour les véhicules et les bâtiments lui appartenant et elle souhaite l'atteindre en 2040 en conformité avec les orientations gouvernementales.

De plus, la SAQ participe activement à la vie collective en contribuant au mieux-être économique et social de la société québécoise, que ce soit par son Programme de dons et de commandites, par sa campagne au profit de Banques alimentaires du Québec ou par sa contribution et celle de ses employé[e]s à la campagne Entraide. La SAQ est aussi pleinement engagée dans l'ensemble de ses activités à promouvoir l'achat québécois et responsable.

Finalement, mentionnons que la SAQ fait face à diverses réclamations et poursuites. La direction est d'avis qu'aucun règlement pouvant résulter de celles-ci n'aurait un effet important sur la situation financière de la Société.

Perspectives

L'exercice 2024-2025 sera caractérisé par l'amélioration de l'expérience de tou[te]s les client[e]s qui demeurera au cœur des priorités de l'organisation. De nouveaux outils pour notre personnel de succursale seront déployés lui permettant d'améliorer les processus opérationnels et de faire des recommandations personnalisées à la clientèle. De plus, la SAQ poursuivra ses initiatives commerciales et sa collaboration avec les producteurs d'ici.

Toujours dans l'objectif de maximiser les retombées de ses activités au bénéfice des Québécois[es], la SAQ poursuivra l'amélioration de sa performance. Plusieurs projets appuieront cet objectif, notamment la poursuite du projet d'agrandissement du Centre de distribution de Montréal, qui permettra d'automatiser la préparation de commandes à l'unité, ainsi que ceux liés à l'évolution de ses systèmes informationnels.

Des progrès importants ont été réalisés en santé et sécurité au travail au cours des dernières années. Les initiatives ayant contribué à cette transformation se poursuivront au cours du prochain exercice. La SAQ continuera aussi ses initiatives afin de favoriser et valoriser la diversité au sein de ses équipes. Finalement, la SAQ poursuivra la négociation de la convention collective des employé[e]s de magasins et de bureaux au cours de l'exercice 2024-2025.

La SAQ s'est donné comme objectif d'atteindre zéro émission de GES d'ici 2040 et plusieurs initiatives seront mises en place au cours du prochain exercice dans ce sens, particulièrement en lien avec la décarbonation de nos bâtiments et l'électrification de notre parc de véhicules. À cela, il faut ajouter la préparation à la phase 2 de la consigne élargie, projet d'envergure qui marquera un virage environnemental important dans l'ensemble du territoire québécois, en collaboration avec le gouvernement du Québec et l'industrie.

**Ventes par réseaux**

(en millions de dollars canadiens)

	2024 ⁽¹⁾	2023	2022 ⁽²⁾	2021 ⁽²⁾	2020
Succursales et centres spécialisés	3 772,5	3 683,5	3 507,7	3 197,9	3 137,2
Grossistes-épiciers	328,0	364,0	346,4	392,3	351,5
Total	4 100,5	4 047,5	3 854,1	3 590,2	3 488,7

Ventes par catégories de produits

(en millions de dollars canadiens)

	2024 ⁽¹⁾	2023	2022 ⁽²⁾	2021 ⁽²⁾	2020
Vins	2 790,4	2 767,4	2 674,2	2 535,7	2 503,8
Spiritueux	1 147,4	1 125,5	1 037,4	949,3	890,8
Bières, cidres et prêts-à-boire	162,7	154,6	142,5	105,2	94,1
Total	4 100,5	4 047,5	3 854,1	3 590,2	3 488,7

Résultats financiers

(en millions de dollars canadiens)

	2024 ⁽¹⁾	2023	2022 ⁽²⁾	2021 ⁽²⁾	2020
Ventes	4 100,5	4 047,5	3 854,1	3 590,2	3 488,7
Coût des produits vendus	2 068,8	2 007,9	1 920,1	1 786,4	1 726,7
Charges nettes ⁽³⁾	603,6	613,5	584,0	584,7	536,5
Résultat net	1 428,1	1 426,1	1 350,0	1 219,1	1 225,5
Résultat global	1 424,2	1 425,7	1 349,9	1 217,7	1 225,7

Revenus gouvernementaux tirés de l'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	2024 ⁽¹⁾	2023	2022 ⁽²⁾	2021 ⁽²⁾	2020
Dividende déclaré	1 428,1	1 426,1	1 350,0	1 219,1	1 225,5
Taxes et droits versés aux gouvernements	1 264,8	1 270,4	1 231,0	1 186,8	1 147,1
Total	2 692,9	2 696,5	2 581,0	2 405,9	2 372,6

Composition de l'actif

(en millions de dollars canadiens)

	2024 ⁽¹⁾	2023	2022 ⁽²⁾	2021 ⁽²⁾	2020
Stocks	558,5	579,2	541,1	473,9	387,6
Immobilisations corporelles et incorporelles	266,8	212,4	201,4	204,3	196,0
Autres postes de l'actif	483,1	645,8	700,4	684,2	700,1
Total	1 308,4	1 437,4	1 442,9	1 362,4	1 283,7

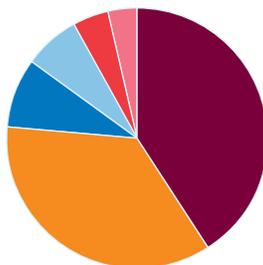
(1) Exercice financier de 53 semaines

(2) Les activités des exercices 2021 et 2022 ont été impactées par la pandémie de COVID-19. Ces impacts ont eu des répercussions financières sur la répartition des ventes effectuées auprès des différentes clientèles, sur la marge brute y afférente, ainsi que sur les charges nettes.

(3) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les (produits nets) charges nettes de financement.



RÉPARTITION DU PRIX DE VENTE



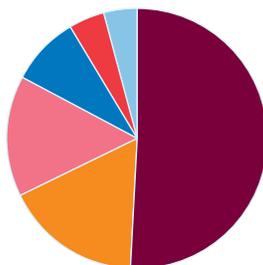
Vin importé⁽¹⁾, format 750 ml

(en dollars et en pourcentages)
30 mars 2024

● Majoration ⁽²⁾	6,16 \$	41,1 %
● Prix du fournisseur en dollars canadiens incluant le transport	5,31	35,4
● Taxe de vente provinciale	1,30	8,7
● Taxe spécifique versée au gouvernement du Québec	1,05	7,0
● Taxe fédérale sur les produits et services	0,65	4,3
● Droits d'accise et de douane versés au gouvernement du Canada	0,53	3,5
Prix de vente au détail (la bouteille)	15,00 \$	100,0 %

(1) En approvisionnement continu

(2) La majoration permet d'assumer les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration et de dégager un résultat net.



Spiritueux local, format 750 ml

(en dollars et en pourcentages)
30 mars 2024

● Majoration ⁽¹⁾	13,27 \$	51,0 %
● Prix du fournisseur en dollars canadiens incluant le transport	4,30	16,6
● Droits d'accise versés au gouvernement du Canada	3,99	15,4
● Taxe de vente provinciale	2,26	8,7
● Taxe fédérale sur les produits et services	1,13	4,3
● Taxe spécifique versée au gouvernement du Québec	1,05	4,0
Prix de vente au détail (la bouteille)	26,00 \$	100,0 %

(1) La majoration permet d'assumer les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration et de dégager un résultat net.



Attestation financière du président et chef de la direction et de la vice-présidente et cheffe de la direction financière

Nous, Jacques Farcy, président et chef de la direction, et Édith Filion, vice-présidente et cheffe de la direction financière de la Société des alcools du Québec, attestons ce qui suit :

1. Examen : Nous avons examiné les états financiers, la revue financière annuelle et le communiqué de presse visant les résultats annuels (ci-après désignés comme les « documents annuels ») de la Société des alcools du Québec (« la Société ») pour l'exercice clos le 30 mars 2024.

2. Aucune information fausse ou trompeuse : À notre connaissance et avec la diligence raisonnable dont nous avons fait preuve, les documents annuels ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour l'exercice visé par les documents annuels.

3. Image fidèle : À notre connaissance, les états financiers et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents annuels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société à la date de clôture de l'exercice présenté dans les documents annuels ainsi que des résultats de son exploitation pour l'exercice.

4. Responsabilité : Nous avons la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) pour la Société au sens de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

5. Conception : Sous réserve des limitations indiquées, le cas échéant, aux paragraphes 5.2 et 5.3, à la clôture de l'exercice, nous avons fait ce qui suit :

- a) conçu ou fait concevoir sous notre supervision des CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que :
 - i) l'information importante relative à la Société nous est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis;
 - ii) l'information qui doit être présentée par la Société dans les documents annuels qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation; et
- b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

5.1 Cadre de contrôle : Le cadre de contrôle que nous avons utilisé pour concevoir le CIIF est celui proposé par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO 2013).

5.2 Faiblesse importante du CIIF liée à la conception : s. o.

5.3 Limitation de l'étendue de la conception : s. o.

6. Évaluation : Nous, soussigné[e]s, avons fait ce qui suit :

- a) évalué ou fait évaluer sous notre supervision l'efficacité des CPCI de la Société à la clôture de l'exercice et la Société a présenté dans sa revue financière annuelle nos conclusions en fonction de cette évaluation; et
- b) évalué ou fait évaluer sous notre supervision l'efficacité du CIIF de la Société à la clôture de l'exercice et la Société a présenté dans sa revue financière annuelle l'information suivante :
 - i) nos conclusions au sujet de l'efficacité du CIIF à la clôture de l'exercice en fonction de cette évaluation; et
 - ii) les éléments sur chaque faiblesse importante liée au fonctionnement existant à la clôture de l'exercice : s. o.

7. Communication des modifications du CIIF : La Société a présenté dans sa revue financière annuelle toute modification apportée au CIIF au cours de la période comptable commençant le 26 mars 2023 et se terminant le 30 mars 2024 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.

8. Communication aux auditeur[trice]s et au conseil d'administration ou au comité d'audit de la Société : Nous avons informé, en fonction de la dernière évaluation du CIIF, les auditeur[trice]s indépendant[e]s externes ainsi que le conseil d'administration de la Société ou son comité d'audit de toute fraude impliquant la direction ou d'autres salarié[e]s jouant un rôle important dans le CIIF.

Jacques Farcy
Président et chef de la direction

Édith Filion
Vice-présidente et cheffe de la direction financière

Montréal, le 24 mai 2024



Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers qui suivent ont été dressés par la direction de la Société des alcools du Québec (la Société) et approuvés par son conseil d'administration. La direction est responsable des données et des affirmations contenues dans ces états financiers et dans les autres sections du Rapport annuel. Les états financiers ont été préparés selon les méthodes et les procédés établis par la direction, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), et reflètent les meilleurs jugements et estimations de la direction, basés sur l'information alors disponible.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction de la Société maintient un système de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que les biens de l'entreprise sont convenablement protégés, que les transactions sont effectuées conformément à son autorisation et, enfin, que les registres comptables constituent une base fiable pour l'établissement d'états financiers exacts et ponctuels. De plus, le Service d'audit interne passe en revue, sur une base sélective, les processus comptables et les systèmes de gestion. Ses constatations et ses recommandations sont transmises à la direction, qui agit en conséquence. La direction reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Société conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration de la Société a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses obligations relatives à la préparation d'états financiers et au contrôle financier de l'exploitation. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche au moyen de son comité d'audit, qui se compose uniquement d'administrateur[trice]s indépendant[e]s. Ce comité révisé périodiquement les états financiers et étudie également les rapports portant sur les méthodes comptables ainsi que sur les systèmes de contrôle interne. Les auditeur[trice]s indépendant[e]s peuvent, sans restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne leur audit.

Les états financiers ont été audités conjointement par le Vérificateur général du Québec et par le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le Rapport des auditeurs indépendants, qui figure ci-après, précise la nature et l'étendue de leur audit et présente leur opinion à l'égard de ces états financiers.

Jacques Farcy
Président et chef de la direction

Édith Filion
Vice-présidente et cheffe de la direction financière

Montréal, le 24 mai 2024

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au ministre des Finances

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société des alcools du Québec (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 mars 2024, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 30 mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Informations autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel 2024, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Nous avons obtenu le rapport annuel 2024 avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Patrick Dubuc, CPA auditeur
Vérificateur général adjoint

Montréal, le 24 mai 2024

Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l.¹

¹CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A127023



ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
Ventes (note 6)	4 100 504 \$	4 047 471 \$
Coût des produits vendus (note 6)	2 068 811	2 007 876
Bénéfice brut (note 6)	2 031 693	2 039 595
Frais de vente et mise en marché et distribution	586 693	580 882
Frais d'administration	103 665	111 400
Revenus publicitaires, promotionnels et divers	(86 387)	(77 096)
Résultat d'exploitation	1 427 722	1 424 409
(Produits nets) charges nettes de financement (note 8)	(375)	(1 662)
Résultat net de l'exercice	1 428 097	1 426 071
Autres éléments du résultat global		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement en résultat net		
Réévaluation au titre des prestations définies du régime de retraite (note 18)	3 925	412
Résultat global de l'exercice	1 424 172 \$	1 425 659 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens)

	Capital-actions	Résultats nets non distribués	Autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 26 mars 2022	30 000 \$	15 199 \$	(6 737) \$	38 462 \$
Résultat net de l'exercice	-	1 426 071	-	1 426 071
Autres éléments du résultat global (note 18)	-	-	(412)	(412)
Dividende	-	(1 426 071)	-	(1 426 071)
Solde au 25 mars 2023	30 000	15 199	(7 149)	38 050
Résultat net de l'exercice	-	1 428 097	-	1 428 097
Autres éléments du résultat global (note 18)	-	-	(3 925)	(3 925)
Dividende	-	(1 428 097)	-	(1 428 097)
Solde au 30 mars 2024	30 000 \$	15 199 \$	(11 074) \$	34 125 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	122 944 \$	187 242 \$
Placement	-	75 000
Comptes clients et autres débiteurs (note 10)	43 482	46 760
Stocks (note 11)	558 530	579 205
Dépôts et charges payées d'avance	33 152	28 306
	758 108	916 513
Immobilisations corporelles (note 12)	223 681	173 299
Immobilisations incorporelles (note 13)	43 117	39 061
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 14)	283 517	305 706
Actif net au titre des prestations définies du régime de retraite (note 18)	-	2 863
	1 308 423 \$	1 437 442 \$
Passif		
Passif courant		
Comptes fournisseurs et autres charges à payer (note 16)	486 857 \$	481 132 \$
Taxes et droits gouvernementaux à payer	100 648	146 848
Provisions (note 17)	46 399	35 327
Tranche à moins d'un an des obligations locatives (note 14)	49 121	50 007
Dividende à payer (note 20)	313 098	386 071
	996 123	1 099 385
Obligations locatives (note 14)	245 685	267 661
Passif au titre des crédits de congés de maladie cumulés (note 18)	32 490	32 346
	1 274 298	1 399 392
Capitaux propres		
Capital-actions (note 19)	30 000	30 000
Résultats nets non distribués	15 199	15 199
Autres éléments du résultat global	(11 074)	(7 149)
	34 125	38 050
	1 308 423 \$	1 437 442 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Johanne Brunet
Présidente du conseil d'administration

René Leprohon
Président du comité d'audit



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
Activités d'exploitation		
Résultat net	1 428 097 \$	1 426 071 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	19 041	19 283
Amortissement des immobilisations incorporelles	8 665	8 281
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	51 861	51 957
Pertes à la cession d'immobilisations corporelles	130	312
Radiation d'immobilisations incorporelles	482	3 519
Montants repris pour provisions	(2 388)	(769)
Charge au titre des crédits de congés de maladie	2 526	6 705
Charge au titre du régime de retraite	851	418
Ajustements pour (produits nets) charges nettes de financement et autres	(1 650)	(2 607)
	1 507 615	1 513 170
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 21)	(21 011)	(67 223)
Intérêts payés	(72)	(24)
Intérêts perçus	7 573	7 936
Intérêts en vertu des obligations locatives (note 14)	(5 851)	(5 305)
Prestations versées au titre du régime des crédits de congés de maladie cumulés	(2 382)	(2 237)
Capitalisation de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite	(1 792)	(1 289)
Prestations versées au titre du régime de retraite	(121)	(71)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 483 959	1 444 957
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(25 000)	(150 000)
Cessions de placements	100 000	75 000
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(55 711)	(34 630)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(14 026)	(8 875)
Produits de cession d'immobilisations corporelles	84	105
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	5 347	(118 400)
Activités de financement		
Loyers versés en trésorerie en vertu des obligations locatives	(52 534)	(50 998)
Dividende	(1 501 070)	(1 417 950)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 553 604)	(1 468 948)
Diminution nette de la trésorerie	(64 298)	(142 391)
Trésorerie au début de l'exercice	187 242	329 633
Trésorerie à la fin de l'exercice	122 944 \$	187 242 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens)

1

Généralités, statuts et nature des activités

La Société des alcools du Québec (la Société) est constituée en vertu de la *Loi sur la Société des alcools du Québec* (RLRQ, c. S-13). Son siège social est situé au 7500, rue Tellier, à Montréal, Québec, Canada. La Société a pour mandat de faire le commerce des boissons alcooliques.

Le 12 juin 2018, à la suite de l'adoption de la *Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière*, ce mandat a été modifié afin d'y inclure la vente du cannabis dans une perspective de protection de la santé, afin d'intégrer les consommateur[trice]s au marché légal du cannabis et de les y maintenir, sans favoriser la consommation de cannabis (article 16.1 de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*). La Société exerce cette mission exclusivement par l'entremise de la Société québécoise du cannabis (SQDC), compagnie à fonds social, dont le siège social est situé au 7355, rue Notre-Dame Est, à Montréal, Québec, Canada, constituée en vertu de l'article 23.1 de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*. La SQDC, bien qu'elle soit considérée comme une filiale de la Société dans la *Loi*, ne répond pas aux critères d'une filiale selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Elle est plutôt considérée comme une entreprise associée. Par conséquent, les comptes de cette entité ne sont pas consolidés avec ceux de la Société. Les principaux éléments justifiant le traitement comptable de la participation de la Société dans la SQDC sont présentés à la note 9 : Participation dans une entreprise associée.

À titre de société d'État, la Société est exonérée de l'impôt sur les bénéfices.

2

Exercice financier

L'exercice financier de la Société se termine le dernier samedi du mois de mars. L'exercice financier clos le 30 mars 2024 comprend 53 semaines d'exploitation (52 semaines pour celui clos le 25 mars 2023).

3

Méthodes comptables significatives

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers ainsi que les notes afférentes ont été préparés conformément aux IFRS. Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 24 mai 2024.

**Notes afférentes aux états financiers (suite)**

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur, du passif au titre des crédits de congés de maladie cumulés et de l'actif net au titre des prestations définies du régime de retraite, dont la base d'évaluation est divulguée dans les méthodes comptables significatives.

Comptabilisation des produits

Les principales sources de produits et les méthodes comptables afférentes sont décrites ci-dessous :

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des client[e]s sont comptabilisés lorsque le contrôle d'un bien ou d'un service est transféré au ou à la client[e] à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange d'un bien ou d'un service. Les revenus associés à la vente du bien ou à la prestation du service sont comptabilisés en fonction des obligations de prestation remplies, soit en transférant les biens ou les services à ces client[e]s. Les produits des activités ordinaires tirés des ventes de boissons alcooliques effectuées aux consommateur[trice]s, aux agences, aux titulaires de permis (incluant les établissements licenciés et les institutions) et aux distributeurs autorisés (grossistes-épiciers) ainsi que les autres produits sont comptabilisés déduction faite des escomptes et retours.

Ventes de bières

La Société perçoit des frais de service liés à l'importation des produits sur le territoire du Québec auprès des titulaires d'un permis de brasseur et des titulaires d'un permis de distributeur de bière. Ces frais de service sont comptabilisés lorsque les services sont rendus au poste « Revenus publicitaires, promotionnels et divers ». Puisque les titulaires d'un permis de brasseur transigent leurs bières vers leurs lieux de fabrication au Québec, ces produits doivent être achetés exclusivement de la Société. Ces transactions d'achats et de ventes ne génèrent aucun bénéfice brut pour la Société.

Cartes-cadeaux

La Société vend des cartes-cadeaux à ses points de vente et par l'intermédiaire de tiers sélectionnés. Aucun produit n'est comptabilisé au moment où les cartes-cadeaux sont vendues. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de produits reportés et incluses au poste « Comptes fournisseurs et autres charges à payer ». Le produit des activités ordinaires s'y rattachant est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux sont échangées. La Société comptabilise également des produits lorsqu'il devient probable que le ou la client[e] n'exercera pas son droit d'échange. La valeur des cartes-cadeaux non échangées est évaluée selon les tendances historiques.

Programme de personnalisation de l'expérience client

Le programme de personnalisation de l'expérience client SAQ *Inspire* permet aux client[e]s de cumuler des points sur leurs achats effectués dans les succursales et par l'intermédiaire du site transactionnel de la Société. Ces points peuvent être échangés par les client[e]s pour obtenir des rabais sur leurs achats futurs. La juste valeur des points octroyés est comptabilisée en tant qu'élément distinct de la transaction de vente et sa comptabilisation à titre de produit est différée jusqu'à ce que ces points soient échangés. La détermination de cette juste valeur repose sur la valeur d'échange des points octroyés. Les produits reportés liés à ce programme sont comptabilisés au poste « Comptes fournisseurs et autres charges à payer ». La Société est propriétaire de ce programme et en assure l'administration.

Autres produits

Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'engagement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les programmes publicitaires et promotionnels en coopération avec les représentant[e]s des fournisseurs et les autres revenus sont comptabilisés séparément lorsqu'ils peuvent être évalués de façon fiable et lorsque les services sont rendus.

Participation comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence**Entité sous influence notable**

L'entité sur laquelle la Société exerce une influence notable (la SQDC) est initialement comptabilisée au coût, puis ultérieurement selon la méthode de la mise en équivalence.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

**Notes afférentes aux états financiers (suite)**

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Comptabilisation des contreparties reçues ou à recevoir de fournisseurs

Les contreparties reçues ou à recevoir de fournisseurs sont considérées comme des ajustements de prix des produits des fournisseurs et, en conséquence, sont comptabilisées en réduction du coût des produits vendus et des stocks. Certaines exceptions s'appliquent lorsque les contreparties reçues ou à recevoir représentent des remboursements de coûts différentiels engagés par la Société pour vendre des produits des fournisseurs ou des paiements au titre de biens livrés ou de services fournis aux fournisseurs. Ces dernières contreparties reçues ou à recevoir des fournisseurs sont comptabilisées, selon leur nature, en réduction des charges afférentes ou à titre d'autres produits.

Conversion des devises

Les états financiers sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit le dollar canadien.

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière, tandis que les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date d'origine des transactions. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les stocks de fin et dans le coût des produits vendus.

Instruments financiers**Classement et évaluation des instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs financiers, à l'exception des comptes clients et autres débiteurs qui ne comportent pas une composante de financement importante et qui sont évalués au prix de transaction, sont évalués à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale, majorés ou diminués des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés à l'état du résultat global. Leur évaluation au cours des périodes subséquentes et la comptabilisation des variations de leur juste valeur et lorsque applicable, dépendent de la catégorie dans laquelle ils sont classés.

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- au coût amorti; ou
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN).

Le classement dépend à la fois :

- du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers; et
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il satisfait aux deux conditions qui suivent et qu'il n'est pas désigné à la JVBRN :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant au coût amorti sont évalués à la JVBRN. C'est notamment le cas de l'ensemble des actifs financiers dérivés.



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

En présence de compensation des actifs financiers et des passifs financiers, des droits et obligations sont présentés comme un montant net dans l'état de la situation financière uniquement lorsque la Société détient le droit juridiquement exécutoire de compenser et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction. Par la suite, les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société peut également désigner des passifs à la JVBRN, c'est notamment le cas de l'ensemble des passifs financiers dérivés.

La Société a effectué le classement suivant de ses instruments financiers :

Actif/Passif	Classement selon l'IFRS 9
La trésorerie, les placements, les comptes clients et autres débiteurs et les dépôts	« Coût amorti »
Instruments financiers dérivés (contrats de change)	« Juste valeur par le biais du résultat net »
Les comptes fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des cartes-cadeaux en circulation, des produits reportés sur le programme SAQ <i>Inspire</i> et de la rémunération et avantages du personnel à payer) ainsi que le dividende à payer	« Coût amorti »

Dépréciation des actifs financiers

La Société applique, à chaque date de clôture, pour les actifs financiers évalués au coût amorti, un modèle prospectif fondé sur les pertes de crédit attendues.

La Société estime les pertes de crédit attendues liées aux instruments financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation utilisée est différente selon qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit.

Dans le cas des comptes clients et autres débiteurs, la Société utilise une méthode simplifiée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues et la correction de valeur des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Celles-ci correspondent aux insuffisances attendues des flux de trésorerie contractuels en tenant compte du potentiel de défaillance à tout moment pendant la durée de vie de l'instrument financier.

Instruments financiers dérivés

La Société gère partiellement son risque de change sur les sorties de fonds prévues en devises au moyen de contrats de change à terme. Ils sont évalués à la juste valeur en fin d'exercice et les variations de juste valeur sont reflétées dans l'état du résultat global. La Société ne documente pas la relation de couverture selon les exigences des IFRS et, par conséquent, ces instruments financiers dérivés ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Hiérarchie de la juste valeur des éléments financiers

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour classer la juste valeur des éléments financiers. Les trois niveaux de la hiérarchie reflètent l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations sur des données d'entrées observables utilisées pour l'évaluation :

- niveau 1 : les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Trésorerie

La trésorerie représente les liquidités déposées auprès d'institutions financières reconnues et porte intérêt aux taux du marché.

Placements

Les placements sont constitués d'instruments financiers du marché monétaire émis et garantis par des banques canadiennes, dont l'échéance est de plus de 90 jours et de moins de 365 jours à compter de la date d'acquisition.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des stocks de boissons alcooliques comprend le coût d'acquisition, les frais de transport à l'achat, les droits d'accise et de douane afférents ainsi que les frais de livraison directs engagés pour rendre disponibles les produits aux différents points de vente.

Immobilisations corporelles

Les terrains détenus à des fins administratives sont présentés à leur coût d'acquisition. Puisque aucune durée d'utilité définie ne peut être établie pour les terrains, ils ne sont pas amortis.

Les bâtisses, les améliorations locatives, le mobilier et équipement et le matériel roulant sont comptabilisés au coût d'acquisition, diminué des amortissements et des pertes de valeur.

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé lors de sa cession ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'un élément des immobilisations corporelles, qui correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé au poste « Revenus publicitaires, promotionnels et divers » à l'état du résultat global.

Ces actifs sont amortis, à compter de la date où ils sont prêts à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'ils se trouvent à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir être exploités de la manière prévue par la direction, sur leur durée d'utilité attendue selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et le mode d'amortissement sont réexaminés à la fin de chaque exercice. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

Bâtisses :	
Structures et enveloppes des bâtisses	75 ans
Toitures et systèmes électromécaniques	20 ans
Aménagements intérieurs et extérieurs	10 et 15 ans
Améliorations locatives	5 à 15 ans
Mobilier et équipement	3 à 20 ans
Matériel roulant	8 à 15 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles est réparti entre les « Frais de vente et mise en marché et distribution » et les « Frais d'administration ».



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, composées de logiciels développés à l'interne et de logiciels et licences acquis, sont comptabilisées au coût, diminué des amortissements et des pertes de valeur. Celui-ci comprend les frais directement liés à l'acquisition, à l'installation ou au développement de logiciels destinés à un usage interne.

Les coûts directement attribuables à la phase de développement de nouveaux logiciels sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles à condition qu'ils remplissent les exigences suivantes :

- l'achèvement de l'immobilisation incorporelle est techniquement faisable en vue de sa mise en service;
- la Société a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service;
- la Société a la capacité de mettre en service l'immobilisation incorporelle;
- l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- il existe des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement de l'immobilisation incorporelle et la mettre en service; et
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les dépenses pour la phase de recherche d'un projet interne et celles de développement qui ne remplissent pas ces critères pour l'inscription à l'actif sont comptabilisées en résultat net de l'exercice au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Les coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique qui ne satisfont pas aux critères d'inscription à l'actif sont passés en charges et comptabilisés en résultat net de l'exercice.

Un élément des immobilisations incorporelles est décomptabilisé lors de sa cession ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'un élément des immobilisations incorporelles, qui correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé au poste « Revenus publicitaires, promotionnels et divers » à l'état du résultat global.

Ces actifs sont amortis, à compter de la date où ils sont prêts à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'ils se trouvent à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir être exploités de la manière prévue par la direction, sur leur durée d'utilité attendue selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et le mode d'amortissement sont réexaminés à la fin de chaque exercice. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

Logiciels et licences acquis	3 à 5 ans
Logiciels développés à l'interne	3 à 15 ans

Les charges se rapportant à la maintenance des logiciels, c'est-à-dire les sommes dépensées pour l'achat et l'installation de correctifs et de mises à niveau mineures, sont comptabilisées en résultat net de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est imputé au poste « Frais d'administration ».



3. Méthodes comptables significatives (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes appelées unités génératrices de trésorerie (UGT). La Société considère chaque succursale de vente au détail comme une UGT distincte. Certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'UGT. Les actifs communs, qui comprennent les installations du siège social et les Centres de distribution, ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. Les actifs communs sont soumis au test de dépréciation en fonction du plus petit groupe d'UGT auquel les actifs communs peuvent être attribués de manière raisonnable et cohérente.

À la fin de chaque exercice, la Société détermine s'il existe un indice que les immobilisations corporelles, incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation aient subi une perte de valeur. En fin d'exercice, la Société effectue un test de dépréciation des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées, qu'il y ait eu indice de dépréciation ou non. Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Les pertes de valeur liées aux UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT. Tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une reprise de valeur peut compenser une perte de valeur antérieure si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT excède la valeur comptable jusqu'à concurrence du coût amorti qui aurait été obtenu si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Contrats de location

Lorsqu'elle conclut un contrat, la Société détermine si le contrat constitue ou comprend un contrat de location. Un contrat constitue ou comprend un contrat de location s'il confère à la Société le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pendant la durée du contrat de location moyennant une contrepartie. La Société s'est prévaluée de la mesure de simplification de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives déterminées sur la base de leur prix distinct relatif sur le coût de location. Le prix distinct relatif est déterminé en fonction du coût réel facturé par le fournisseur.

La Société comptabilise à l'état de la situation financière un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative lorsque le bien loué est mis à sa disposition.

Les paiements au titre de la location pour des biens qui sont exemptés du fait de l'exemption à court terme, les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur ainsi que les paiements variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés dans les « Frais de vente et mise en marché et distribution » et les « Frais d'administration ».

L'évaluation des obligations locatives comprend les paiements fixes et fixes en substance, ainsi que les paiements variables au titre de la location qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. S'il y a lieu, les obligations locatives comprennent aussi le prix d'exercice de toute option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location si la durée du contrat de location reflète également l'exercice de l'option de résiliation du contrat de location ainsi que les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle. Après la comptabilisation initiale, la Société évalue les obligations locatives au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsque la direction revoit sa décision d'exercer ou non un renouvellement ou une résiliation de contrat de location ou lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux. Lorsque l'obligation locative est réévaluée, le montant de la réévaluation est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si l'actif au titre de droits d'utilisation se trouve déjà ramené à zéro.

**Notes afférentes aux états financiers (suite)**

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont ajustés en fonction du même montant de réévaluation. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant initial des obligations locatives majoré des coûts directs initiaux, des paiements au titre de la location effectués à la date de début du contrat de location ou avant cette date, déduction faite de tout avantage incitatif reçu, et des coûts de mise hors service. Après la comptabilisation initiale, la Société applique le modèle du coût. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul de l'amortissement, du cumul des pertes de valeur et de toute réévaluation d'obligations locatives. Les actifs sont amortis selon le mode linéaire sur la plus courte durée entre la durée d'utilité des actifs et la durée des contrats de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Se reporter à la rubrique relative à la dépréciation des actifs non financiers.

Les taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur actualisée correspondent aux taux d'intérêt implicites des contrats de location s'il est possible de déterminer facilement ces taux. Sinon, ils correspondent aux taux d'emprunt marginaux de la Société. La durée des contrats de location utilisée correspond à la période contractuelle durant laquelle les contrats de location sont non résiliables, à laquelle s'ajoutent les périodes couvertes par une option de renouvellement des contrats de location que la Société a la certitude raisonnable d'exercer et les périodes couvertes par toute option de résiliation des contrats de location que la Société a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Taxes et droits gouvernementaux à payer

Les taxes et droits gouvernementaux à payer sont comptabilisés au montant exigé par les lois.

Régimes d'avantages du personnel

Crédits de congés de maladie cumulés

La Société administre un régime non capitalisé de congés de maladie cumulés qui garantit à la plupart de ses employé[e]s le paiement des crédits de congés de maladie. Le coût des prestations futures au titre de paiement des crédits de congés de maladie gagnés par les employé[e]s de la Société qui participent au régime est établi par calculs actuariels, selon la méthode de répartition des prestations définies au prorata des années de service, et il est imputé aux résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par ces employé[e]s. Les calculs actuariels tiennent compte des hypothèses les plus probables établies par la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite et le taux d'utilisation des crédits de congés de maladie.

Le régime des crédits de congés de maladie cumulés est considéré comme un avantage à long terme plutôt que comme un avantage postérieur à l'emploi. Les écarts actuariels sont comptabilisés en charges immédiatement dans l'exercice courant.

La direction procède à une estimation annuelle de l'obligation au titre des crédits de congés de maladie cumulés avec le soutien d'actuaire indépendants en faisant une mise à jour du taux d'actualisation utilisé lors de la dernière évaluation actuarielle complète. Une nouvelle évaluation actuarielle complète est effectuée tous les trois ans. Si des événements ayant un effet significatif sur l'obligation au titre des crédits de congés de maladie surviennent, la direction procédera à une évaluation actuarielle complète. L'évaluation de l'obligation au titre d'avantages à long terme est fondée sur les taux standards d'inflation et les taux de mortalité. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société relativement aux taux d'utilisation des congés de maladie et aux futures augmentations de salaire. Les taux d'actualisation sont déterminés à la fin de chaque exercice par référence aux obligations d'entreprises d'haute qualité libellées dans la même monnaie que les prestations à verser et ayant des échéances similaires à celles du passif connexe.

**Notes afférentes aux états financiers (suite)**

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Régimes de retraite

Les employé[e]s de la Société participent à des régimes de retraite généraux et obligatoires, soit au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes, administrés par Retraite Québec, sont considérés par la Société comme des régimes à cotisations définies. En effet, les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. La part de l'employeur à ces régimes est comptabilisée en charge dans la période au cours de laquelle les services correspondants des employé[e]s sont reçus.

La Société administre également un régime de retraite supplémentaire pour la haute direction. Ce régime prend en compte le nombre d'années de service et la moyenne des cinq années de salaires annuels les plus élevés durant la carrière de l'employé[e]. Ce régime est à prestations définies et comporte également des garanties de versement de rentes à la retraite et de prestations au décès qui sont indexées annuellement. Le régime est capitalisé depuis l'exercice clos le 31 mars 2012.

La direction procède à une estimation annuelle de l'obligation au titre des prestations définies (OPD) du régime de retraite supplémentaire avec le soutien d'actuaire[s] indépendant[e]s. Une évaluation actuarielle complète est effectuée chaque année. L'évaluation de l'OPD au titre d'avantages postérieurs à l'emploi est fondée sur des méthodes et hypothèses actuarielles similaires à celles décrites pour le régime des congés de maladie cumulés en utilisant les taux spécifiques au régime supplémentaire de retraite de la haute direction.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels relatifs aux obligations et le rendement des actifs du régime excluant le revenu d'intérêts, sont comptabilisées immédiatement dans les Autres éléments du résultat global (AÉRG) et au cumul des AÉRG sans reclassement au résultat net. Le coût des services courants et passés ainsi que les intérêts nets sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies du régime de retraite sont passés en charges dans les postes « Frais d'administration » et « (Produits nets) charges nettes de financement ».

L'actif (le passif) net lié au régime de retraite supplémentaire pour la haute direction, comptabilisé dans l'état de la situation financière, correspond au déficit ou à l'excédent du régime à prestations définies, soit la différence entre la valeur actualisée de l'OPD à la date de clôture et la juste valeur des actifs du régime ajustée pour tenir compte de l'effet, le cas échéant, du plafond de l'actif.

Autres avantages du personnel

Les avantages du personnel à court terme, notamment les droits aux vacances, sont des passifs courants comptabilisés au poste « Comptes fournisseurs et autres charges à payer » et évalués aux montants non actualisés que la Société s'attend à payer en raison des droits non utilisés.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant sont incertains.

L'évaluation des provisions correspond aux charges estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la fin de l'exercice, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les provisions sont revues à la fin de chaque exercice et ajustées pour refléter les meilleures estimations à cette date.



Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

4

Normes, modifications et interprétations nouvelles ou révisées

Normes, modifications et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore entrées en vigueur et que la Société n'a pas adoptées de façon anticipée

À la date d'autorisation pour publication des présents états financiers, de nouvelles normes, de nouvelles modifications et de nouvelles interprétations des normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur. La Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. Elle prévoit les adopter selon leur date d'entrée en vigueur mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur ses états financiers.

Nouvelle norme adoptée le 26 mars 2023

IAS 1 – Présentation des états financiers

En février 2021, l'International Accounting Standards Boards (IASB) a révisé l'IAS 1 *Présentation des états financiers* en exigeant que les entités fournissent désormais des informations sur leurs méthodes significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. Ces modifications à l'IAS 1 s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La Société a appliqué la modification à partir de l'exercice se terminant le 30 mars 2024. Cette modification n'a eu aucune incidence importante sur ses états financiers.

5

Utilisation d'estimations comptables et de jugements critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables et qu'elle utilise des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice.

Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement, et l'incidence de toute modification est immédiatement comptabilisée. Ces estimations et leurs hypothèses reposent sur l'expérience, la conjoncture économique et les tendances générales, ainsi que les conjectures à l'égard de l'issue probable de ces questions. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Des explications quant aux principaux jugements critiques, hypothèses et estimations comptables importants sont présentées ci-dessous :

Logiciels développés à l'interne et dépenses de recherche

La direction doit poser un jugement important pour distinguer l'étape de la recherche de celle du développement. Les coûts directement attribuables à la phase de développement sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque tous les critères sont respectés, tandis que les dépenses de recherche sont passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

La Société veille également à ce que les exigences permettant la comptabilisation des coûts directement attribuables à la phase de développement en tant qu'actifs continuent d'être respectées. Ce suivi est nécessaire puisque le développement d'un logiciel est incertain et peut être compromis par des problèmes techniques survenant après la comptabilisation.

**Notes afférentes aux états financiers (suite)**

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

5. Utilisation d'estimations comptables et de jugements critiques (suite)

Provisions

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers en tant que provision ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques, le montant potentiel à payer, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont source d'incertitude quant aux estimations.

Stocks

Le principal élément pour lequel la direction établit des estimations et formule des hypothèses concerne l'évaluation de la provision pour défauts ou désuétude.

Actif net et passif au titre des avantages du personnel

Le passif au titre des crédits de congés de maladie cumulés et l'actif net au titre des prestations définies du régime de retraite sont sujets à des incertitudes, particulièrement quant à l'estimation des taux d'actualisation, des taux d'utilisation des crédits de congés de maladie et des taux d'inflation et de mortalité, qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures des OPD de la Société.

Durée d'utilité des actifs amortissables

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à la fin de chaque exercice. Les incertitudes concernant ces estimations sont liées à l'obsolescence technique, qui pourrait modifier les durées d'utilité.

Dépréciation des actifs non financiers

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif non financier a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement critique et souvent un certain nombre d'estimations comptables et d'interprétations. S'il existe un indice qu'un actif non financier ou une UGT a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'UGT doit être estimée.

Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses relativement aux résultats d'exploitation futurs. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements futurs.

Contrats de location

La direction exerce un jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, les rendements des succursales, les pratiques commerciales antérieures et la durée du bail avant que l'option soit exercable. Les périodes visées par des options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la direction a la certitude raisonnable que l'option sera exercée. La direction considère le seuil de certitude raisonnable comme un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou le secteur de la vente au détail pourrait influencer sur l'évaluation par la direction de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la direction des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur l'état de la situation financière et l'état du résultat global de la Société. Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la direction doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou au portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement.

Participation dans des entités

La Société formule un jugement pour déterminer les entités qu'elle contrôle, qu'elle contrôle conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable. Une entité est contrôlée si la Société a le pouvoir sur cette entité, si elle est exposée aux rendements variables et si elle a la capacité d'influencer ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité. La Société détient le pouvoir sur une entité lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, soit celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité émettrice. Puisque le pouvoir provient des droits, le pouvoir peut découler d'engagements contractuels. Les résultats des entités sur lesquelles la Société a le contrôle sont inclus dans les états financiers à partir de la date à laquelle le contrôle est acquis jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Certains engagements contractuels comprennent des droits définis dans le but de protéger la participation de la Société sans toutefois que celle-ci ait le pouvoir sur l'entité. Le classement des partenariats en fonction des critères de l'IFRS 11 *Partenariats* ou de placement dans des entreprises associées peut impliquer du jugement de la direction, principalement lorsque plusieurs ententes parallèles à l'entente de partenariat existent.

Le jugement de la relation est établi au moment de l'investissement initial et fait l'objet d'une réévaluation lorsque des faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs éléments ont changé.



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

6

Ventes, coût des produits vendus et bénéfice brut

	2024			2023		
	Succursales et centres spécialisés	Grossistes-épiciers	Total	Succursales et centres spécialisés	Grossistes-épiciers	Total
Ventes	3 772 474 \$	328 030 \$	4 100 504 \$	3 683 509 \$	363 962 \$	4 047 471 \$
Coût des produits vendus	1 895 913	172 898	2 068 811	1 816 428	191 448	2 007 876
Bénéfice brut	1 876 561 \$	155 132 \$	2 031 693 \$	1 867 081 \$	172 514 \$	2 039 595 \$

Les ventes de la Société ne comprennent pas les ventes de bières effectuées aux titulaires d'un permis de brasseur. Ces transactions d'achats et de ventes ne génèrent aucun bénéfice brut pour la Société. Les ventes et le coût des produits vendus résultant des transactions se sont élevés à 75,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 mars 2024 (88 millions de dollars pour l'exercice clos le 25 mars 2023).

7

Rémunération du personnel

Les charges comptabilisées au titre des avantages du personnel se détaillent comme suit :

	2024	2023
Frais de vente et mise en marché et distribution		
Salaires et autres avantages du personnel	301 315 \$	298 605 \$
Avantages sociaux et cotisations aux régimes de retraite	71 380	72 555
	372 695	371 160
Frais d'administration		
Salaires et autres avantages du personnel	56 314	56 871
Avantages sociaux et cotisations aux régimes de retraite	8 984	12 729
	65 298	69 600
	437 993 \$	440 760 \$



Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

8

(Produits nets) charges nettes de financement

	2024	2023
Intérêts sur la trésorerie	(6 255)\$	(4 251)\$
Intérêts sur les placements	(1 318)	(3 685)
	(7 573)	(7 936)
Intérêts sur les emprunts contractés auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec, un organisme du gouvernement exerçant des opérations fiduciaires	9	19
Intérêts sur les emprunts à court terme	63	5
	72	24
Intérêts en vertu des obligations locatives	5 851	5 305
Intérêts nets relatifs aux passifs et à l'actif découlant des régimes d'avantages du personnel	1 275	945
	7 198	6 274
	(375)\$	(1 662)\$

9

Participation dans une entreprise associée

Le 12 juin 2018, à la suite de l'adoption de la *Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière*, la Société a souscrit et détient l'unique action de catégorie « A » émise par la SQDC d'une valeur nominale de 1 000 \$. L'action non participante de catégorie « A » comporte uniquement le droit de voter à toute assemblée des actionnaires.

Le ministre des Finances a souscrit et détient pour sa part une action sans droit de vote de catégorie « B » d'une valeur nominale de 1 000 \$. Cette action de catégorie « B » comporte uniquement le droit de recevoir la totalité du dividende déclaré et de partager le reliquat des biens en cas de liquidation de la SQDC.

La Société a déterminé qu'elle ne détenait pas le contrôle sur la SQDC. Par conséquent, les comptes de la SQDC ne sont pas consolidés dans ceux de la Société. Bien qu'ayant une influence notable sur les activités pertinentes de celle-ci par sa capacité de nommer les membres du conseil d'administration, elle n'a pas droit aux rendements générés par les activités de vente de cannabis au Québec ni au reliquat des actifs nets en cas de dissolution de l'entité. Par conséquent, le solde de la participation correspond au coût de 1 000 \$ au 30 mars 2024.



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

10

Comptes clients et autres débiteurs

	2024	2023
Grossistes-épiciers	16 748 \$	22 677 \$
Établissements licenciés, institutions et autres comptes commerciaux	27 663	27 000
Sommes dues par la SQDC	1 042	753
Provision pour perte de crédit	(1 971)	(3 670)
	43 482 \$	46 760 \$

Sommes dues par la SQDC

La Société agit à titre de prestataire auprès de la SQDC pour la livraison de certains services. La valeur de ces services incluse dans les comptes clients et autres débiteurs au 30 mars 2024 totalise 1 million de dollars (0,8 million de dollars au 25 mars 2023). Des explications supplémentaires sur la nature des services rendus à la SQDC sont présentées à la note 24 : Opérations entre parties liées.

11

Stocks

	2024	2023
Boissons alcooliques ⁽¹⁾	554 966 \$	576 458 \$
Fournitures diverses	3 564	2 747
	558 530 \$	579 205 \$

(1) Le montant des stocks de boissons alcooliques comptabilisé à l'état du résultat global correspond au coût des produits vendus.

Aucun stock n'a été donné en nantissement de passifs.



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

12

Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtisses	Améliorations locatives	Mobilier et équipement	Matériel roulant	Total ⁽¹⁾
Coût						
Solde au 26 mars 2022	23 582 \$	160 180 \$	50 897 \$	157 996 \$	28 629 \$	421 284 \$
Acquisitions	-	8 057	4 086	16 109	4 561	32 813
Dispositions/radiations	-	(623)	(3 482)	(8 426)	(1 522)	(14 053)
Transferts	-	(16)	-	16	-	-
Solde au 25 mars 2023	23 582	167 598	51 501	165 695	31 668	440 044
Acquisitions	-	11 454	6 730	47 765	3 544	69 493
Dispositions/radiations	-	(23)	(405)	(3 165)	(1 181)	(4 774)
Transferts	-	(152)	(1 759)	2 055	-	144
Solde au 30 mars 2024	23 582 \$	178 877 \$	56 067 \$	212 350 \$	34 031 \$	504 907 \$
Amortissement cumulé						
Solde au 26 mars 2022	- \$	81 558 \$	38 594 \$	123 749 \$	17 197 \$	261 098 \$
Amortissement	-	6 711	2 435	8 238	1 899	19 283
Dispositions/radiations	-	(351)	(3 482)	(8 281)	(1 522)	(13 636)
Solde au 25 mars 2023	-	87 918	37 547	123 706	17 574	266 745
Amortissement	-	5 868	2 590	8 643	1 940	19 041
Dispositions/radiations	-	(11)	(405)	(2 963)	(1 181)	(4 560)
Transferts	-	(102)	(51)	153	-	-
Solde au 30 mars 2024	- \$	93 673 \$	39 681 \$	129 539 \$	18 333 \$	281 226 \$
Valeur comptable nette						
Solde au 25 mars 2023	23 582 \$	79 680 \$	13 954 \$	41 989 \$	14 094 \$	173 299 \$
Solde au 30 mars 2024	23 582 \$	85 204 \$	16 386 \$	82 811 \$	15 698 \$	223 681 \$

(1) Des immobilisations corporelles, d'une valeur de 63,7 millions de dollars, étaient en voie de réalisation au 30 mars 2024 (20,2 millions de dollars au 25 mars 2023) et ne sont pas amorties. Ces projets sont constitués principalement de travaux de construction et de réaménagement des infrastructures physiques, de fabrication et d'installation d'équipement et d'acquisition de matériel roulant qui ne sont pas encore mis en service.

L'amortissement des immobilisations corporelles a été réparti comme suit dans l'état du résultat global :

	2024	2023
Frais de vente et mise en marché et distribution	15 313 \$	15 540 \$
Frais d'administration	3 728	3 743
	19 041 \$	19 283 \$



Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

13

Immobilisations incorporelles

	Logiciels et licences acquis	Logiciels développés à l'interne	Total ⁽¹⁾
Coût			
Solde au 26 mars 2022	12 489 \$	91 506 \$	103 995 \$
Acquisitions	243	9 380	9 623
Dispositions/radiations	(427)	(7 028)	(7 455)
Solde au 25 mars 2023	12 305	93 858	106 163
Acquisitions	1	13 346	13 347
Dispositions/radiations	(78)	(482)	(560)
Transferts	(85)	(59)	(144)
Solde au 30 mars 2024	12 143 \$	106 663 \$	118 806 \$
Amortissement cumulé			
Solde au 26 mars 2022	11 418 \$	51 339 \$	62 757 \$
Amortissement	252	8 029	8 281
Dispositions/radiations	(427)	(3 509)	(3 936)
Solde au 25 mars 2023	11 243	55 859	67 102
Amortissement	265	8 400	8 665
Dispositions/radiations	(78)	-	(78)
Solde au 30 mars 2024	11 430 \$	64 259 \$	75 689 \$
Valeur comptable nette			
Solde au 25 mars 2023	1 062 \$	37 999 \$	39 061 \$
Solde au 30 mars 2024	713 \$	42 404 \$	43 117 \$

(1) Des immobilisations incorporelles, d'une valeur de 17,6 millions de dollars, étaient en voie de réalisation au 30 mars 2024 (8,9 millions de dollars au 25 mars 2023) et ne sont pas amorties. Ces projets sont constitués principalement des coûts de développement de logiciels à l'interne et de logiciels et de licences acquis qui ne sont pas encore mis en service.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a été imputé au poste « Frais d'administration » dans l'état du résultat global.



Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

14

Contrats de location

La Société conclut des contrats de location relatifs aux succursales. En général, ces contrats ont une durée contractuelle initiale se situant entre 10 ans et 15 ans et la quasi-totalité d'entre eux sont assortis d'options de renouvellement supplémentaires disponibles par la suite.

Le tableau qui suit présente l'évolution du coût et du cumul de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation pour l'exercice clos le 30 mars 2024 :

	Bâtisses
Coût	
Solde au 26 mars 2022	461 119 \$
Entrées de contrats de location, déduction faite des résiliations de contrats	19 670
Prorogations de contrats de location et autres éléments	34 147
Solde au 25 mars 2023	514 936
Entrées de contrats de location, déduction faite des résiliations de contrats	2 737
Prorogations de contrats de location et autres éléments	26 935
Solde au 30 mars 2024	544 608 \$
Amortissement cumulé	
Solde au 26 mars 2022	157 273 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	51 957
Solde au 25 mars 2023	209 230
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	51 861
Solde au 30 mars 2024	261 091 \$
Valeur comptable nette	
Solde au 25 mars 2023	305 706 \$
Solde au 30 mars 2024	283 517 \$



Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

14. Contrats de location (suite)

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations locatives pour l'exercice clos le 30 mars 2024 :

Solde au 26 mars 2022	314 849 \$
Entrées de contrats de location, déduction faite des résiliations de contrats	19 670
Prorogations de contrats de location et autres éléments	34 147
Loyers versés en trésorerie en vertu des obligations locatives	(56 303)
Intérêts en vertu des obligations locatives	5 305
Solde au 25 mars 2023	317 668
Entrées de contrats de location, déduction faite des résiliations de contrats	2 737
Prorogations de contrats de location et autres éléments	26 935
Loyers versés en trésorerie en vertu des obligations locatives	(58 385)
Intérêts en vertu des obligations locatives	5 851
Solde au 30 mars 2024	294 806 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	49 121 \$
Obligations locatives	245 685
Total obligations locatives	294 806 \$

Le tableau qui suit présente les paiements de loyer minimaux futurs, au 30 mars 2024 et au 25 mars 2023 :

	2024	2023
Moins de 1 an	54 356 \$	55 361 \$
Entre 1 an et 5 ans	183 014	164 965
5 ans et plus	77 901	123 294
Total	315 271 \$	343 620 \$

Paiements de loyer qui ne sont pas comptabilisés comme des obligations locatives :

La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'obligations locatives au titre des contrats de location à court terme (c'est-à-dire les contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins) et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements effectués aux termes de ces contrats de location sont comptabilisés en charge de manière linéaire aux postes « Frais de vente et mise en marché et distribution » et « Frais d'administration ». En outre, la Société effectue des paiements variables au titre de la location à l'égard de l'impôt foncier visant les immeubles loués et qui ne peuvent être comptabilisés comme des obligations locatives. Ces paiements sont également comptabilisés en charges au poste « Frais de vente et mise en marché et distribution » à mesure qu'ils sont encourus.

La charge liée aux paiements qui ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative s'établit comme suit :

	2024	2023
Contrats de location à court terme	118 \$	232 \$
Contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	90	98
Paiements de loyer variables	5 265	4 766
Total	5 473 \$	5 096 \$



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

14. Contrats de location (suite)

Au 30 mars 2024, il n'y avait aucun montant d'engagements au titre de contrats de location à court terme comparativement à 0,1 million de dollars pour l'exercice clos le 25 mars 2023.

La Société est exposée à des sorties de trésorerie futures qui n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation des obligations locatives au montant de 0,9 million de dollars relativement à des contrats de location non encore en vigueur, comparativement à 1,7 million de dollars pour l'exercice clos le 25 mars 2023.

Les sorties de trésorerie totales pour l'exercice clos le 30 mars 2024 se sont élevées à 63,9 millions de dollars comparativement à 61,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 25 mars 2023.

15

Emprunts

La Société dispose d'une marge de crédit bancaire de 20 millions de dollars, renouvelable annuellement et venant à échéance le 31 décembre 2024. Les montants prélevés sur cette marge portent intérêt au taux préférentiel. Au 30 mars 2024 ainsi qu'au 25 mars 2023, celle-ci était entièrement disponible.

16

Comptes fournisseurs et autres charges à payer

	2024	2023
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	323 970 \$	317 656 \$
Cartes-cadeaux en circulation	33 608	34 006
Produits reportés sur le programme <i>SAQ Inspire</i>	42 285	38 435
Rémunération et avantages du personnel à payer	86 994	91 035
	486 857 \$	481 132 \$



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

17

Provisions et passifs éventuels

Provisions

	Litiges et indemnités	Contribution à la collecte sélective	Total
Valeur comptable au 26 mars 2022	13 068 \$	12 809 \$	25 877 \$
Charges de l'exercice	13 852	32 771	46 623
Reprises	(769)	-	(769)
Versements	(6 361)	(30 043)	(36 404)
Valeur comptable au 25 mars 2023	19 790	15 537	35 327
Charges de l'exercice	12 934	32 772	45 706
Reprises	(888)	(1 500)	(2 388)
Versements	(3 612)	(28 634)	(32 246)
Valeur comptable au 30 mars 2024	28 224 \$	18 175 \$	46 399 \$

La provision pour litiges et indemnités est constituée des charges découlant de l'impact potentiel de divergences entre la Société et ses employé[e]s quant à l'interprétation de certaines conditions de travail, de réclamations diverses, ainsi que de litiges d'ordre commercial. Cette provision inclut également un montant alloué à l'application de la *Loi sur l'équité salariale* et à son maintien.

La provision pour contribution à la collecte sélective, dont la variation est comptabilisée au poste « Frais de vente et mise en marché et distribution », est composée principalement des charges nettes estimées de la collecte sélective à être assumées par la Société, en tenant compte des bouteilles vendues, jumelés à une estimation des taux applicables aux contenants de la Société.

Risques environnementaux

Les activités de la Société sont assujetties à des lois, règlements et directives sur l'environnement adoptés par les autorités gouvernementales. La direction considère que les risques environnementaux sont gérés adéquatement et qu'aucun passif actuel ou éventuel n'existe à leur égard à l'exception de la provision pour les programmes de collecte sélective mentionnée ci-haut.

Passifs éventuels

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait face à des réclamations et poursuites diverses, principalement en dommages-intérêts, qui totalisent approximativement 3,3 millions de dollars. La direction de la Société conteste ces poursuites judiciaires et s'oppose donc à donner suite aux réclamations qui en découlent. Puisque, selon la direction, le dénouement des réclamations et poursuites est incertain et que l'impact prévu sur les états financiers de la Société est non significatif, aucune provision n'est comptabilisée dans les livres de la Société relativement à ces passifs éventuels, à l'exception d'un litige dont le risque est évalué à 1,5 million de dollars.



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

18

Actif et passif au titre des avantages du personnel

Régimes généraux et obligatoires

Les employé[e]s de la Société participent au Régime de retraite du personnel employé[e] du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2024, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,69 % à 9,39 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employé[e]s. Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice 2024 s'élèvent à 21,9 millions de dollars (23,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 25 mars 2023) et sont comptabilisées aux postes « Frais de vente et mise en marché et distribution » et « Frais d'administration » à l'état du résultat global. Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses obligations à titre d'employeur.

Crédits de congés de maladie cumulés et régime de retraite à prestations définies

Afin de déterminer l'OPD, à la date de fin d'exercice, les hypothèses actuarielles suivantes ont été utilisées :

	Régime des crédits de congés de maladie cumulés (Avantage à long terme)		Régime de retraite supplémentaire de la haute direction (Avantage postérieur à l'emploi)	
	2024	2023	2024	2023
Taux d'actualisation	4,75 %	4,75 %	5,00 %	4,75 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,60 %	3,50 %
Taux d'utilisation des crédits de congés de maladie selon le groupe d'employé[e]s	de 65 % à 85 %	de 65 % à 85 %	-	-
Espérance de vie moyenne (années) :				
Homme, âgé de 65 ans à la fin de l'exercice	-	-	89,9	89,9
Femme, âgée de 65 ans à la fin de l'exercice	-	-	90,8	90,7
Homme, âgé de 45 ans à la fin de l'exercice	-	-	89,2	89,2
Femme, âgée de 45 ans à la fin de l'exercice	-	-	90,5	90,5

Ces hypothèses ont été élaborées par la direction en tenant compte des conseils d'évaluateur[trice]s actuariel[le]s indépendant[e]s. Ces hypothèses ont également mené aux montants déterminés comme l'OPD de la Société de l'exercice et elles sont considérées comme étant la meilleure estimation de la direction. Toutefois, les résultats réels pourraient être différents. Il existe des incertitudes, particulièrement quant à l'estimation des taux d'actualisation et des taux d'utilisation des crédits de congés de maladie, qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures de l'OPD de la Société.



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

18. Actif et passif au titre des avantages du personnel (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le plus susceptible d'avoir un impact important sur l'état de la situation financière et le résultat global.

Crédits de congés de maladie cumulés

Le coût des prestations futures au titre de paiement des crédits de congés de maladie est établi en fonction du taux de rendement du marché des obligations d'entreprises de haute qualité dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au versement des prestations prévues au régime. Une diminution du rendement du marché d'obligations d'entreprises de haute qualité fera augmenter l'obligation.

Régime de retraite supplémentaire de la haute direction

La valeur actualisée de l'OPD est calculée au moyen du taux d'actualisation déterminé par référence au rendement du marché des obligations d'entreprises de haute qualité. La durée estimée des obligations d'entreprises de haute qualité est similaire à la durée estimée de l'OPD. Une diminution du rendement du marché d'obligations d'entreprises de haute qualité fera augmenter l'OPD, bien que, selon les attentes, cette augmentation sera partiellement contrebalancée par une augmentation de la juste valeur des actifs du régime.

Achat de rentes

Le régime de retraite supplémentaire de la haute direction a procédé à l'achat de rentes au cours de l'exercice clos le 30 mars 2024, entraînant ainsi une liquidation. La valeur actualisée de l'OPD qui a été réglée au moyen de l'achat de rentes prescrites était de 1,6 million de dollars. Le paiement effectué requis par la convention de retraite était de 2,2 millions de dollars. Ainsi, il y a eu une perte de 0,6 million de dollars résultant de la liquidation. Pour l'exercice clos le 25 mars 2023, la valeur actualisée de l'OPD a été réglée au moyen de l'achat de rentes prescrites et n'a généré aucune perte résultant de la liquidation à la suite du paiement requis par la convention de retraite.



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

18. Actif et passif au titre des avantages du personnel (suite)

Rapprochement de l'actif net au titre des prestations définies

La juste valeur des actifs du régime et les OPD de la Société peuvent être rapprochées des montants présentés dans l'état de la situation financière de la façon suivante :

	Régime des crédits de congés de maladie cumulés (Avantage à long terme)		Régime de retraite supplémentaire de la haute direction (Avantage postérieur à l'emploi)	
	2024	2023	2024	2023
Rapprochement des obligations au titre des prestations définies				
Obligations au titre des prestations définies au début	32 346 \$	27 878 \$	9 138 \$	9 175 \$
Coût de l'employeur pour le service courant (temps plein)	1 071	1 447	424	433
Coût de l'employeur pour le service courant (temps partiel)	(15)	(139)		-
Prestations payées au titre d'une liquidation		-	(2 244)	(322)
Prestations versées	(2 382)	(2 237)	(121)	(71)
Intérêts sur l'OPD	1 470	1 072	432	380
Pertes résultant d'une liquidation		-	570	52
Pertes actuarielles - expérience du régime		6 557	1 089	753
Gains actuariels - hypothèses économiques		(1 875)	(171)	(1 262)
Gains actuariels - hypothèses démographiques		(357)		-
Obligations au titre des prestations définies à la fin	32 490 \$	32 346 \$	9 117 \$	9 138 \$
Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime				
Actifs du régime au début			12 001 \$	11 508 \$
Capitalisation de l'obligation par l'employeur			1 792	1 289
Prestations payées au titre d'une liquidation			(2 244)	(322)
Frais administratifs			(52)	(60)
Intérêts sur les actifs du régime			627	507
Rendement sur les actifs du régime (excluant les montants compris dans les intérêts nets)			(562)	(921)
Actifs du régime à la fin			11 562 \$	12 001 \$
Les actifs du régime supplémentaire de la haute direction se détaillent comme suit :				
Titres à revenu fixe			4 305 \$	5 449 \$
Impôt remboursable			7 257	6 552
			11 562 \$	12 001 \$
Rapprochement de l'actif net au titre des prestations définies				
Obligations au titre des prestations définies			(9 117)\$	(9 138)\$
Juste valeur des actifs du régime			11 562	12 001
Actif net au titre des prestations définies avant plafonnement			2 445	2 863
Effet du plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies			(2 445)	-
Actif net au titre des prestations définies à la fin			- \$	2 863 \$



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

18. Actif et passif au titre des avantages du personnel (suite)

Charges comptabilisées en résultat net et aux AÉRG

Les charges comptabilisées en résultat net à l'égard du régime se détaillent comme suit :

	Régime de retraite supplémentaire de la haute direction (Avantage postérieur à l'emploi)	
	2024	2023
Charges comptabilisées en résultat net		
Coût de l'employeur pour le service courant	424 \$	433 \$
Perte résultant d'une liquidation	570	52
Frais administratifs	52	60
Produits d'intérêts nets	(195)	(127)
Charges comptabilisées en résultat net	851 \$	418 \$

Les charges (produits) comptabilisés aux AÉRG au titre de l'OPD du régime se détaillent comme suit :

	Régime de retraite supplémentaire de la haute direction (Avantage postérieur à l'emploi)	
	2024	2023
Charges (produits) comptabilisés aux AÉRG		
Pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets) sur l'OPD du régime de retraite	918 \$	(509)\$
Rendement des actifs (excluant les montants compris dans les intérêts nets)	562	921
Variation de l'effet de plafonnement	2 445	-
Charges comptabilisées aux AÉRG	3 925 \$	412 \$

La meilleure estimation des cotisations que la Société juge devoir verser au régime de retraite supplémentaire de la haute direction pendant le prochain exercice de présentation de l'information financière est de 2,1 millions de dollars.

La durée de l'OPD du régime au 30 mars 2024 est de 17,6 années (17 années au 25 mars 2023).



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

18. Actif et passif au titre des avantages du personnel (suite)

Analyse de sensibilité

L'hypothèse actuarielle importante pour la détermination de l'obligation au titre des crédits de congés de maladie cumulés et de l'OPD du régime de retraite est le taux d'actualisation. Le calcul de l'obligation de chacun des régimes respectifs est sensible à cette hypothèse. Le tableau suivant résume l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % du taux d'actualisation sur l'obligation.

	2024		2023	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Modification de l'hypothèse actuarielle importante – Taux d'actualisation				
(Diminution) augmentation de l'obligation au titre des crédits de congés de maladie	(2,144)\$	2,486 \$	(2 198)\$	2 549 \$
(Diminution) augmentation de l'OPD du régime de retraite	(1,402)\$	1,789 \$	(1 365)\$	1 737 \$

La valeur actuelle de l'obligation au titre des crédits de congés de maladie et l'OPD du régime de retraite sont calculées, dans les analyses de sensibilité, selon la même méthode que pour le calcul de ces obligations dans l'état de la situation financière. Les analyses de sensibilité sont fondées sur la modification d'une seule hypothèse. L'analyse peut ne pas être représentative de la modification actuelle de l'obligation au titre des crédits de congés de maladie et de l'OPD du régime de retraite, puisqu'il est peu probable que la modification liée aux hypothèses survienne de façon isolée, car certaines des hypothèses peuvent être corrélées.

19

Capitaux propres

Capital-actions

La Société mère est une compagnie à fonds social dont les actions font partie du domaine public et sont attribuées au ministre des Finances du Québec. Le capital-actions autorisé de la Société mère se compose de 300 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune qui sont émises et payées.

Résultats nets non distribués

En vertu de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*, le dividende déclaré par la Société est fixé par le ministre des Finances du Québec. Le ministre déclare annuellement le dividende d'un montant égal au résultat net établi conformément aux IFRS, jusqu'à concurrence du montant maximal qui n'entame pas le capital de la Société. Il détermine également les modalités de paiement du dividende.



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

20

Gestion du capital

Le capital de la Société comprend les capitaux propres et le dividende à payer. La Société gère son capital de façon à répondre aux exigences de son actionnaire et à assurer en tout temps la protection de ses fonds. Elle maintient un cadre de gestion rigoureux afin de s'assurer qu'elle exécute de manière efficace les objets spécifiés dans sa loi constitutive.

La Société assume l'entière responsabilité du financement de ses activités. En cours d'exercice, elle verse le dividende à son actionnaire sous forme d'avances périodiques. En raison de ce mode de distribution du résultat net, la Société doit recourir à des sources de financement externes. Pour ce faire, la Société est autorisée par le gouvernement du Québec et son conseil d'administration à effectuer des emprunts à court terme jusqu'à concurrence d'un montant total non remboursé de 300 millions de dollars. Cette limite a été respectée au cours de chaque exercice.

La Société n'est assujettie à aucune autre exigence concernant le recours à des sources de financement externes.

La structure de capital, telle que définie par la Société, s'établit comme suit :

	2024	2023
Capitaux propres	34 125 \$	38 050 \$
Dividende à payer	313 098	386 071
	347 223 \$	424 121 \$



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

21

Informations sur le tableau des flux de trésorerie

	2024	2023
La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaille ainsi :		
Comptes clients et autres débiteurs	3 278 \$	(2 760) \$
Stocks	20 675	(38 133)
Dépôts et charges payées d'avance	(4 846)	(7 722)
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	(7 378)	(30 158)
Taxes et droits gouvernementaux à payer	(46 200)	1 331
Provisions	13 460	10 219
	(21 011) \$	(67 223) \$
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie :		
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles financées par les comptes fournisseurs et autres charges à payer	18 495 \$	5 392 \$



Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

21. Informations sur le tableau des flux de trésorerie (suite)

Rapprochement du passif issu des activités de financement

	Passifs		Capitaux propres	Total
	Dividende à payer	Obligations locatives	Résultats non distribués	
Solde au 26 mars 2022	377 950 \$	314 849 \$	15 199 \$	707 998 \$
Sans effet sur la trésorerie :				
Entrées de contrats de location, déduction faite de la résiliation de contrats		19 670		19 670
Prorogations de contrats de location et autres éléments		34 147		34 147
Résultant des flux de trésorerie :				
Loyers versés en trésorerie en vertu des obligations locatives		(50 998)		(50 998)
Dividende payé	8 121		(1 426 071)	(1 417 950)
Autres variations liées aux capitaux propres			1 426 071	1 426 071
Solde au 25 mars 2023	386 071	317 668	15 199	718 938
Sans effet sur la trésorerie :				
Entrées de contrats de location, déduction faite de la résiliation de contrats		2 737		2 737
Prorogations de contrats de location et autres éléments		26 935		26 935
Résultant des flux de trésorerie :				
Loyers versés en trésorerie en vertu des obligations locatives		(52 534)		(52 534)
Dividende payé	(72 973)		(1 428 097)	(1 501 070)
Autres variations liées aux capitaux propres			1 428 097	1 428 097
Solde au 30 mars 2024	313 098 \$	294 806 \$	15 199 \$	623 103 \$



Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

22

Juste valeur des actifs et passifs financiers

La valeur comptable des instruments financiers venant à échéance à court terme correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les placements, les comptes clients et autres débiteurs, les dépôts, les comptes fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des cartes-cadeaux en circulation, des produits reportés sur le programme SAQ *Inspire* et de la rémunération et des avantages du personnel à payer) ainsi que le dividende à payer.

La juste valeur des contrats de change à terme est de 0,2 million de dollars au 30 mars 2024. Celle-ci est comptabilisée au poste « Comptes fournisseurs et autres charges à payer ». Cette valeur était de (2,4) millions de dollars au 25 mars 2023.

23

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui découlent de ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. Les objectifs poursuivis visent à garantir activement les flux de trésorerie à court terme et à moyen terme de la Société en réduisant l'exposition aux risques financiers.

La Société ne conclut pas de contrats ou d'ententes visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La trésorerie ainsi que les emprunts à court terme à taux variables, contractés sur une base quotidienne, exposent la Société au risque de flux de trésorerie associé aux fluctuations des taux d'intérêt puisqu'ils portent intérêt à taux variable. Les placements à taux fixes exposent quant à eux la Société au risque de juste valeur associé aux fluctuations des taux d'intérêt puisqu'ils portent intérêt à taux fixe. Pour l'exercice clos le 30 mars 2024, le solde moyen de ces instruments financiers correspond à 120,4 millions de dollars (25 mars 2023 : 216,5 millions de dollars). Les instruments financiers ont porté intérêt à des taux variant de 4,50 % à 7,20 % en 2024 (1,25 % à 6,70 % en 2023). Les emprunts à court terme à taux variables ont comporté des échéances variant de 1 à 4 jours en 2024 (échéances variant de 1 à 4 jours en 2023).

Une variation de 1 % dans les taux d'intérêt pour les instruments à taux variable n'aurait pas eu un impact important sur les résultats et les capitaux propres de la Société. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

23. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de change

Le risque de change de la Société provient principalement d'achats faits en euros et en dollars américains. Le risque de change est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés aux fins de spéculation ni de négociation.

Au 30 mars 2024, les comptes fournisseurs libellés en devises représentent 24,6 millions de dollars (15,3 millions d'euros et 1,6 million de dollars américains). Au 25 mars 2023, ils étaient de 21,7 millions de dollars (13,8 millions d'euros et 1,1 million de dollars américains).

Au cours de l'exercice, les achats en devises étrangères présentés en dollars canadiens s'établissent comme suit :

	2024	2023
Euro	419 897 \$	402 651 \$
Dollar américain	54 056	35 723
	473 953 \$	438 374 \$

La Société négocie des contrats de change à terme visant à couvrir partiellement le risque de change auquel elle est exposée, en vertu desquels elle est tenue d'acheter des montants précis de devises à des taux de change déterminés à l'avance.

Bien que l'exposition au cours de change varie durant l'exercice en fonction du volume des opérations réalisées à l'étranger, la Société évalue qu'une variation de 1 % dans le taux de change n'aurait pas eu un impact important sur les résultats et les capitaux propres.

Au 30 mars 2024, la Société a conclu des contrats de change à terme libellés en euros et en dollars américains, ceux-ci ayant une date de début et de fin s'échelonnant sur une période d'environ un mois à compter du 1^{er} avril 2024 et venant à échéance le 26 avril 2024. Au 25 mars 2023, la Société avait conclu des contrats de change à terme libellés en euros et en dollars américains pour lesquels la date de début et de fin s'échelonnait sur une période de sept mois se terminant en octobre 2023.

Les informations concernant les contrats de change à terme se détaillent comme suit :

	2024		2023	
	Cours à moyen terme pondéré	Montant contractuel	Cours à moyen terme pondéré	Montant contractuel
Euro	1,4818	13 780 \$	1,4496	109 301 \$
Dollar américain	1,3489	1 484 \$	1,3617	9 259 \$



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

23. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte survienne en raison du manquement d'un tiers à respecter ses obligations. La valeur comptabilisée dans l'état de la situation financière de la Société au titre des actifs financiers exposés au risque de crédit constitue le montant maximal qui est exposé au risque de crédit. Les instruments financiers qui exposent la Société à un risque de crédit sont composés de la trésorerie ainsi que des comptes clients et autres débiteurs.

Pour réduire son risque de crédit associé aux comptes clients et autres débiteurs, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses client[e]s et examine l'historique de crédit pour tout[e] nouveau[ve] client[e]. La Société ne détient aucun actif en garantie des comptes clients et autres débiteurs. En raison de la diversité de ses client[e]s et de leurs secteurs d'activité, la Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Au cours des dernières années, la Société n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Certains comptes clients et autres débiteurs non dépréciés sont en souffrance à la date de clôture. Le tableau suivant présente le classement chronologique des comptes clients et autres débiteurs en souffrance et la provision pour perte de crédit afférente. La provision est établie en fonction du classement chronologique et du statut des dossiers des client[e]s.

	2024	2023
En souffrance :		
30 jours et moins	2 487 \$	7 965 \$
Plus de 30 jours	734	2 015
	3 221	9 980
Non en souffrance :		
Sommes dues par la SQDC	1 042	753
Autres	41 190	39 697
	45 453	50 430
Provision pour perte de crédit résultant de comptes en souffrance	(1 971)	(3 670)
	43 482 \$	46 760 \$

La perte de crédit sur les comptes clients et autres débiteurs est présentée dans les « Frais d'administration ».

L'évolution de la provision pour perte de crédit se détaille comme suit :

	2024	2023
Solde au début	3 670 \$	2 976 \$
(Récupérations) provision pour pertes de créances	(1 621)	709
Créances radiées	(78)	(15)
Solde à la fin	1 971 \$	3 670 \$

Pour réduire son exposition au risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements, la Société effectue le placement de ses liquidités auprès d'institutions financières reconnues dont les notations par les agences de crédit sont de « catégorie investissement ».



Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

23. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société est exposée à ce risque principalement par ses comptes fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des cartes-cadeaux en circulation, des produits reportés sur le programme SAQ *Inspire* ainsi que de la rémunération et avantages du personnel à payer) et le dividende à payer.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts de montants autorisés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer de disposer des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations.

L'exposition de la Société à ce risque est réduite par un volume important de fonds générés par ses activités d'exploitation, par son niveau de trésorerie, par son niveau de comptes clients récupérables, par des sources de financement préautorisées et par la gestion des emprunts à court terme à taux variables. La Société considère qu'elle est en mesure d'honorer à brève échéance les passifs financiers.

Les échéances des passifs financiers non dérivés se détaillent comme suit :

	2024		2023	
	À 6 mois au plus	À plus de 6 mois	À 6 mois au plus	À plus de 6 mois
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	307 584 \$	16 386 \$	299 161 \$	18 495 \$
Dividende à payer	313 098	-	386 071	-
	620 682 \$	16 386 \$	685 232 \$	18 495 \$

24

Opérations entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères et fonds spéciaux, ainsi qu'à tous les organismes et entreprises public[que]s contrôlé[s] directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis[e] soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable de la part de ce dernier. Les autres parties liées de la Société comprennent une entreprise associée et les principaux[ales] dirigeant[s] de la Société.

Entités contrôlées par le gouvernement du Québec

Sans avoir effectué de collecte de renseignements, ce qui aurait représenté des coûts importants, la Société juge qu'elle n'a conclu aucune opération commerciale individuellement ou collectivement significative avec ses parties liées, à l'exception de la participation dans l'entité associée présentée plus loin. Ainsi, la Société se prévaut de l'exemption selon l'IAS 24 *Information relative aux parties liées* concernant les obligations en matière d'informations à fournir en ce qui a trait aux transactions et soldes, y compris les engagements, avec les parties liées à une autorité publique dont elle est sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable. Ces renseignements n'apporteraient aucune valeur ajoutée aux états financiers annuels.

**Notes afférentes aux états financiers (suite)**

Exercice clos le 30 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

24. Opérations entre parties liées (suite)

Principaux[ales] dirigeant[e]s

Les principaux[ales] dirigeant[e]s de la Société sont les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction et les vice-président[e]s qui composent le comité de direction.

Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principaux[ales] dirigeant[e]s :

	2024	2023
Salaires et avantages à court terme	5 127 \$	3 806 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	457	538
	5 584 \$	4 344 \$

Entreprise associée

Conformément aux termes et conditions prévus à la convention de service entre la Société et la SDQC, la SQDC retient les services de la Société pour bénéficier de son expertise dans le cadre de l'exploitation de son entreprise. Ces services, ci-après nommés « Facturation selon l'entente de service », sont reliés aux expertises suivantes : technologies de l'information, Centre de relation clientèle, acquisition en biens et services, et autres de nature administrative. Cette entente, renouvelable annuellement, est d'une durée indéterminée et peut être modifiée ou résiliée selon les conditions prévues à celle-ci.

Les détails des transactions et soldes entre la Société et la SQDC sont présentés ci-dessous :

	2024	2023
Transactions		
Facturation selon l'entente de service	5 879 \$	5 387 \$
Autres prestations de services et remboursements	1 926	1 166
Soldes des comptes		
Comptes clients et autres débiteurs		
Montant à recevoir relativement à la facturation selon l'entente de service	619	476
Autres montants à recevoir	423	277
	1 042 \$	753 \$



INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Exercices clos les 30 mars 2024 et 25 mars 2023
(chiffres non audités)

2024⁽¹⁾

	Exercice	T4	T3	T2	T1
Nombre de semaines	53	13	16	12	12

Résultats financiers

(en millions de dollars canadiens)

Ventes	4 100,5 \$	838,2 \$	1 414,1 \$	945,7 \$	902,5 \$
Bénéfice brut	2 031,7	423,1	703,9	470,8	433,9
Charges nettes ⁽²⁾	603,6	155,3	181,2	134,5	132,6
Résultat net	1 428,1	267,8	522,7	336,3	301,3
Résultat global	1 424,2	263,9	522,7	336,3	301,3
Dividende payé	1 501,1	445,0	390,0	277,1	389,0

Ventes par réseaux

(en millions de dollars canadiens)

Succursales et centres spécialisés					
Consommateur[trice]s – Succursales	2 986,8 \$	616,2 \$	1 031,3 \$	690,8 \$	648,5 \$
Consommateur[trice]s – SAQ.COM	104,6	19,1	44,6	18,5	22,4
Consommateur[trice]s	3 091,4	635,3	1 075,9	709,3	670,9
Titulaires de permis	495,4	95,5	154,7	120,6	124,6
Agences et autres clients	185,7	37,2	59,1	48,2	41,2
	3 772,5	768,0	1 289,7	878,1	836,7
Grossistes-épiciers	328,0	70,2	124,4	67,6	65,8
Total	4 100,5 \$	838,2 \$	1 414,1 \$	945,7 \$	902,5 \$

Ventes en volume par réseaux

(en millions de litres)

Succursales et centres spécialisés					
Consommateur[trice]s – Succursales	152,8 L	30,8 L	49,7 L	37,7 L	34,6 L
Consommateur[trice]s – SAQ.COM	2,9	0,6	1,0	0,6	0,7
Consommateur[trice]s	155,7	31,4	50,7	38,3	35,3
Titulaires de permis	19,4	3,7	6,0	4,9	4,8
Agences et autres clients	12,4	2,3	3,7	3,4	3,0
	187,5	37,4	60,4	46,6	43,1
Grossistes-épiciers	35,5	7,9	13,2	7,2	7,2
Total	223,0 L	45,3 L	73,6 L	53,8 L	50,3 L

Ventes en volume par catégories de produits

(en millions de litres)

Vins	166,4 L	34,6 L	57,2 L	38,1 L	36,5 L
Spiritueux	31,3	6,5	10,7	7,3	6,8
Bières, cidres et prêts-à-boire	25,3	4,2	5,7	8,4	7,0
Total	223,0 L	45,3 L	73,6 L	53,8 L	50,3 L

(1) Exercice financier de 53 semaines

(2) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les (produits nets) charges nettes de financement.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés.

Exercices clos les 30 mars 2024 et 25 mars 2023
(chiffres non audités)

2023

	Exercice	T4	T3	T2	T1
Nombre de semaines	52	12	16	12	12

Résultats financiers

(en millions de dollars canadiens)

Ventes	4 047,5 \$	755,7 \$	1 427,3 \$	951,4 \$	913,1 \$
Bénéfice brut	2 039,6	373,5	723,2	482,9	460,0
Charges nettes ⁽²⁾	613,5	164,8	181,8	132,5	134,4
Résultat net	1 426,1	208,7	541,4	350,4	325,6
Résultat global	1 425,7	208,3	541,4	350,4	325,6
Dividende payé	1 418,0	410,0	370,0	273,0	365,0

Ventes par réseaux

(en millions de dollars canadiens)

Succursales et centres spécialisés					
Consommateur[trice]s – Succursales	2 918,3 \$	544,2 \$	1 040,8 \$	690,3 \$	643,0 \$
Consommateur[trice]s – SAQ.COM	93,3	17,5	34,3	17,7	23,8
Consommateur[trice]s	3 011,6	561,7	1 075,1	708,0	666,8
Titulaires de permis	498,0	93,6	157,7	120,7	126,0
Agences et autres clients	173,9	32,2	56,7	47,3	37,7
	3 683,5	687,5	1 289,5	876,0	830,5
Grossistes-épiciers	364,0	68,2	137,8	75,4	82,6
Total	4 047,5 \$	755,7 \$	1 427,3 \$	951,4 \$	913,1 \$

Ventes en volume par réseaux

(en millions de litres)

Succursales et centres spécialisés					
Consommateur[trice]s – Succursales	152,1 L	27,3 L	50,8 L	38,5 L	35,5 L
Consommateur[trice]s – SAQ.COM	2,8	0,6	0,9	0,6	0,7
Consommateur[trice]s	154,9	27,9	51,7	39,1	36,2
Titulaires de permis	19,9	3,7	6,2	5,0	5,0
Agences et autres clients	12,0	2,0	3,7	3,4	2,9
	186,8	33,6	61,6	47,5	44,1
Grossistes-épiciers	41,4	8,0	15,4	8,4	9,6
Total	228,2 L	41,6 L	77,0 L	55,9 L	53,7 L

Ventes en volume par catégories de produits

(en millions de litres)

Vins	172,1 L	32,2 L	60,4 L	39,8 L	39,7 L
Spiritueux	31,7	6,0	11,2	7,5	7,0
Bières, cidres et prêts-à-boire	24,4	3,4	5,4	8,6	7,0
Total	228,2 L	41,6 L	77,0 L	55,9 L	53,7 L

Se référer à la p. 82 pour les notes



RÉTROSPECTIVE DES 10 DERNIERS EXERCICES

Exercices clos le dernier samedi du mois de mars
(chiffres non audités)

2024⁽¹⁾

2023

2022⁽²⁾

Résultats financiers

(en millions de dollars canadiens)

Ventes	4 100,5 \$	4 047,5 \$	3 854,1 \$
Bénéfice brut	2 031,7	2 039,6	1 934,0
Charges nettes ⁽³⁾⁽⁴⁾	603,6	613,5	584,0
Résultat net ⁽³⁾	1 428,1	1 426,1	1 350,0
Résultat global	1 424,2	1 425,7	1 349,9

Situation financière

(en millions de dollars canadiens)

Actif total ⁽⁴⁾	1 308,4 \$	1 437,4 \$	1 442,9 \$
Immobilisations corporelles et incorporelles	266,8	212,4	201,4
Fonds de roulement net ⁽⁴⁾	(238,0)	(182,9)	(175,6)
Passif non courant ⁽⁴⁾	278,2	300,0	293,5
Capitaux propres	34,1	38,1	38,5

Flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 484,0 \$	1 445,0 \$	1 429,9 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	69,7	43,5	24,1
Dividende payé	1 501,1	1 418,0	1 354,1

(1) Exercice financier de 53 semaines

(2) Les activités des exercices 2021 et 2022 ont été impactées par la pandémie de COVID-19. Ces impacts ont eu des répercussions financières sur la répartition des ventes effectuées auprès des différentes clientèles, sur la marge brute y afférente, ainsi que sur les charges nettes.

(3) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les (produits nets) charges nettes de financement, la dévaluation d'une participation dans une coentreprise qui a pris fin en 2015 ainsi que la quote-part du résultat net d'une participation comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence qui a pris fin en 2018.

(4) Représentent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16

Certains chiffres comparatifs ont été redressés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice.



2021 ⁽²⁾	2020	2019	2018 ⁽¹⁾	2017	2016	2015
3 590,2 \$	3 488,7 \$	3 293,9 \$	3 251,7 \$	3 122,6 \$	3 073,6 \$	3 006,3 \$
1 803,8	1 762,0	1 670,8	1 652,9	1 654,1	1 637,8	1 600,3
584,7	536,5	524,9	539,2	568,4	570,8	566,6
1 219,1	1 225,5	1 145,9	1 113,7	1 085,7	1 067,0	1 033,7
1 217,7	1 225,7	1 144,5	1 113,6	1 085,4	1 067,1	1 032,7
1 362,4 \$	1 283,7 \$	913,8 \$	813,1 \$	827,7 \$	779,8 \$	708,0 \$
204,3	196,0	193,8	201,9	222,4	241,5	246,5
(176,9)	(168,2)	(118,4)	(129,6)	(150,8)	(164,1)	(169,5)
288,0	289,5	35,8	33,0	32,4	36,3	36,1
38,5	39,9	39,7	41,1	41,2	41,5	41,4
1 269,1 \$	1 353,8 \$	1 228,2 \$	1 095,5 \$	1 135,4 \$	1 157,1 \$	1 126,2 \$
31,2	32,5	17,9	23,4	22,3	33,7	26,2
1 191,5	1 171,9	1 126,7	1 097,7	1 097,0	1 038,7	971,0

Se référer à la p. 84 pour les notes



Exercices clos le dernier samedi du mois de mars
(chiffres non audités)

2024⁽¹⁾

2023

2022⁽²⁾

Ventes par réseaux

(en millions de dollars canadiens et en millions de litres)

Succursales et centres spécialisés

Consommateur[trice]s – Succursales	2 986,8 \$ 152,8 L	2 918,3 \$ 152,1 L	2 935,7 \$ 158,6 L
Consommateur[trice]s – SAQ.COM	104,6 2,9 L	93,3 2,8 L	106,4 3,4 L
	3 091,4 155,7 L	3 011,6 154,9 L	3 042,1 162,0 L
Titulaires de permis	495,4 19,4 L	498,0 19,9 L	302,8 12,5 L
Agences et autres clients	185,7 12,4 L	173,9 12,0 L	162,8 11,8 L
	3 772,5 187,5 L	3 683,5 186,8 L	3 507,7 186,3 L
Grossistes-épiciers	328,0 35,5 L	364,0 41,4 L	346,4 39,9 L
Total	4 100,5 \$ 223,0 L	4 047,5 \$ 228,2 L	3 854,1 \$ 226,2 L

Ventes par catégories de produits

(en millions de dollars canadiens et en millions de litres)

Vins	2 790,4 \$ 166,4 L	2 767,4 \$ 172,1 L	2 674,2 \$ 172,9 L
Spiritueux	1 147,4 31,3 L	1 125,5 31,7 L	1 037,4 30,2 L
Bières, cidres et prêts-à-boire	162,7 25,3 L	154,6 24,4 L	142,5 23,1 L
Total	4 100,5 \$ 223,0 L	4 047,5 \$ 228,2 L	3 854,1 \$ 226,2 L

(1) Exercice financier de 53 semaines

(2) Les activités des exercices 2021 et 2022 ont été impactées par la pandémie de COVID-19. Ces impacts ont eu des répercussions financières sur la répartition des ventes effectuées auprès des différentes clientèles, sur la marge brute y afférente, ainsi que sur les charges nettes.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés.



2021 ⁽²⁾	2020	2019	2018 ⁽¹⁾	2017	2016	2015
2 834,5 \$ 154,6 L	2 528,3 \$ 143,3 L	2 345,0 \$ 135,6 L	2 328,7 \$ 138,1 L	2 238,8 \$ 126,6 L	2 236,0 \$ 126,3 L	2 194,1 \$ 123,4 L
96,9 3,8 L	42,0 1,4 L	35,6 1,2 L	30,3 1,1 L	19,8 0,7 L	14,7 0,6 L	7,6 0,3 L
2 931,4 158,4 L	2 570,3 144,7 L	2 380,6 136,8 L	2 359,0 139,2 L	2 258,6 127,3 L	2 250,7 126,9 L	2 201,7 123,7 L
101,9 4,6 L	423,8 19,6 L	428,7 20,3 L	418,7 20,4 L	390,1 19,5 L	370,4 19,1 L	361,9 19,2 L
164,6 12,1 L	143,1 10,3 L	137,7 9,9 L	131,3 9,4 L	127,9 8,9 L	125,1 9,1 L	120,2 9,3 L
3 197,9 175,1 L	3 137,2 174,6 L	2 947,0 167,0 L	2 909,0 169,0 L	2 776,6 155,7 L	2 746,2 155,1 L	2 683,8 152,2 L
392,3 47,2 L	351,5 42,9 L	346,9 41,7 L	342,7 41,3 L	346,0 42,3 L	327,4 41,0 L	322,5 40,5 L
3 590,2 \$ 222,3 L	3 488,7 \$ 217,5 L	3 293,9 \$ 208,7 L	3 251,7 \$ 210,3 L	3 122,6 \$ 198,0 L	3 073,6 \$ 196,1 L	3 006,3 \$ 192,7 L
2 535,7 \$ 176,6 L	2 503,8 \$ 174,8 L	2 393,8 \$ 169,6 L	2 387,9 \$ 173,1 L	2 320,1 \$ 163,8 L	2 300,9 \$ 162,9 L	2 264,2 \$ 160,2 L
949,3 28,2 L	890,8 27,3 L	816,6 25,5 L	787,3 25,1 L	726,9 23,7 L	697,7 23,0 L	664,7 22,1 L
105,2 17,5 L	94,1 15,4 L	83,5 13,6 L	76,5 12,1 L	75,6 10,5 L	75,0 10,2 L	77,4 10,4 L
3 590,2 \$ 222,3 L	3 488,7 \$ 217,5 L	3 293,9 \$ 208,7 L	3 251,7 \$ 210,3 L	3 122,6 \$ 198,0 L	3 073,6 \$ 196,1 L	3 006,3 \$ 192,7 L

Se référer à la p. 86 pour les notes



Exercices clos le dernier samedi du mois de mars
(chiffres non audités)

2024⁽¹⁾ 2023 2022⁽²⁾

Charges nettes⁽³⁾

(en millions de dollars canadiens)

Rémunération du personnel ⁽⁴⁾	438,0 \$	440,8 \$	413,0 \$
Frais d'occupation d'immeubles ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	97,1	94,6	94,5
Frais d'utilisation de l'équipement et des fournitures ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	42,9	44,7	36,9
Frais de livraison et communication	3,3	3,7	4,0
Autres charges ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	22,3	29,7	35,6
Total	603,6 \$	613,5 \$	584,0 \$

Ratios d'exploitation

(en pourcentages des ventes)

Bénéfice brut	49,5 %	50,4 %	50,2 %
Résultat net ⁽⁶⁾	34,8 %	35,2 %	35,0 %
Charges nettes ⁽³⁾⁽⁶⁾	14,7 %	15,2 %	15,2 %

Autres renseignements

(à la fin de l'exercice)

Nombre d'employé[e]s ⁽⁸⁾	5 403	5 609	5 584
Nombre de succursales	410	410	410
Nombre d'agences	423	428	426
Nombre de produits commercialisés ⁽⁹⁾	16 200	15 500	15 900

Superficie des locaux

(en milliers de pieds carrés)

Succursales	1 907,6	1 909,1	1 916,5
Centres de distribution et entrepôts	1 461,4	1 477,2	1 477,2

- (1) Exercice financier de 53 semaines
- (2) Les activités des exercices 2021 et 2022 ont été impactées par la pandémie de COVID-19. Ces impacts ont eu des répercussions financières sur la répartition des ventes effectuées auprès des différentes clientèles, sur la marge brute y afférente, ainsi que sur les charges nettes.
- (3) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les (produits nets) charges nettes de financement, la dévaluation d'une participation dans une coentreprise qui a pris fin en 2015 ainsi que la quote-part du résultat net d'une participation comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence qui a pris fin en 2018.
- (4) La rémunération du personnel inclut la masse salariale, les avantages sociaux, les coûts relatifs aux régimes de retraite ainsi que d'autres frais reliés aux avantages du personnel.
- (5) Incluant les charges d'amortissements et l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation
- (6) Représentent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16
- (7) Les autres charges incluent les charges d'intérêts liées à l'IFRS 16 au montant de 5,9 millions de dollars pour l'exercice 2024.
- (8) Le nombre d'employé[e]s est établi sur la base d'équivalence de personne/année en temps complet.
- (9) Nombre de produits commercialisés au cours de l'exercice (excluant les importations privées)



2021 ⁽²⁾	2020	2019	2018 ⁽¹⁾	2017	2016	2015
409,9 \$	383,4 \$	371,7 \$	380,9 \$	392,3 \$	388,2 \$	389,5 \$
96,7	95,1	96,5	99,2	98,6	97,8	94,6
38,9	35,3	39,8	42,1	48,8	47,6	45,7
5,3	3,4	3,2	2,8	7,0	7,5	7,7
33,9	19,3	13,7	14,2	21,7	29,7	29,1
584,7 \$	536,5 \$	524,9 \$	539,2 \$	568,4 \$	570,8 \$	566,6 \$
50,2 %	50,5 %	50,7 %	50,8 %	53,0 %	53,3 %	53,2 %
34,0 %	35,1 %	34,8 %	34,2 %	34,8 %	34,7 %	34,4 %
16,3 %	15,4 %	15,9 %	16,6 %	18,2 %	18,6 %	18,8 %
5 517	5 169	5 044	5 159	5 277	5 456	5 499
409	410	409	407	405	406	402
429	426	428	432	436	438	439
15 800	15 700	14 350	13 300	13 200	13 500	12 500
1 934,1	1 947,8	1 952,0	1 947,8	1 969,7	1 980,2	1 921,0
1 477,2	1 477,2	1 477,2	1 464,4	1 464,4	1 464,4	1 467,1

Se référer à la p. 88 pour les notes



Gouvernance





Rapport du conseil d'administration

La Société des alcools du Québec (SAQ) a le ministre des Finances comme seul et unique actionnaire. Son conseil d'administration s'assure que les affaires de la Société soient administrées conformément aux lois et règlements qui la gouvernent et voit à ce que les dirigeant[e]s de l'entreprise prennent les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs qui découlent de sa mission. En ce sens, le conseil examine, avec la direction, les propositions, scénarios et orientations stratégiques qui influencent les actions et l'évolution de la SAQ. La *Loi sur la Société des alcools du Québec* prévoit qu'elle est administrée par un conseil d'administration composé de 9 à 15 membres, dont la présidente du conseil et le président et chef de la direction. Au 30 mars 2024, le conseil d'administration de la Société était composé de 13 membres nommé[e]s par le gouvernement, plus précisément 5 femmes et 8 hommes, ce qui est près de l'objectif de parité fixé par le gouvernement du Québec, lequel n'est pas atteint en fin d'exercice notamment en raison des postes vacants. Parmi eux et elles, 12 membres se qualifiaient à titre de membres indépendant[e]s. Aussi, le conseil d'administration est heureux de compter parmi ses administrateur[trice]s une membre âgée de 35 ans et moins ainsi qu'une membre issue d'une des communautés noires.

En cours d'exercice, le gouvernement du Québec, sur la recommandation du conseil d'administration, a procédé à la nomination de M. Jacques Farcy à titre de président et chef de la direction. Il a également procédé à la nomination d'un nouvel administrateur à la SAQ, M. Alain Pinsonneault, professeur de la Faculté de gestion de l'Université McGill. Ce dernier a été nommé sur la base d'un profil de compétences et d'expériences pertinentes et souhaitables dans la composition du conseil d'administration, lequel profil peut être consulté dans le site Internet de la Société dans l'onglet [Gouvernance de la section À propos](#). Durant la même période, M. Jean-Pierre Poulin a cessé d'occuper son poste après quatre années à siéger au conseil de la Société.

Le conseil d'administration est soutenu par quatre comités, soit le comité de gouvernance, d'éthique et de communications, le comité d'audit, le comité des ressources humaines et le comité des pratiques commerciales. Les président[e]s de ces comités font rapport au conseil d'administration de leurs activités après chacune de leurs séances.

Au cours de l'exercice financier 2023-2024, le conseil d'administration a tenu 14 séances, dont 6 extraordinaires.

Lors de ces séances, la direction a présenté un suivi des affaires de la Société et les dossiers qui ont été à l'étude au cours des travaux des comités ont également été discutés. Une session à huis clos, sans la présence de la direction, a eu lieu à la fin de chacune des séances du conseil et de ses comités.

Le conseil d'administration a aussi examiné trimestriellement les principaux risques et enjeux d'entreprise ainsi que l'avancement des initiatives du Plan stratégique 2024-2026 de la Société.

Planification et orientations stratégiques

Le Plan stratégique 2024-2026 de la Société des alcools du Québec est élaboré en collaboration avec le conseil d'administration et le comité de direction. Il a été approuvé par décret du gouvernement le 22 mars 2023. Ainsi, au cours de l'exercice financier 2023-2024, le conseil a examiné, trimestriellement, les indicateurs de performance du Tableau de bord de l'entreprise, les principaux risques et enjeux d'entreprise ainsi que l'avancement des initiatives de ce Plan stratégique. Par ailleurs, d'importants dossiers ont fait l'objet d'analyses et de discussions au sein du conseil d'administration, dont le suivi du projet de transformation de la chaîne d'approvisionnement et la gestion intégrée des risques de l'entreprise. À cet égard, dans le cadre du déploiement de la démarche de gestion intégrée des risques, les membres du conseil d'administration, en collaboration avec la direction, ont poursuivi leurs travaux en comité.

Rapports d'activité des comités

Rapport d'activité du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

Le comité de gouvernance, d'éthique et de communications de la Société des alcools du Québec supervise notamment les politiques et les pratiques de gouvernance de la Société et s'assure qu'elle maintient les plus hautes normes à cet égard.

Il élabore et propose au conseil d'administration des profils de compétences et d'expertise pour la nomination des membres du conseil, à l'exception du ou de la président[e] et chef[fe] de la direction. De plus, outre les questions de communications dont il assure le suivi, le comité voit également à examiner et recommander au conseil le Plan d'action de développement durable.

Le comité de gouvernance, d'éthique et de communications était composé à la fin de l'exercice financier de sept membres indépendant[e]s, dont sa présidente, M^{me} Lyne Bouchard. Au cours de l'exercice financier 2023-2024, le comité s'est réuni à cinq occasions.

Lors de ses séances, le comité s'est notamment intéressé à la question de la vente responsable des produits, au risque réputationnel de l'entreprise et à la révision du mandat de l'ombudsman. Il a également fait le suivi, à chacun des trimestres, de la stratégie de communication de la Société.



Outre les fonctions énoncées à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité a également :

- assuré le suivi des risques d'entreprise sous sa responsabilité;
- recommandé la composition des comités du conseil d'administration;
- recommandé l'adoption de la Politique cadre sur les renseignements personnels;
- révisé et assuré la cohérence des mandats des comités du conseil d'administration;
- analysé le rôle et le mandat de l'ombudsman;
- pris acte du bilan des dons et commandites 2022-2023;
- assuré le suivi de l'application de la Politique de divulgation des actes répréhensibles; et
- procédé à l'évaluation annuelle de sa performance par rapport à son mandat.

Conformément à son mandat, le comité de gouvernance, d'éthique et de communications a établi et proposé aux administrateur[trice]s des critères en vue de procéder à l'évaluation de la performance du conseil d'administration, de sa présidente, des comités et de leur président[e], y compris l'autoévaluation des administrateur[trice]s et de leurs pairs. Le comité a aussi procédé à l'analyse des résultats de l'évaluation du conseil et de ses comités, analyse qui a été transmise au conseil d'administration, qui en a pris acte.

Rapport d'activité du comité d'audit

Le comité d'audit voit principalement à l'intégrité de l'information financière et s'assure que les mécanismes de contrôle interne et de gestion des risques de la Société sont adéquats et efficaces. Il est composé de six administrateur[trice]s indépendant[e]s, dont son président, M. René Leprohon. Au cours de l'exercice financier 2023-2024, le comité d'audit s'est réuni à six occasions, dont deux séances extraordinaires.

Le comité a rempli toutes les fonctions énoncées à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et a notamment recommandé au conseil d'administration :

- l'approbation des états financiers de la Société pour l'exercice clos le 25 mars 2023 après les avoir examinés avec les coauditeur[trice]s, le Vérificateur général du Québec et les représentant[e]s de la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. et s'être assuré qu'ils reflétaient fidèlement la situation financière de l'entreprise;

- l'approbation du calendrier et du Plan de mission d'audit externe pour l'exercice financier se terminant le 30 mars 2024; et
- l'approbation de la Revue financière des Rapports annuels 2023 et 2024 ainsi que des communiqués de presse traitant des résultats financiers de la SAQ⁽¹⁾.

De plus, le comité d'audit a :

- assuré le suivi des risques d'entreprise sous sa responsabilité. Il a notamment discuté des questions relatives aux technologies de l'information et plus particulièrement à la cybersécurité et la protection des renseignements personnels;
- examiné et approuvé les Rapports financiers intermédiaires 2023-2024 de la Société ainsi que pris acte des rapports présentés par le comité de divulgation de l'information financière;
- pris connaissance des résultats des audits effectués par le Service d'audit interne et des actions subséquentes de la direction, assuré le suivi des travaux prévus au Plan annuel d'audit interne 2023-2024 et approuvé le Plan d'audit interne pour l'exercice 2024-2025;
- rencontré à huis clos la directrice du Service d'audit interne à chacune de ses réunions;
- convenu en cours d'année de tenir un huis clos avec le responsable de la sécurité des systèmes d'information (CISO) lors de ses séances;
- validé que l'équipe du Service d'audit interne est en mesure d'agir de manière indépendante de la direction;
- rencontré à huis clos la vice-présidente et cheffe de la direction financière à chacune de ses réunions;
- étudié l'impact financier des services offerts par la SAQ à sa filiale, la Société québécoise du cannabis (SQDC);
- effectué des suivis à l'égard des initiatives d'optimisation des ressources de l'entreprise;
- effectué le suivi du Programme d'attestation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière;
- pris acte du bilan des incidents et fraudes internes; et
- réalisé l'évaluation annuelle de sa performance par rapport à son mandat.

Le comité d'audit a de plus rencontré périodiquement, à huis clos, les représentant[e]s du Vérificateur général du Québec et les auditeur[trice]s de la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l., lesquel[le]s assistaient aux séances. Le comité s'assure également, et de façon annuelle, de l'indépendance des auditeur[trice]s externes.

(1) Les états financiers et le Rapport annuel pour l'exercice clos le 30 mars 2024 ont été approuvés par le conseil d'administration lors de sa séance du 24 mai 2024.



Les honoraires versés à la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. pour le mandat d'audit annuel 2023-2024 ont été de 198 500 dollars. Cette firme a aussi réalisé pour la Société un autre mandat totalisant des honoraires de 3 000 dollars.

Rapport d'activité du comité des pratiques commerciales

Le comité des pratiques commerciales a notamment pour mandat d'étudier les politiques et affaires courantes de la Société relativement à l'achat, la mise en marché et la distribution de ses produits, incluant le marketing. De plus, il s'assure du respect de la Politique en matière de contrats et engagements financiers.

Le comité des pratiques commerciales était composé, à la fin de l'exercice financier, du président et chef de la direction de la Société et de quatre membres indépendant[e]s, dont le président, M. Denis Chamberland. Au cours de l'exercice financier 2023-2024, le comité des pratiques commerciales s'est réuni à sept occasions.

Le comité a suivi activement l'évolution du projet d'agrandissement du Centre de distribution de Montréal. Cet agrandissement permettra notamment de regrouper les activités de cueillette à l'unité dans un même Centre et de moderniser les installations de la SAQ en y intégrant un équipement de préparation de commandes automatisé, et ce, afin de répondre de façon optimale aux attentes de ses diverses clientèles.

Le comité a également effectué le suivi des risques d'entreprise sous sa responsabilité et des questions importantes liées aux activités commerciales et opérationnelles de la SAQ. Il a aussi traité des relations d'affaires avec les partenaires de la Société et l'évolution des prix des produits qu'elle met en vente.

De plus, le comité a, entre autres, recommandé au conseil d'administration :

- d'approuver les ajustements à la majoration des prix qui seront en vigueur en mai 2024;
- d'adopter le Plan de développement du réseau des succursales et des Agences SAQ 2024-2025; et
- d'autoriser la Société à procéder à des engagements financiers selon sa Politique en matière de contrats et d'engagements financiers.

Finalement, le comité a procédé à l'évaluation annuelle de sa performance par rapport à son mandat.

Rapport d'activité du comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines a principalement pour mandat d'examiner et de recommander au conseil d'administration des politiques et des orientations stratégiques relatives à la gestion des ressources humaines de la Société et d'en assurer le suivi.

Au 30 mars 2024, le comité des ressources humaines était composé de six membres indépendant[e]s, dont sa présidente, M^{me} Carolina Vellucci-Willsher. Les membres du comité des ressources humaines se sont réuni[e]s à sept occasions alors que le sous-comité de recrutement qui a participé au processus de nomination du président et chef de la direction s'est réuni à trois occasions.

Au cours de l'exercice 2023-2024, le comité s'est notamment intéressé aux dossiers relatifs à la santé et à la sécurité des employé[e]s, à la planification de la relève des dirigeant[e]s, à la négociation de la convention collective avec le Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec et à l'expérience employé[e].

Le comité des ressources humaines a rempli toutes les fonctions énoncées à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et a notamment recommandé au conseil d'administration :

- de proposer pour adoption les objectifs du président et chef de la direction; et
- de proposer pour adoption la rémunération globale de ses dirigeant[e]s, de son personnel non syndiqué et de ses cadres.

De plus, le comité des ressources humaines a :

- revu les risques d'entreprise sous sa responsabilité;
- suivi le Plan d'action 2023-2024 relativement à la gestion de la présence au travail;
- examiné l'incidence des différentes conventions collectives; et
- procédé à l'évaluation annuelle de sa performance par rapport à son mandat.



Informations sur les membres du conseil d'administration

Johanne Brunet



Présidente du conseil d'administration

- Nommée le 7 août 2007 pour un mandat de quatre ans (décret 623-2007)
- Renouvellement le 30 novembre 2011 pour un mandat de trois ans (décret 1216-2011)
- Nommée présidente du conseil d'administration le 19 août 2015 pour un mandat de cinq ans (décret 725-2015)
- Renouvellement le 19 août 2020 pour un mandat de cinq ans (décret 678-2020)
- Membre indépendante

Professeure titulaire

- Département de marketing à HEC Montréal

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Johanne Brunet est détentrice d'un doctorat en *Industrial and Business Studies* de l'Université de Warwick (Royaume-Uni) et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) en marketing et gestion internationale de HEC Montréal. M^{me} Brunet détient aussi une certification universitaire en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval la désignant comme administratrice de sociétés certifiée. Elle a été Lauréate 1999 Action femmes d'affaires de la Chambre de commerce de Montréal et finaliste *Business Professor of the Year Award* 2013 de la compétition du célèbre hebdomadaire *The Economist*. Elle a été directrice de la production extérieure et des acquisitions à la Société Radio-Canada, pour ensuite œuvrer en tant que vice-présidente principale à TV5-Amériques. Elle est présidente du conseil d'administration de la Société québécoise du cannabis (SQDC), ainsi que de celui du Groupe TCJ, en plus de siéger à ceux de la Banque Laurentienne et du Théâtre du Rideau Vert.



Jacques Farcy



Administrateur

- Nommé le 26 juin 2023 pour un mandat de cinq ans (décret 1000-2023)

Président et chef de la direction

- Société des alcools du Québec

Détenteur d'une maîtrise en administration des affaires pour cadres (MBA) de HEC Montréal – Université McGill, ainsi que d'un diplôme de l'Institut commercial de Nancy (France), Jacques Farcy possède 30 années d'expérience dans le développement et la direction de stratégies omnicanaux d'entreprise.

Reconnu pour son leadership et sa capacité d'initier des solutions novatrices et pérennes, M. Farcy a œuvré au sein de nombreuses entreprises de toutes tailles, tant en Europe qu'au Canada. Au cours des huit dernières années, il a occupé des fonctions de premier ordre à la direction de sociétés du gouvernement québécois, notamment à titre de président et chef de la direction de la Société québécoise du cannabis (SQDC). M. Farcy a en plus orchestré, avec ses équipes et en consultation avec les partenaires de la SQDC, la réflexion sur la vision d'avenir de l'organisation qui a mené au Plan stratégique 2023-2026. M. Farcy a précédemment évolué au sein de la SAQ à titre de vice-président de différentes divisions, notamment celles du Marketing et des Dons et commandites, de la Commercialisation et des Ventes. Auparavant, il a travaillé chez dunnhumby France et dunnhumby Canada, où il a occupé le poste de directeur général.

Jacques Farcy valorise l'écoute, la collaboration et les alliances créatives et stratégiques pour communiquer et mettre en œuvre des projets ambitieux. Il est très impliqué dans la communauté d'affaires, auprès de laquelle il apprend et partage volontiers son savoir ainsi que son expérience en participant à divers événements au Canada et en Europe, ainsi qu'à diverses conférences à HEC Montréal et à l'Institut commercial de Nancy.



Patrice Attanasio



Administrateur

- Nommé le 13 mars 2019 pour un mandat de quatre ans (décret 194-2019)
- Renouvellement le 29 mars 2023 pour un mandat de quatre ans (décret 639-2023)
- Membre indépendant

Président et consultant principal

- AGO Communications

Détenteur d'un baccalauréat en relations industrielles et d'un certificat en relations publiques de l'Université de Montréal, Patrice Attanasio est un gestionnaire chevronné au profil multidisciplinaire qui compte plus de 25 années d'expérience en communication et marketing. Ayant principalement œuvré au sein d'agences de communication, il dirige aujourd'hui sa propre firme, spécialisée dans l'élaboration et l'implantation de plans de communication, de stratégies de notoriété et de programmes de commandites. Reconnu comme un développeur de solutions novatrices, créatives et multidisciplinaires axées sur les résultats, il compte de nombreuses réalisations en matière de planification stratégique, publicité, relations publiques, ainsi qu'en évaluation, gestion et activation de partenariats et en marketing relationnel et événementiel.

Au cours de sa carrière, M. Attanasio a été récipiendaire de plusieurs prix et récompenses en relations publiques et en publicité et il a également siégé à une dizaine de conseils d'administration. Il est aujourd'hui vice-président de celui de la Société québécoise des professionnels en relations publiques et membre de ceux d'Esplanade Québec, un incubateur et accélérateur d'entreprises axé sur l'impact social, ainsi que de la Conférence internationale des arts de la scène (CINARS), qui a pour mission de promouvoir à l'international les organisations œuvrant dans le secteur des arts vivants au Québec.



Lyne Bouchard



Présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

- Nommée le 14 juillet 2015 pour un mandat de trois ans (décret 673-2015)
- Renouvellement le 14 juillet 2018 pour un mandat de trois ans (décret 944-2018)
- Renouvellement de mandat le 24 mars 2021 afin de le prolonger de trois ans (décret 398-2021)
- Membre indépendante

Administratrice de sociétés

Professeure associée

- Université Laval

Présidente

- GouvTletCA – IT for Boards

Détentrice d'un baccalauréat et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Laval ainsi que d'un doctorat en sciences de l'administration de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA), Lyne Bouchard détient aussi le titre d'administratrice de sociétés IAS.A. Professeure associée à l'Université Laval, elle enseigne également la gouvernance et la gouvernance d'entreprise de technologies de l'information au Collège des administrateurs de sociétés.

Après avoir débuté sa carrière comme professeure à l'Université Laval, M^{me} Bouchard a œuvré dans le secteur privé, où elle a occupé de nombreux postes au sein de sociétés telles Gartner, Montréal International et Fujitsu Canada/DMR. Elle a entre autres exercé les fonctions de présidente-directrice générale, de coach auprès de haut[e]s dirigeant[e]s d'entreprise, de stratège, d'architecte, ainsi que de conseillère en gouvernance d'entreprise et en gouvernance des TI. M^{me} Bouchard a également été vice-rectrice au campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information pour l'Université de Sherbrooke, sous-ministre associée à la Direction générale des services à l'organisation du ministère de la Justice du Québec et vice-rectrice aux ressources humaines à l'Université Laval. Elle est actuellement vice-présidente du conseil d'administration de l'Aéroport de Québec et elle siège au comité de gestion intégrée des risques du Fonds de solidarité FTQ.



Denis Chamberland



Président du comité des pratiques commerciales

- Nommé le 7 février 2018 pour un mandat de deux ans (décret 82-2018)
- Renouvellement le 1^{er} avril 2020 pour un mandat de quatre ans (décret 407-2020)
- renouvellement le 1^{er} avril 2024 pour un mandat de quatre ans (décret 53-2024)
- Membre indépendant

Conseiller au président et chef de la direction

- Rodéo FX, compagnie d'effets visuels

Diplômé en administration des affaires de HEC Montréal et membre *fellow* de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Denis Chamberland détient une certification de l'Institut des administrateurs de sociétés, section du Québec, le désignant comme administrateur de sociétés certifié.

Doté d'une forte fibre entrepreneuriale, M. Chamberland a fondé la firme d'experts-comptables Chamberland Hodge, axée sur l'accompagnement des entrepreneurs, et y a agi à titre de cochef de la direction. Il a aussi été cochef de la direction chez Richter experts-comptables, où il a mis à profit ses compétences en développement des affaires, pour ensuite devenir actionnaire et chef de la direction de RICARDO Media.

Au cours de sa carrière, M. Chamberland a été administrateur de nombreux organismes de bienfaisance. Il agit présentement à titre d'administrateur de sociétés et mentor auprès d'entrepreneurs, notamment chez Rodéo FX à titre de conseiller au président et fondateur et à la société publique D-Box Technologies, dont il préside le conseil d'administration.



Roxanne Hamel



Administratrice

- Nommée le 20 octobre 2021 pour un mandat de trois ans (décret 1338-2021)
- Membre indépendante

Directrice, Stratégie d'affaires, Communications

- Banque Nationale
Courtage direct

Détentrice d'une majeure en communications et d'une mineure en marketing de l'Université du Québec à Montréal, d'une maîtrise en marketing de HEC Montréal et des certifications WSET niveaux 2 et 3 du Wine & Spirit Education Trust sur les vins et spiritueux obtenues à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Roxanne Hamel est une professionnelle en communication marketing. Elle a réalisé son projet supervisé de fin de maîtrise sur le marketing du vin de Bordeaux au Québec visant la clientèle des milléniaux.

Au cours de sa carrière, M^{me} Hamel a œuvré au sein d'entreprises telles la Banque Nationale, Vibrant Marketing, Bordeaux Sciences Agro et Match MG. Son expertise et sa connaissance pointue du milieu lui ont permis de guider les entreprises et d'accompagner ses divers client[e]s dans leur stratégie marketing numérique, ainsi que de gérer la négociation et l'activation de dons et commandites en plus de mener à terme des campagnes de marques majeures. M^{me} Hamel siège présentement au conseil d'administration de Sylvain Énard Danse.



Christian Leblanc



Administrateur

- Nommé le 13 mars 2019 pour un mandat de quatre ans (décret 194-2019)
- Renouvellement le 29 mars 2023 pour un mandat de quatre ans (décret 639-2023)
- Membre indépendant

Associé principal

- Fasken Martineau

Diplômé en droit de l'Université de Montréal, membre du Barreau du Québec, de l'Association du Barreau canadien et du Barreau de Montréal, Christian Leblanc est associé principal au sein de l'étude Fasken Martineau. Spécialisé en droit civil et commercial, en propriété intellectuelle ainsi qu'en droit des médias et des communications, il possède une feuille de route balisée de prestigieuses marques de reconnaissance, son nom apparaissant aux répertoires Best Lawyers in Canada, CanadianLexpert, Legal 500 et Managing Intellectual Property IP Star Handbook. M. Leblanc a été nommé *Litigation Star* (star du litige) par Benchmark et Lexpert l'a classé parmi les *Top 40 Under 40* (40 jeunes étoiles montantes) au Canada.

Au cours de sa carrière, l'expertise de M. Leblanc l'a amené à plaider des causes d'envergure tant en Cour supérieure et en Cour d'appel qu'à la Cour suprême du Canada. Il a également été président de la Canadian Media Lawyers Association.

M. Leblanc siège aux conseils d'administration de Metrocom, de la Société historique du lac Saint-Louis ainsi que de la Fondation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ).



René Leprohon



Président du comité d'audit

- Nommé le 7 février 2018 pour un mandat de trois ans (décret 82-2018)
- Renouvellement le 16 décembre 2020 pour prolonger le mandat de quatre ans (décret 1387-2020)
- Membre indépendant

Administrateur de sociétés

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, de l'Institut des auditeurs internes et de l'Association canadienne des conseillers en management, René Leprohon détient un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal ainsi qu'une certification en assurance de gestion des risques (CRMA).

Associé retraité de KPMG, M. Leprohon y a dirigé durant plus d'une douzaine d'années la pratique d'audit interne et de gestion de risques d'entreprise. Au cours de sa carrière, il a également occupé le poste de vice-président principal au sein de TD Meloche Monnex (aujourd'hui TD Assurances) et d'associé chez EY, où il a, en outre, eu la chance de développer son expertise dans les domaines des ressources humaines, de la gestion du changement, du contrôle interne, de la réingénierie des processus d'entreprise, des fusions et acquisitions et de la planification stratégique.

Au fil des ans, M. Leprohon a pris part à ou été membre de nombreux conseils d'administration, comités d'audit et autres comités de gouvernance de sociétés cotées en bourse, de sociétés d'État et d'organismes à but non lucratif. Il siège toujours au conseil d'administration de l'Institut des auditeurs internes (chapitre de Montréal) à titre de président du comité de finances et d'audit. Il est membre du conseil d'administration et du comité d'audit de la Société québécoise du cannabis depuis septembre 2018 et il y préside le comité des ressources humaines depuis décembre 2019.



Alain Pinsonneault



Administrateur

- Nommé le 23 janvier 2024 pour un mandat de quatre ans (décret 53-2024)
- Membre indépendant

Professeur

- Université McGill – Faculté de gestion Desautels

Détenteur d'un doctorat *honoris causa* de l'Université Aix-Marseille en France, d'un doctorat en administration de l'Université de Californie aux États-Unis, d'une maîtrise en gestion – transformation numérique des organisations de HEC Montréal ainsi que d'un baccalauréat en administration de l'Université Concordia de Montréal, Alain Pinsonneault est professeur à la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill à Montréal. Il est membre de la Société royale du Canada, membre *fellow* de l'Association for Information Systems, titulaire de la chaire Imasco et professeur distingué James McGill. En 2016, il a été nommé chevalier de l'Ordre national du Québec en reconnaissance de son exceptionnelle contribution scientifique internationale dans le domaine des technologies et de la digitalisation des entreprises.

Les recherches de M. Pinsonneault portent sur la gestion des technologies de l'information et la digitalisation des entreprises, l'alignement stratégique et l'implantation des technologies de l'information, la gestion du changement technologique, les nouveaux modèles d'affaires numériques et de plateformes et la gestion de l'intelligence artificielle en entreprise. En plus d'être un chercheur prolifique de renom international, il est engagé dans les milieux scientifiques, universitaires et professionnels, ayant dirigé des programmes d'enseignement à HEC Montréal et à l'Université McGill, géré plusieurs équipes multidisciplinaires de recherche et siégé à de nombreux comités d'évaluation d'organismes subventionnaires de même qu'à plus d'une trentaine de comités éditoriaux de revues et conférences scientifiques internationales. M. Pinsonneault est le cofondateur et codirecteur du programme EMBA McGill – HEC Montréal.



Stéphanie Raymond-Bougie



Administratrice

- Nommée le 20 octobre 2021 pour un mandat de quatre ans (décret 1338-2021)
- Membre indépendante

Cheffe de la conformité et directrice de la conformité réglementaire et des valeurs mobilières

- Fonds de solidarité FTQ

Diplômée en droit de l'Université de Montréal, détentrice d'une maîtrise en droit des affaires de l'Université McGill, membre du Barreau du Québec, de l'Association du Barreau canadien et de l'Association canadienne des conseillers juridiques d'entreprises (ACCJE), Stéphanie Raymond-Bougie est cheffe de la conformité et directrice de la conformité réglementaire et des valeurs mobilières au Fonds de solidarité FTQ.

Spécialisée en droit des sociétés, M^{me} Raymond-Bougie est reconnue pour sa pensée stratégique et ses compétences en développement organisationnel ainsi que sa passion pour la diversité et l'inclusion. Au cours de sa carrière, elle a œuvré à titre d'avocate au sein d'entreprises telles Intelcom, Novalex, Consultation LEJ Inc., Heenan Blaikie, Stikeman Elliott LLP et Desjardins Ducharme. Elle est membre du comité d'examen indépendant (CEI) de Banque Nationale Investissements (BNI). Elle a aussi siégé aux conseils d'administration de la Clinique juridique Novalex, de l'OSBL Les Amis du Devoir, du Groupe 3737 et de la Jeune Chambre de commerce haïtienne.



Marc Tremblay



Administrateur

- Nommé le 29 juin 2022 pour un mandat de quatre ans (décret 1327-2022)
- Membre indépendant

Administrateur de sociétés

Détenteur d'une licence en droit de l'Université d'Ottawa et membre retraité du Barreau du Québec, Marc Tremblay possède une vaste expérience du domaine juridique. Spécialisé en droit de l'emploi et du travail, il a œuvré 22 ans au sein du cabinet Ogilvy Renault (aujourd'hui Norton Rose Fulbright). Nommé associé en 1990 et administrateur du Groupe de droit de l'emploi et du travail du bureau de Montréal en 2006, M. Tremblay a eu le privilège de représenter certaines des plus grandes entreprises québécoises œuvrant dans des secteurs d'activité aussi variés que les médias, les pâtes et papiers, l'alimentation, les services financiers, la vente au détail, la métallurgie et l'industrie manufacturière.

M. Tremblay s'est joint au groupe Québecor en 2007, d'abord pour occuper les fonctions de vice-président des affaires juridiques, puis celles de vice-président principal, chef des affaires juridiques et secrétaire d'entreprise, avant d'être promu, en janvier 2019, chef de l'exploitation et des affaires juridiques. Il y a ainsi dirigé, au fil de sa carrière, les services des ressources humaines, des communications, des affaires institutionnelles et gouvernementales, de l'immobilier, de la sécurité informatique et des ventes locales et nationales.

M. Tremblay est actuellement président du conseil d'administration de la Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Il siège au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec et agit à titre d'ambassadeur d'Éducaloi, un organisme ayant pour mission d'informer les Québécois et Québécoises en matière de justice et duquel il a reçu, en 2016, le prix Distinction Engagement en reconnaissance de son engagement exceptionnel.



Carolina Vellucci-Willsher



Présidente du comité des ressources humaines

- Nommée le 24 mars 2021 pour un mandat de quatre ans (décret 398-2021)
- Membre indépendante

Vice-présidente associée, ressources humaines

- Université Concordia

Diplômée de l'Université McGill en relations industrielles, Carolina Vellucci-Willsher est une leader certifiée en ressources humaines (CHRL) et une coach personnelle et professionnelle certifiée (PPCC). Depuis 2009, elle dirige le Service des ressources humaines de l'Université Concordia, où elle offre un soutien stratégique en matière de ressources humaines tout en supervisant des équipes de professionnel[le]s en ce qui a trait aux avantages sociaux, à la rémunération, aux relations de travail et aux pensions, notamment. Au fil des ans, elle a supervisé diverses initiatives stratégiques et opérationnelles, dont la négociation et la signature de plusieurs contrats de travail. À ces expériences s'ajoutent celles acquises au sein de différentes organisations, dans les secteurs autant privé que parapublic.

Au cours de sa carrière, M^{me} Vellucci-Willsher a également été active à titre de bénévole au sein d'organismes communautaires, dont plus récemment à titre de vice-présidente d'Alphabétisation sans limites (Literacy Unlimited), qui est dédié à l'alphabétisation des adultes. M^{me} Vellucci-Willsher est actuellement conseillère auprès du conseil d'administration de ce même organisme et membre du Conseil des gouverneurs ainsi que présidente du Comité des ressources humaines du Collège Marianopolis.



Michael L. Vineberg



Administrateur

- Nommé le 7 février 2018 pour un mandat de trois ans (décret 82-2018)
- Renouvellement le 7 février 2021 pour un mandat de quatre ans (décret 1387-2020)
- Membre indépendant

Propriétaire et président fondateur

- Portage conseil inc.

Professeur associé

- HEC Montréal

Détenteur d'un baccalauréat en arts, économie et gestion de l'Université McGill ainsi que d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal, Michael L. Vineberg détient également une certification de l'Institut des administrateurs de sociétés le désignant comme administrateur de sociétés certifié (IAS.A).

M. Vineberg est un leader reconnu dans le domaine du redressement et de la transformation d'entreprises. Il travaille avec plusieurs firmes de placement privées à travers les Amériques et en Europe à titre de chef de la direction, chef de la restructuration, administrateur et consultant pour les entreprises de portefeuille.

Au cours de sa carrière, M. Vineberg a occupé de nombreux postes de direction, notamment comme président et chef de la direction au sein de l'entreprise Les Aliments Alasko inc. et comme associé en redressement d'entreprises chez Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l.



Présence des administrateurs et administratrices aux réunions du conseil d'administration et de ses comités

Exercice financier 2023-2024

Nombre de séances	CA		CGEC		CAT		CPC		CRH		Sous-comité de recrutement	
	14		5		6		7		7		3	
	SN	SCD	SN	SCD	SN	SCD	SN	SCD	SN	SCD	SN	SCD
Johanne Brunet*	8	6	5	s. o.	6	s. o.	6	1	5	2	s. o.	3
Jacques Farcy ⁽¹⁾	8/8	2/2	4/4	s. o.	4/4	s. o.	5/5	1/1	4/4	1/1	s. o.	s. o.
Catherine Dagenais ⁽²⁾	1/1	3/3	1/1	s. o.	2/2	s. o.	1/1	s. o.	1/1	1/1	s. o.	s. o.
Patrice Attanasio	8	6	5	s. o.	5	2	s. o.	s. o.				
Lyne Bouchard	8	4	5	s. o.	6	s. o.	3					
Denis Chamberland	8	6	s. o.	s. o.	4/4	s. o.	6	1	1/1	1/1	s. o.	3
Roxanne Hamel	8	6	4/4	s. o.	s. o.	s. o.	5	1	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Christian Leblanc	8	5	3	s. o.	4	s. o.	s. o.					
René Leprohon	8	6	1/1	s. o.	6	s. o.	s. o.	s. o.	4/4	1/1	s. o.	3
Alain Pinsonneault ⁽³⁾	3/3	s. o.	s. o.									
Jean-Pierre Poulin ⁽⁴⁾	3/3	5/5	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	3/3	1/1	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Stéphanie Raymond-Bougie	8	5	4/4	s. o.	5	2	s. o.	s. o.				
Marc Tremblay	8	6	s. o.	s. o.	6	s. o.	s. o.	s. o.	4/4	1/1	s. o.	s. o.
Carolina Vellucci-Willsher	8	6	s. o.	5	2	s. o.	3					
Michael L. Vineberg	8	6	5	s. o.	s. o.	s. o.	6	1	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

Les administrateur[trice]s justifient leurs absences ou empêchements aux réunions régulières d'un comité ou du conseil d'administration auprès du Secrétariat général de la SAQ.

* Membre de tous les comités

- (1) Nomination le 26 juin 2023
 (2) Mandat échu le 25 juin 2023
 (3) Nomination le 23 janvier 2024
 (4) Démission le 2 décembre 2023

CA : conseil d'administration – 6 ajouts au calendrier
 CGEC : comité de gouvernance, d'éthique et de communications – 0 ajout au calendrier
 CAT : comité d'audit – 2 ajouts au calendrier
 CPC : comité des pratiques commerciales – 1 ajout au calendrier
 CRH : comité des ressources humaines – 2 ajouts au calendrier
 Sous-comité de recrutement : 3 ajouts au calendrier
 SN : séances normales
 SCD : séances de courte durée



Rémunération des administrateurs et administratrices

Exercice financier 2023-2024
(en dollars canadiens)

	Rémunération versée pour la participation au conseil d'administration ⁽¹⁾		Rémunération versée pour la participation aux comités ⁽²⁾		Autres avantages imposables	Total
	Présidence	Membre	Présidence ⁽³⁾	Membre		
	A	B	C	D	E	F = A + B + C + D + E
Johanne Brunet	32 069			24 775	s. o.	56 844 \$
Patrice Attanasio		17 869		7 282	s. o.	25 151
Lyne Bouchard		17 207	7 279	4 965	s. o.	29 451
Denis Chamberland ⁽⁴⁾		17 869		8 937	s. o.	26 806
Roxanne Hamel		17 869		6 289	s. o.	24 158
Christian Leblanc		17 538		4 634	s. o.	22 172
René Leprohon		17 869	7 941	4 634	s. o.	30 444
Alain Pinsonneault ⁽⁵⁾		3 751		s. o.	s. o.	3 751
Jean-Pierre Poulin ⁽⁶⁾		10 128		2 317	s. o.	12 445
Stéphanie Raymond-Bougie		17 538		6 620	s. o.	24 158
Marc Tremblay		17 869		6 951	s. o.	24 820
Carolina Vellucci-Willsher		17 869	7 941	993	s. o.	26 803
Michael L. Vineberg		17 869		7 613	s. o.	25 482
Total						332 485 \$

(1) Comprend la rémunération annuelle et la rémunération forfaitaire prévues au décret n° 610-2006 du 28 juin 2006. Selon le décret n° 610-2006 du 28 juin 2006 tel qu'amendé, une rémunération annuelle de 21 168 \$ est prévue pour la présidente du conseil d'administration et de 10 587 \$ pour les membres. De plus, un montant forfaitaire de 991 \$ pour la participation à une séance est payé pour la présidente du conseil d'administration et de 662 \$ pour les membres. Ce montant est réduit de moitié si la séance est de courte durée.

(2) Comprend la rémunération forfaitaire pour la participation aux travaux des comités du conseil d'administration ainsi que la rémunération annuelle versée aux président[e]s des comités, s'il y a lieu

(3) Selon le décret n° 610-2006 tel qu'amendé, la présidence de l'un des trois comités statutaires prévus à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* accorde une rémunération annuelle de 3 969 \$.

(4) M. Denis Chamberland agit à titre de président du comité des pratiques commerciales et à ce titre, aucune rémunération additionnelle ne lui est versée.

(5) Mandat débuté le 23 janvier 2024

(6) Mandat terminé le 2 décembre 2023



Rémunération des dirigeants et des dirigeantes

Rémunération variable

La rémunération variable fait partie de la rémunération globale offerte à nos dirigeant[e]s. Le versement de la rémunération variable repose d'abord sur la performance globale de l'entreprise, laquelle se mesure par l'atteinte de l'objectif du résultat net. Ce dernier sert de déclencheur dans le versement de la rémunération variable totale. Conséquemment, lorsqu'il est atteint en deçà de 94 %, aucune rémunération variable n'est payée. Le paiement de la rémunération variable n'est ni automatique ni garanti.

Président[e] et chef[fe] de la direction

La rémunération variable cible du [de la] président[e] et chef[fe] de la direction correspond à 15 % du salaire de base offert pour ce poste. Le maximum versé est de 100 % de la rémunération variable cible.

Vice-président[e]s

La rémunération variable cible des vice-président[e]s correspond à 25 % du salaire de base offert pour ces postes. Le maximum versé est de 120 % de la rémunération variable cible.

La rémunération variable comporte 3 mesures de performance :

1. la performance du résultat net (40 %);
2. la performance budgétaire (30 %) :
 - a. ratio des charges nettes sur les ventes nettes (15 %) ; ainsi que
 - b. charges nettes en dollars (15 %) ; et
3. la performance individuelle (30 %).

Régime d'intéressement à long terme (RILT)

Aucun régime d'intéressement à long terme n'est offert aux dirigeant[e]s de la Société.

Régime de retraite

Régime de retraite de base

Tout le personnel de la Société, à l'exception du [de la] président[e] et chef[fe] de la direction, participe, selon le poste occupé, à l'un des régimes de retraite à prestations déterminées administrés par Retraite Québec, à savoir le Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes à prestations déterminées assurent une rente aux participant[e]s selon une formule de rente équivalant à 2 % du salaire admissible (sujet aux limitations fiscales) par année de participation. Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent aux cotisations de la part employeur.

Le ou la président[e] et chef[fe] de la direction participe pour sa part au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS), également administré par Retraite Québec, et bénéficie d'un taux d'accumulation annuel de rente de 3 % sur son salaire.

Régime de retraite supplémentaire

Les vice-président[e]s et cadres supérieur[e]s de la Société qui voient leur rente de retraite plafonnée en raison des limites fiscales sont admissibles au régime de retraite supplémentaire de la Société des alcools du Québec. Ce régime prévoit un taux d'accumulation annuel de rente de 2 % sur la portion de leur salaire excédant le salaire maximum admissible au régime de retraite de base. Les coûts associés à ce régime sont entièrement à la charge de la Société. Certain[e]s vice-président[e]s se voient reconnaître des années de service additionnelles au régime supplémentaire liées à leur promotion ou leur embauche conformément aux dispositions prévues au régime.

Boni de signature

Aucun boni de signature n'est offert aux dirigeant[e]s de la Société.

Indemnité de départ

La Société détient un guide de détermination des indemnités offertes aux dirigeant[e]s en cas de congédiement sans cause juste et suffisante. L'indemnité est versée sous forme de montant forfaitaire unique. De façon exceptionnelle, le versement de l'indemnité est étalé sur le nombre de semaines d'indemnité consenties. La formule de calcul suggérée de l'indemnité de départ à offrir tient compte du Code civil et de la jurisprudence, dont notamment du nombre d'années de service continu, du poste occupé et de l'âge.

Autres avantages

Les montants divulgués comme autres avantages versés ou accordés correspondent aux montants imposables sur la base de l'année civile dont bénéficient les dirigeant[e]s pouvant inclure l'achat de boissons alcooliques, l'utilisation ou l'allocation automobile, les cotisations professionnelles, le bilan de santé et les assurances collectives.



Rémunération des plus haut[e]s salarié[e]s et membres de la direction

Exercice financier 2023-2024
(en dollars canadiens)

Nom	Fonction	Rémunération de base versée ⁽¹⁾	Rémunération variable versée ⁽²⁾	Contribution aux régimes de retraite assumée par la société d'État ⁽³⁾	Autres avantages versés ou accordés ⁽⁴⁾	Rémunération globale pour l'exercice financier
		A	B	C	D	E = A + B + C + D
Jacques Farcy ⁽⁵⁾	Président et chef de la direction	404 922	–	18 030	4 656	427 608
Édith Filion	Vice-présidente et cheffe de la direction financière	356 475	86 667	79 431	27 744	550 317
Carl Boucher ⁽⁶⁾	Vice-président, Technologies de l'information	343 364	71 783	62 931	20 065	498 143
Luc Bourdeau	Vice-président, Développement stratégique chaîne d'approvisionnement	329 483	77 659	69 531	18 766	495 439
Martine Comtois	Vice-présidente, Affaires corporatives et secrétaire générale	285 021	69 295	56 831	28 257	439 404
Catherine Dagenais ⁽⁷⁾	Présidente et cheffe de la direction	168 777	69 931	5 795	485 122	729 625

(1) L'exercice financier 2023-2024 compte 53 semaines.

(2) Rémunération variable versée au cours de l'exercice financier 2023-2024

(3) Les montants correspondent à la cotisation versée à Retraite Québec pour le régime de retraite de base additionné de la valeur du coût du service rendu de la rente accumulée au régime supplémentaire de retraite au cours de l'année financière, à l'exception des années additionnelles de service octroyées conformément aux modalités du régime supplémentaire et dont le coût est reconnu seulement lorsque la période de service donnant droit à cette prestation est complétée. Cette dernière valeur est calculée selon les méthodes et hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la comptabilisation des coûts au cours de l'exercice financier. Le[la] président[e] et chef[fe] de la direction participe pour sa part au RRAS, les coûts additionnels sont entièrement assumés par le gouvernement et non par la société d'État.

(4) Avantages imposables liés aux achats de boissons alcooliques, à l'utilisation d'une automobile, aux cotisations professionnelles, au bilan de santé et aux assurances collectives sur la base de l'année civile 2023, ainsi que les allocations automobile.

(5) Nommé par le décret n° 1000-2023 du 14 juin 2023 et entrée en fonction le 26 juin 2023. Sur une base annualisée, son salaire de base prévu au décret aurait été de 528 215 \$, sa contribution au régime de retraite assumée par la société d'État aurait été de 23 799 \$ et les autres avantages versés ou accordés auraient été de 7 288 \$.

(6) A quitté ses fonctions le 29 mars 2024. Conformément aux modalités du régime supplémentaire de retraite, des années additionnelles de service ont été reconnues représentant une variation de l'obligation au titre des prestations définies de 514 600 \$ à la fin de l'exercice financier.

(7) Fin de mandat le 25 juin 2023. Le montant des autres avantages versés ou accordés inclut une allocation prévue au décret n° 828-2018, de 480 195 \$. Sur une base annualisée, son salaire de base aurait été de 480 195 \$, sa contribution au régime de retraite assumée par la société d'État aurait été de 23 799 \$ et les autres avantages versés ou accordés auraient été de 488 138 \$ (incluant l'allocation de transition).

Aucun régime d'intéressement à long terme (RILT) n'est offert aux dirigeant[e]s de la Société.

La rémunération des dirigeant[e]s de la filiale SQDC est divulguée dans le Rapport annuel de cette dernière.



Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

Le gouvernement du Québec a adopté, le 5 décembre 2014, la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (ci-après la « Loi »). Comme l'indique son titre, l'objectif de cette *Loi* est de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment par des mesures de planification de la main-d'œuvre et de contrôle des effectifs et des contrats de service.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Du 26 mars 2023 au 30 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens)

	Nombre de contrats	Montant
Personnes morales	62	41 804 \$
Personnes physiques	0	0
Total	62	41 804 \$

Effectif

Au 30 mars 2024
(par sexes et divisions)

Division	Femmes	Hommes	Total
Affaires corporatives et secrétariat général	11	6	17
Affaires publiques, communications et responsabilité sociétale	14	4	18
Commercialisation	94	44	138
Développement stratégique chaîne d'approvisionnement	10	11	21
Direction financière	89	35	124
Exploitation des réseaux de vente	2 733	2 585	5 318
Opérations chaîne d'approvisionnement	117	985	1 102
Présidence et direction générale	11	13	24
Talents et expérience employé[e]	71	21	92
Technologies de l'information	42	147	189
Total	3 192	3 851	7 043

Répartition de l'effectif en heures rémunérées

Du 26 mars 2023 au 30 mars 2024

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employé[e]s
Ouvrier[ère]s, personnel d'entretien et de service ⁽¹⁾	9 310 531	270 937	9 581 468	6 241
Personnel professionnel	1 530 140	32 985	1 563 125	802
Total	10 840 671	303 922	11 144 593	7 043

(1) Inclut les employé[e]s de succursale et d'entrepôt, les contremaître[sse]s et les directeur[trice]s de succursale



Les heures rémunérées incluent les heures travaillées effectuées en temps supplémentaire ainsi que celles indemnisées ou en prestation (payées ou non par la SAQ).

Dans l'objectif d'une gestion responsable des fonds publics et conformément à la convention de services partagés intervenue entre la SAQ et la Société québécoise du cannabis (SQDC), la SAQ partage certaines de ses expertises et de ses infrastructures technologiques avec la SQDC. Ces expertises incluent notamment les technologies de l'information, le Centre de relation clientèle et l'acquisition de biens et services. Ainsi, une portion des heures rémunérées des employé[e]s de la SAQ, et incluses dans le tableau précédent, ont servi à fournir la prestation de service à la SQDC.

Pour la période du 26 mars 2023 au 30 mars 2024, le volume des ventes a enregistré une légère diminution, malgré la semaine additionnelle d'exploitation. L'entreprise ajuste constamment les heures d'emplois générateurs de revenus en fonction des volumes de ventes, de façon à créer de la valeur et générer des gains de productivité. Ainsi, au cours de l'exercice 2023-2024, le total des heures rémunérées a été inférieur à celui de l'exercice précédent. Toutefois, les heures rémunérées requises ont engendré un dépassement de la cible principalement en raison de la semaine additionnelle d'exploitation.

Avancement de la régionalisation d'emplois à la SAQ

À titre de société d'État, la SAQ participe au Plan gouvernemental de régionalisation qui vise à régionaliser 5 000 emplois du secteur public d'ici 2028 afin de renforcer l'occupation et la vitalité économique du territoire québécois. La SAQ contribue déjà de façon marquée à cet objectif grâce à ses 5 318 employé[e]s dédié[e]s à l'exploitation de son réseau de 410 succursales réparties sur tout le territoire du Québec; à ses 428 Agences SAQ; ainsi qu'aux emplois indirects qu'elle stimule (restaurants, bars, secteur hôtelier, etc.).

Depuis la mise en œuvre du Plan par le gouvernement du Québec, qui vise exclusivement les emplois administratifs pour la SAQ, l'entreprise a régionalisé un total de 13 emplois dans des municipalités se situant à l'extérieur d'un périmètre de 75 km des centres-villes de Québec et de Montréal. Les efforts de la SAQ se poursuivent pour atteindre le nombre de 52 postes régionalisés en 2028.

Reddition de comptes concernant la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (ci-après la « Loi »), la SAQ dispose d'une politique favorisant la divulgation des actes répréhensibles.

Cette Politique de divulgation d'actes répréhensibles en milieu de travail de la Société est complémentaire des règles énoncées au Code d'éthique et de conduite des employé[e]s et au Code d'éthique et de déontologie des administrateur[trice]s de la Société des alcools du Québec, notamment en ce qui concerne les mécanismes de dénonciation qui y sont prévus.

La SAQ est tenue de dévoiler annuellement le nombre de divulgations qu'elle reçoit. Ainsi, au cours de l'exercice financier clos le 30 mars 2024, la responsable du suivi des divulgations a reçu sept divulgations qui contenaient chacune un motif allégué. Sans être frivoles, les faits concernés par ces divulgations ne constituent pas des actes répréhensibles graves, tels que définis par la *Loi*. Toutes les divulgations ont été effectuées par l'entremise de la ligne confidentielle externe. Le traitement de chacune d'entre elles a été terminé au sens de l'article 22(3) de la *Loi* puisque aucun motif allégué ne se qualifiait comme acte répréhensible tel qu'énoncé à l'article 4, à savoir :

- une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi;
- un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie;
- un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux que la personne visée gère ou détient pour autrui;
- un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité;
- le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement; et
- le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes précédents.



Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française

La SAQ se conforme aux exigences de la Charte de la langue française, qui établit le français comme la langue de travail quotidienne pour tout son personnel. La Charte de la langue française exige des organismes comme la SAQ une utilisation exemplaire de la langue française afin d'en promouvoir la qualité, d'en favoriser le rayonnement et d'en assurer la protection. Dans ce contexte, la SAQ est particulièrement fière d'avoir obtenu, le 22 mars 2024, un prix Molière remis pour la qualité de l'utilisation du français dans ses magasins. Ce prix est décerné par le Conseil canadien du commerce de détail (CCCD) en collaboration avec la firme Léger et l'Office québécois de la langue française (OQLF).

M^{me} Martine Comtois, vice-présidente, Affaires corporatives et secrétaire générale de la Société des alcools du Québec, a été désignée émissaire afin de veiller à l'application de la Politique linguistique de l'État par l'entreprise. Durant l'année financière 2023-2024, d'importants travaux ont d'ailleurs été réalisés afin de mettre en application les diverses exigences qui en découlent.

Afin de répondre aux besoins d'une clientèle et de partenaires diversifié[e]s, la SAQ exige, pour certains postes, la connaissance d'une autre langue que le français. À ce jour, nous avons recensé au sein de la Société 205 postes pour lesquels l'anglais est requis et 76 postes pour lesquels une connaissance d'une autre langue que le français est jugée souhaitable.

Règles d'éthique

La SAQ a un Code d'éthique et de conduite des employé[e]s inspiré des valeurs de l'entreprise et elle leur fournit des repères solides en matière d'éthique. Les principes que ce Code contient sont clairement communiqués aux employé[e]s.

Pour sa part, le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration détermine les règles applicables aux personnes qui siègent au conseil d'administration de la SAQ. Selon celles-ci, les administrateur[trice]s doivent produire une déclaration d'intérêt et confirmer annuellement leur adhésion au Code. Durant le dernier exercice financier, aucun[e] membre du conseil d'administration n'a commis de gestes nécessitant une enquête ou un processus disciplinaire.

Les textes du Code d'éthique et de conduite des employé[e]s et du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration peuvent être consultés à la section [Gouvernance](#), sous l'onglet [À propos](#), dans SAQ.COM.

Bilan des réalisations en matière de ressources informationnelles

Conformément à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*, la SAQ effectue un suivi rigoureux de ses avancées technologiques et des avantages qui en découlent. Au cours de l'exercice financier 2023-2024, le conseil d'administration de la Société a ainsi procédé à un examen approfondi de la programmation annuelle et triennale des activités de l'entreprise au chapitre des ressources informationnelles ainsi que des projets en cours en la matière.

Les différents projets mis de l'avant par la division des technologies de l'information (TI) permettent de soutenir les stratégies d'affaires de la Société. Ils visent à améliorer l'expérience client tout en favorisant une efficacité accrue et la pérennité des actifs informationnels au sein de l'organisation.



Voici les principales réalisations du dernier exercice financier à la SAQ :

- évolution des plateformes numériques afin d'offrir à la clientèle une meilleure expérience d'achat, notamment en mettant de l'avant une nouvelle catégorie de produits sans alcool et en bonifiant les données historiques sur l'application mobile. De plus, ces plateformes ont été adaptées pour répondre aux nouvelles exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*;
- évolution du système de caisses permettant aux client[e]s *Inspire* de recevoir leur reçu d'achat par courriel;
- modernisation de la solution électronique de paiement permettant d'offrir à notre clientèle de nouveaux modes de paiement autant sur nos applications numériques qu'en succursale;
- modification de nos systèmes pour nous conformer aux exigences de la nouvelle loi concernant la modernisation de la consigne au Québec;
- livraison, pour notre personnel en succursale, d'un nouveau système d'assignation des horaires simplifiant le processus et augmentant sa satisfaction;
- poursuite de la modernisation de notre système de gestion des entrepôts, un préalable à l'automatisation du Centre de distribution de Montréal;
- poursuite de la modernisation des appareils mobiles en succursale, un outil de travail pour nos équipes de magasin;
- poursuite de la modernisation et de la simplification de l'écosystème technologique, notamment par l'actualisation du système de gestion des données concernant les produits, par la mise à jour de notre système de gestion de points *Inspire* et par le début de l'évolution du système de téléphonie de l'organisation;
- poursuite des travaux d'amélioration des stratégies en cybersécurité et de gestion des renseignements personnels afin de maintenir une protection adéquate des actifs de la SAQ; et
- maintien de la certification PCI (*Payment Card Industry*), assurant ainsi la gestion du risque et la continuité des opérations liées aux transactions effectuées par carte de crédit.

Avancée de nos objectifs stratégiques 2023-2024

L'année 2023-2024 est la première des trois années de la mise en œuvre de notre Plan stratégique 2024-2026 qui comprend trois grandes orientations stratégiques : contribuer à la SAQ de demain, faire vivre une expérience personnalisée à notre clientèle et contribuer de façon durable à la société et atteindre l'objectif de zéro émission en 2040.

Le contexte économique au Québec au cours de l'année s'est avéré moins dynamique que lors des années précédentes, ce qui a eu des effets sur plusieurs indicateurs de performance du Plan stratégique. Au final, ce sont 8 des 16 objectifs prévus qui ont été atteints ou dépassés pour l'exercice financier 2023-2024.

Les objectifs en lien avec l'appréciation de nos client[e]s en succursale sur leur expérience d'achat mesurée par les différents piliers d'expérience client ont terminé l'année globalement sur les cibles énoncées dans le Plan stratégique. Pour les objectifs financiers, les efforts pour poursuivre l'amélioration de notre performance ont permis au ratio de charges nettes sur ventes de terminer l'année avec un résultat inférieur à la cible, et ce, malgré un contexte où les ventes ont été affectées par une économie moins favorable. L'indicateur mesurant notre objectif de faire des ventes responsables, soit le taux de refus d'achat aux client[e]s-mystères mineur[e]s a dépassé la cible prévue au Plan. Les autres indicateurs comme celui mesurant le taux de fréquence du nombre d'événements accidentels, la fierté des employé[e]s, la réduction de nos émissions directes de gaz à effet de serre (GES) ou les ventes des produits du Québec ont terminé l'année avec un résultat inférieur à la cible.



Indicateurs de la première année du Plan stratégique 2024-2026

Orientations / Objectifs	Indicateurs	Résultats 2023-2024	Cibles 2023-2024
Contribuer à la SAQ de demain			
Offrir un milieu de travail sain et sécuritaire	Taux de fréquence : Nombre d'événements accidentels avec perte de temps par 200 000 heures travaillées	6,6	5,5
Accroître l'engagement et la fierté de nos employé[e]s	Indice de fierté des employé[e]s : Cote globale moyenne sur 10	7,0	7,2
Offrir un milieu de travail qui assure la diversité et l'inclusion	Taux de représentativité des employé[e]s appartenant aux groupes sous-représentés	11 %	8 %

Faire vivre une expérience personnalisée à notre clientèle

Indicateurs globaux	Taux de satisfaction des client[e]s	93 %	92 %
	Ventes (M\$)	4 101 \$	4 155 \$
Personnaliser l'expérience sur l'ensemble du parcours client omnicanal	Pilier découverte : Taux d'accord des client[e]s avec la promesse de découverte	65 %	66 %
Faciliter le processus d'achat sur tous les canaux	Pilier accessibilité : Taux d'accord des client[e]s avec la promesse d'accessibilité	79 %	78 %
Adapter l'offre, le réseau et le modèle logistique à l'omnicanal	Pilier choix : Taux d'accord des client[e]s avec la promesse de choix de produits	81 %	80 %
Bonifier l'expérience des titulaires de permis d'alcool	Ventes aux titulaires de permis d'alcool (M\$) ⁽¹⁾	495 \$	480 \$

Contribuer de façon durable à la société et atteindre l'objectif de zéro émission en 2040

Indicateurs globaux	Résultat net (M\$)	1 428 \$	1 459 \$
	Pilier responsabilité sociétale : Taux d'accord des client[e]s avec la promesse de responsabilité sociétale	67 %	71 %
Améliorer nos opérations transversales de l'acquisition à la vente et valoriser nos actifs	Ratio des charges nettes sur ventes	14,7 %	15,2 %
Poursuivre l'évolution des technologies de l'information et des fonctions commerciales et administratives	Taux annuel de modernisation des applications technologiques	15,6 %	12,5 %
Accroître notre contribution sociale par nos interventions et faire des ventes responsables	Taux de refus d'achat aux client[e]s-mystères mineur[e]s	96 %	95 %
Favoriser des choix durables et réduire l'empreinte environnementale dans toutes les sphères de nos activités	Taux de réduction des émissions de GES par rapport à l'année de référence 2021-2022 (champs 1 et 2) ⁽²⁾	(0,4) %	(3) %
Collaborer avec les producteur[trice]s du Québec afin de dynamiser l'achat local	Croissance des ventes des produits du Québec ⁽³⁾	1,9 %	4,2 %

(1) L'indicateur mesure la croissance des ventes aux consommateur[trice]s et aux Agences SAQ.

(2) Émissions de GES de champ 1 (émissions directes de GES de la SAQ) et de champ 2 (émissions indirectes de GES liées à la consommation d'énergie par la SAQ)

(3) L'indicateur mesure la croissance des ventes en dollars aux consommateur[trice]s et aux Agences SAQ.



Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Compte rendu des demandes d'accès à l'information

La Société des alcools du Québec traite les demandes d'accès à des documents conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Au cours de l'exercice financier 2023-2024, elle a reçu 87 nouvelles demandes d'accès. Les tableaux ci-dessous présentent le bilan de celles qui ont été traitées durant cette période, c'est-à-dire les dossiers pour lesquels une réponse a été envoyée entre le 26 mars 2023 et le 30 mars 2024.

Nombre total de demandes reçues : 87 demandes reçues du 26 mars 2023 au 30 mars 2024

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier		
	Demandes d'accès		Rectification (nombre)
	Documents administratifs (nombre)	Renseignements personnels (nombre)	
0 à 20 jours	18	19	0
21 à 30 jours	29	13	0
31 jours et plus (le cas échéant)	2	1	0
Total	49	33	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier			Dispositions de la Loi invoquées
	Demandes d'accès		Rectification (nombre)	
	Documents administratifs (nombre)	Renseignements personnels (nombre)		
Acceptée (entièrement)	27	12	0	1, 9, 14, 15, 21,22,23,24,27,28, 29, 32 ,37, 39, 40, 53,54,56, 57, 58,59, 86, 86.1, 87.3, 88, 137.1
Partiellement acceptée	10	13	0	
Refusée (entièrement)	6	6	0	
Autres (désistements et absence des documents)	6	2	0	Désistements et absence des documents

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable : 0

Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information : 0

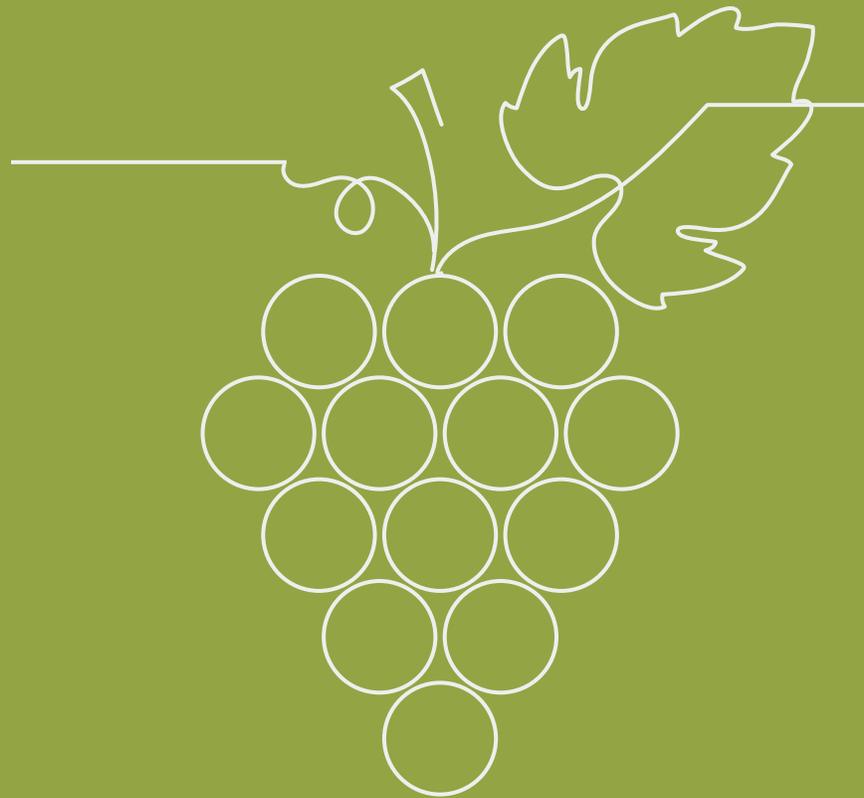
Motifs de refus

Les motifs de refus d'accès aux documents détenus par la SAQ qui ont été invoqués concernaient ou contenaient :

- des informations relatives à des tiers ayant refusé la divulgation d'informations;
- des informations confidentielles;
- des renseignements personnels; ou
- des renseignements de nature commerciale.



Responsabilité sociétale de l'entreprise





Bilan 2023-2024 du

Plan d'action de développement durable 2023-2028

Parce que nous avons à cœur de faire progresser la Société des alcools du Québec vers un modèle d'affaires plus durable, nous avons, au cours du dernier exercice, travaillé à l'avancement des initiatives prévues à notre Plan d'action de développement durable 2023-2028.

Les résultats obtenus, notamment en matière d'offre de produits et de ventes responsables, de soutien aux organismes locaux et d'intégration de critères durables dans nos appels de propositions, démontrent bien la volonté des équipes de toutes nos divisions d'agir ensemble pour atteindre nos objectifs.

Ce Bilan, qui contribue à la Stratégie gouvernementale de développement durable du Québec et qui est arrimé aux objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies, gagne à être lu en parallèle de la Revue des activités de notre Rapport annuel, ainsi que de la divulgation ESG (environnement, social et gouvernance) effectuée en référence aux normes GRI (Global Reporting Initiative). Ensemble, ces documents témoignent de l'étendue de nos réalisations.

Les quatre priorités de notre Plan d'action de développement durable





OFFRIR DES PRODUITS RESPONSABLES

ACTION 1

Accroître l'offre de produits conditionnés dans un contenant écoresponsable⁽¹⁾

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Proportion de produits en approvisionnement continu ⁽²⁾ conditionnés dans un contenant écoresponsable	50 %	47 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - demande aux fournisseurs afin d'augmenter notre éventail de produits en approvisionnement continu offerts dans des contenants de verre allégé pour des nouveaux segments de prix; - implantation d'une nouvelle directive relative au verre allégé pour les vins effervescents en approvisionnement continu de moins de 200 \$; - ajout des demi-formats en canettes d'aluminium dans les plans d'assortiment pour des vins rouges, blancs et rosés; - réalisation de conférences et d'un kiosque au sujet des contenants écoresponsables et de l'embouteillage local dans le cadre de la conférence Goûter aux changements climatiques; - présentation et partage d'un guide de référence pour des produits responsables lors de la Canadian Association of Liquor Jurisdictions (CALJ) regroupant les différents monopoles d'alcool canadiens; et - participation à une conférence sur la durabilité avec l'industrie des spiritueux canadiens (<i>Spirit Canada</i>) au sujet de l'empreinte environnementale des contenants et de l'importance de réduire la masse des bouteilles. 			

(1) Contenant répondant aux exigences de verre allégé ou contenant alternatif recyclable dont l'empreinte carbone est moindre que celle d'un contenant de verre traditionnel selon les résultats de l'analyse de cycle de vie sur les contenants réalisée par le CIRAIG en 2021-2022

(2) Ces produits représentent environ 20 % de l'offre (plus de 3 500 produits), mais près de 95 % des volumes vendus à la SAQ.



ACTION 2

**Accroître
l'offre de produits certifiés écoresponsables⁽³⁾**

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Croissance annuelle de l'offre de produits certifiés écoresponsables	22 %	5 %	ATTEINTE

Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :

- dépôt d'un appel d'offres pour rechercher de nouveaux produits avec exigences pour certaines certifications écoresponsables ou comme atout lors de la sélection de nouveaux produits; et
- sensibilisation des fournisseurs et des associations aux certifications écoresponsables.

(3) Produits issus de l'agriculture biologique ou biodynamique ayant obtenu le sceau d'un programme de certification reconnu par l'Agence d'inspection canadienne des aliments (ACIA) en vertu du Régime Bio-Canada. Il s'agit également de produits issus de pratiques de production durable (agriculture raisonnée, gestion environnementale, pratiques socialement responsables et équitables) certifiées par un label reconnu par la SAQ. Actuellement, la SAQ reconnaît une quarantaine de certifications utilisées par l'industrie des boissons alcooliques.



ACTION 3

Mettre en valeur les produits écoresponsables et locaux dans nos réseaux de vente

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Croissance annuelle des ventes en litres des produits certifiés écoresponsables	12 %	2 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en valeur de produits écoresponsables en succursale et dans l'ensemble de nos canaux de communication, notamment sur les réseaux sociaux et dans SAQ.COM. 			
Croissance des ventes en dollars des produits du Québec ⁽⁴⁾	1,9 %	4,2 %	NON ATTEINTE
<p>Explication de la non-atteinte de la cible :</p> <p>Toujours appréciés de nos clientèles, les produits du Québec, qui avaient profité de la vague d'achat local stimulée par la pandémie de COVID-19, ont continué de séduire, mais la croissance de leurs ventes a ralenti. Il est toutefois intéressant de savoir qu'en faisant abstraction de la bulle pandémique, leurs ventes en dollars demeurent en croissance depuis 2019 et les produits continuent de piquer la curiosité. C'est notamment l'identifiant <i>Embouteillé au Québec</i> qui continue de rencontrer une belle croissance, ce qui est une bonne nouvelle compte tenu de son apport économique et environnemental.</p> <p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en valeur des produits du Québec grâce à de nombreuses campagnes de visibilité dans nos infolettres, SAQ.COM et nos succursales; - diffusion de la websérie <i>Le Québec de goût en goût</i> démontrant l'impact de notre terroir sur le goût des produits du Québec; - accélération du déploiement d'une nouvelle planographie donnant plus d'espace tablette aux produits québécois ainsi qu'un emplacement de choix dans le parcours client[e] dans 180 succursales; - formation virtuelle du personnel du réseau des ventes sur les vins du Québec; - soutien aux associations de producteur[trice]s québécois[es] au moyen de diverses commandites⁽⁵⁾; - production d'événements <i>Inspire</i> dédiés à la mise en valeur des vigneronnes et vignerons québécois[es]; - commandite de l'émission <i>Arrive en campagne</i> diffusée sur les ondes de TVA afin de faire rayonner des produits et des producteur[trice]s du Québec; - association des ventes de produits québécois à deux de nos trois campagnes au profit des Banques alimentaires du Québec (BAQ) (1 produit québécois = 1 repas aux BAQ); et - ajout de 25 portraits de producteur[trice]s québécois[es] dont les produits sont identifiés <i>Origine Québec</i> dans SAQ.COM. 			

(4) L'indicateur mesure la variation des ventes aux consommateur[trice]s et aux Agences pour les produits représentés par les trois identifiants : *Origine Québec*, *Préparé au Québec*, *Embouteillé au Québec*

(5) Par exemple, les Bistros SAQ présents dans les festivals commandités par la SAQ offrent minimalement 40 % de produits avec l'identifiant *Origine Québec*.



ACTION 4

**Mettre en valeur
les produits faibles en alcool**

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Croissance annuelle des ventes en litres des produits faibles en alcool	35,9 %	10 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'une section dédiée aux produits faibles en alcool dans 171 succursales; - introduction de 15 nouveaux produits faibles en alcool; - réalisation d'une campagne majeure visant à positionner la SAQ comme destination pour les produits faibles en alcool; et - mise en œuvre d'une stratégie de promotion des produits faibles en alcool en succursale. 			



RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

ACTION 5

Atteindre l'objectif de zéro émission de GES en 2040⁽⁶⁾

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Taux de réduction des émissions de GES par rapport à 2021-2022	(0,4) %	(3) %	NON ATTEINTE
<p>Explication de la non-atteinte de la cible :</p> <p>Devant le défi d'acquérir des véhicules zéro émission capables de répondre à nos besoins particuliers en matière de transport lourd, conjugué aux contraintes d'augmenter la capacité électrique de nos bâtiments, nous avons pris un pas de recul pour réévaluer nos stratégies en matière de décarbonation. Bien que nous ayons soutenu la commercialisation des premiers camions électriques lourds, l'avancement actuel des technologies nous motive à chercher de nouvelles façons de réduire notre empreinte carbone dans l'attente de solutions technologiques viables pour nous.</p> <p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - implantation d'une gouvernance décarbonation pour veiller à l'atteinte de l'objectif de zéro émission de GES en 2040 et à la mise en place de différents projets de réduction des émissions de GES; - mise à jour de notre inventaire de GES pour l'exercice 2023-2024 (émissions de champs 1 et 2); - mise en place de différents projets de réduction d'émissions de GES, incluant la mise en service d'un véhicule électrique (1 camion tracteur) et la modification de l'équipement de chauffage et de climatisation pour certains bâtiments; - évaluation de la capacité électrique des Centres de distribution en vue de l'implantation d'infrastructures de recharge des véhicules électriques; - essai d'un tracteur électrique et d'un tracteur propulsé au gaz naturel renouvelable; et - vigie de l'évolution des technologies de tracteurs électriques, au gaz naturel renouvelable et à hydrogène. 			

(6) Émissions de champs 1 et 2 pour lesquelles la SAQ a le plein contrôle opérationnel et financier, c'est-à-dire les émissions des véhicules et bâtiments qui lui appartiennent. Les cibles sont basées sur l'inventaire de gaz à effet de serre pour l'année 2021-2022.



ACTION 6

Accroître la performance de la gestion de nos matières résiduelles

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Augmentation du taux moyen d'acheminement pour des fins de recyclage et de valorisation des matières résiduelles de nos Centres de distribution⁽⁷⁾	s. o.	s. o.	s. o.
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - installation de nouveaux dispositifs permettant de faciliter le tri à la source et la récupération de la pellicule de plastique au Centre de distribution de Montréal (CDM); - installation d'une nouvelle presse à carton permettant d'optimiser la gestion du carton et de la pellicule de plastique au CDM; - mise en place d'un nouveau débouché permettant la valorisation des palettes de bois brisées au Centre de distribution de Québec; - développement d'un nouveau débouché avec le Centre de formation en entreprise et récupération de LaSalle ayant permis la valorisation de 1,15 tonne d'emballages de bois; - don de mobilier en bois au Centre d'encadrement pour familles à faible revenu et familles monoparentales en difficulté (CEFEDI); et - don d'équipement de nos Centres de distribution à l'entreprise d'économie sociale Renaissance. 			
Nombre de succursales attestées annuellement par le programme ICI on recycle +	s. o.	s. o. ⁽⁸⁾	s. o.
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - remplacement des verres à dégustation en plastique à usage unique par des verres réutilisables dans 91 succursales et par des gobelets de carton recyclables dans les autres succursales du réseau de vente; - mise en place des options d'achat sans facture et avec facture électronique pour la clientèle et optimisation des coupons de caisse permettant la réduction à la source du papier; - élargissement de l'utilisation de sangles à velcro pour la palettisation effectuée dans le réseau de succursales permettant de réduire l'utilisation de la corde à usage unique; - optimisation de tri de la pellicule de plastique dans 34 succursales afin d'en améliorer la valorisation; et - mise en place d'un formulaire dans l'intranet permettant l'ajustement des commandes de publicité sur le lieu de vente (PLV) en fonction des besoins spécifiques des succursales et donc la réduction à la source. 			

(7) Taux obtenu par la caractérisation des matières résiduelles dans nos Centres de distribution. Une caractérisation sera réalisée en 2025-2026 et 2027-2028 en vue de calculer l'augmentation du taux moyen d'acheminement pour des fins de recyclage et de valorisation.

(8) L'année 2023-2024 servait à mettre à jour la procédure de gestion des matières résiduelles en succursale afin de mieux structurer le déploiement de l'attestation dans le réseau.



ACTION 7

Accroître la gestion écoresponsable de nos chantiers de construction et rénovation

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Taux d'acheminement annuel des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) aux fins de recyclage	58,6 % ⁽⁹⁾	50 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation des projets d'aménagement de succursales selon les quatre critères d'aménagement responsable (utilisation de bois recyclé et certifié Gestion forestière durable (FSC), éclairage écoénergétique, réemploi du mobilier existant et, lorsque possible, intégration de poudre de verre dans nos infrastructures); - acquisition d'un lot de classeurs mobiles remis à neuf pour les succursales; - rehaussement des exigences de tri à la source pour les entrepreneurs effectuant des travaux d'aménagement dans les succursales pour lesquels la SAQ détient un bail afin que 75 % des résidus de CRD soient acheminés aux fins de recyclage; et - acheminement de 94 % des résidus de CRD aux fins de recyclage lors de la démolition de l'atelier mécanique diesel (bloc E) dans le cadre des travaux préparatoires à la construction du CAM. 			

(9) Ce résultat correspond au taux d'acheminement des résidus de CRD aux fins de recyclage pour les projets d'aménagement dans le réseau de succursales comportant un budget de plus de 200 000 \$.



SOUTENIR NOTRE MONDE

ACTION 8

Offrir des lieux de travail sains et sécuritaires

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Taux de fréquence d'événements accidentels avec perte de temps ⁽¹⁰⁾	6,6	5,5	NON ATTEINTE
<p>Explication de la non-atteinte de la cible :</p> <p>Bien que la cible 2023-2024 n'ait pas été atteinte, nos efforts en matière de santé et sécurité au travail nous permettent de maintenir des résultats qui démontrent une amélioration globale dans ce domaine au fil du temps. En effet, les résultats présentés pour l'exercice qui vient de se terminer sont les 2^e meilleurs des 10 dernières années. Notre cible a été établie en 2022-2023 où nous avons présenté nos meilleurs résultats à ce jour. Ceci étant, nous maintenons nos efforts et aspirons toujours à nous améliorer parce que la santé et la sécurité de nos collègues est une priorité.</p> <p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - installation de 49 nouveaux appareils de levage dans autant de succursales permettant de diminuer l'effort à fournir lors du déplacement des caisses de produits; - mise en place d'équipement permettant d'améliorer l'ergonomie de travail du personnel et de réduire les risques d'accidents, dont un outil de dépalettisation et un appareil de levage de type pont roulant au Centre de distribution de Montréal; - mise à l'essai de trois modèles d'exosquelettes⁽¹¹⁾ par une équipe du Centre de distribution de Québec attirée à la préparation de commandes; - formation du personnel sur la manutention sécuritaire des charges; - formation globale en santé et sécurité pour les nouveaux[velles] gestionnaires et coordonnateur[trice]s aux opérations en succursale; - amorce d'une démarche d'identification des risques psychosociaux au travail ayant mené à l'évaluation des risques auprès du personnel, la mise en place d'un plan d'action visant à réduire le niveau de risque et la bonification du processus d'enquête suivant la déclaration d'événements de nature psychologique; - sensibilisation du personnel à l'importance de prendre soin de soi par la diffusion d'information sur des sujets aussi variés que le droit à la déconnexion, la charge mentale et l'importance de l'activité physique; et - sensibilisation à la prévention et la protection des victimes de violence conjugale auprès du personnel. 			

(10) Taux de fréquence des événements accidentels : calculé par 200 000 heures de travail

(11) Exosquelette : structure mécanique d'assistance physique qui double celle du squelette humain dans le but de l'assister dans la réalisation d'une tâche exigeante ou répétitive



ACTION 9

**Offrir
un milieu de travail qui assure la diversité et l'inclusion**

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Taux de représentativité des employé[e]s issu[e]s de la diversité	11 % ⁽¹²⁾	8 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation du niveau de maturité de la SAQ à l'égard des pratiques en équité, diversité et inclusion (EDI); - réalisation d'un profil démographique de l'entreprise grâce à un recensement volontaire auprès du personnel; - ajout de l'inclusion à nos valeurs organisationnelles; - révision du Code d'éthique des employé[e]s; - poursuite de l'accompagnement et de la formation des équipes sur les biais, la sensibilité et la diversité; - publication d'une infolettre spéciale dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, incluant un jeu-questionnaire sur la Journée et une infographie avec des statistiques sur la place des femmes à la SAQ; - publication d'un balado au sujet des femmes dans l'univers du vin; et - publication d'une série d'infolettres dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, incluant une vidéo hebdomadaire sur l'histoire des communautés noires mettant en vedette Fabrice Vil. 			

(12) Cette donnée représente le taux d'employé[e]s appartenant aux groupes sous-représentés sur la base d'un recensement volontaire auprès du personnel.



ACTION 10

Accroître l'engagement et la fierté de notre personnel

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Indice de fierté des employé[e]s ⁽¹³⁾	7,0	7,2	NON ATTEINTE
<p>Explication de la non-atteinte de la cible :</p> <p>Assurer l'engagement de notre personnel et le développement d'un sentiment de fierté à l'égard de l'entreprise est un défi constant. Si des efforts continuent d'être faits pour nourrir la fierté de nos collègues, notre résultat en baisse de 0,2/10 s'inscrit également dans un contexte de négociation de convention collective touchant 70 % des répondant[e]s au sondage. Le partage par nos employé[e]s de leurs revendications dans le cadre du sondage sur l'expérience vécue à la SAQ est tout indiqué.</p> <p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'un sondage de satisfaction indépendant et anonyme présentant une satisfaction globale se chiffrant à 6,9/10 et un taux d'engagement de 7,7/10; - offre de nombreuses formations, conférences et dégustations, offre de parcours de développement et d'ateliers dédiés aux gestionnaires, employé[e]s inscrit[e]s au programme de la relève et aux coordonnateurs et coordonnatrices aux opérations en succursale; - diffusion auprès des gestionnaires de formations sur la gestion bienveillante; - organisation de rencontres d'employé[e]s à deux reprises au cours de l'exercice pour partager la vision d'entreprise et les objectifs communs; - réalisation de la soirée annuelle de reconnaissance Millésime ayant permis de célébrer la contribution remarquable de 64 membres du personnel; et - réalisation d'activités pour renforcer l'expérience employé[e] (BBQ, repas des fêtes, <i>djamboola fitness</i>, sonothérapie, marché des artisan[e]s, etc.). 			

(13) Cote globale moyenne sur 10

ACTION 11

Poursuivre le soutien à l'aide alimentaire

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Sommes annuelles remises à des organismes en lien avec l'aide alimentaire	2,8 M\$	2,5 M\$	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation de trois campagnes de levée de fonds en succursale au bénéfice du réseau des Banques alimentaires du Québec; - poursuite du partenariat avec la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve (CCHM) incluant un soutien financier de 50 000 \$ en 2023-2024 et le prêt d'une parcelle de terre pour l'aménagement d'un potager et d'une serre; - production, en partenariat avec la CCHM, de 9,7 tonnes de fruits, légumes et herbes fraîches destinés à la collectivité dans le besoin d'Hochelaga-Maisonneuve grâce au potager de la SAQ; - soutien financier de 100 000 \$ en 2023-2024 et don à La Table des Chefs de 3 076 portions (923 kilogrammes) de nourriture issues des surplus de notre cafétéria du Centre de distribution de Montréal; et - publication d'un balado au sujet de la CCHM et de son rôle dans l'aide alimentaire. 			



MIEUX FAIRE LES CHOSES

ACTION 12

Faire le commerce responsable des boissons alcooliques

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Taux de refus d'achat aux client[e]s-mystères mineur[e]s	95,5 %	95 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3,7 millions de dollars versés à Éduc'alcool en appui à ses activités de sensibilisation et d'éducation; - 806 visites réalisées en magasin par des client[e]s-mystères mineur[e]s qui n'ont pas pu se procurer d'alcool dans le réseau de vente de la SAQ; - participation à plusieurs forums et rencontres au sujet de la consommation responsable, notamment la 2^e édition de Sciences et industrie organisée par Éduc'alcool, la conférence « La consommation, parlons-en » de l'organisme Drogue: aide et référence, et le Colloque du 25^e anniversaire de l'INSPQ; - formations de tous[toutes] les nouveaux et nouvelles employé[e]s à l'éthique de vente et offre de formations de rappel; et - réalisation d'une campagne en trois phases sur l'éthique de vente par l'entremise des différents canaux de communication de la SAQ. 			



ACTION 13

Renforcer l'intégration des principes de durabilité au cœur de notre modèle d'affaires

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Proportion de nos interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité ⁽¹⁴⁾	83 % ⁽¹⁵⁾	50 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - révision de la grille de priorisation des projets avec le bureau de projet afin de systématiser l'évaluation de la durabilité (EDD) dans les énoncés de projets; - analyse des processus du Bureau de projet en vue de l'intégration de l'EDD; et - réalisation de 4 EDD pour des projets structurants. 			

(14) L'EDD est utilisée pour analyser les projets structurants soumis à notre bureau de projet, de même que lors des différentes étapes de planification stratégique.

(15) Les interventions considérées dans le calcul du résultat sont les projets découlant du Plan stratégique 2024-2026 dont la mise en œuvre était prévue en 2023-2024.

ACTION 14

Accroître la part de nos acquisitions responsables en biens et services

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Proportion de nos acquisitions qui intègrent des composantes responsables ⁽¹⁶⁾	58 %	20 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégration des indicateurs d'acquisition responsable dans les gabarits d'appel d'offres; - poursuite de la formation du personnel et des requérant[e]s sur les nouveaux indicateurs d'acquisition responsable; et - déploiement du système de suivi des indicateurs d'acquisition responsable dans le système de gestion intégré. 			

(16) Le résultat correspond au nombre de contrats de 25 000 \$ et plus qui répondent aux conditions d'au moins 1 des 21 indicateurs d'acquisition responsable du gouvernement du Québec. En 2023-2024, cela représentait 124 des 214 contrats octroyés. En volume d'achat, ce sont 89,9 % des montants d'acquisition qui correspondaient aux condition d'au moins 1 des 21 indicateurs d'acquisition responsable, soit 251 millions de dollars sur les 279 millions de dollars octroyés.



ACTION 15

**Accroître
la part de commandites durables**

Indicateur	Résultat	Cible 2023-2024	Atteinte de la cible
Proportion de commandites durables sur le total des commandites effectuées ⁽¹⁷⁾	84 % ⁽¹⁸⁾	50 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégration d'un questionnaire sur les pratiques responsables dans les formulaires de demandes de commandites (en lien avec les écoconditions demandées); et - production d'un guide de référence pour la mise en place de pratiques responsables à l'attention des promoteur[trice]s, en collaboration avec le Fonds d'action québécois pour le développement durable. 			

(17) Commandites octroyées à un[e] bénéficiaire répondant à l'ensemble des écoconditions de la Politique de dons et commandites de la SAQ

(18) Le résultat a été compilé sur la base des déclarations des promoteurs et promotrices lors du dépôt de leur demande de commandite puisque les écoconditions n'étaient pas obligatoires pour les événements qui avaient lieu en 2023-2024. Seules les commandites événementielles (fêtes et festivals) qui ont complété le formulaire sur les pratiques écoresponsables ont été considérées pour cette compilation.



Index du contenu de la norme GRI

Depuis toujours, à la Société des alcools du Québec, nous avons à cœur de bien faire les choses. Nous faisons notre commerce dans le respect des communautés et de l'environnement en nous assurant de créer de la valeur pour les Québécois[es] tout en offrant une expérience client[e] inégalée.

Afin de continuer de prendre les bonnes décisions dans le respect de nos parties prenantes et du bien commun, nous avons entamé un processus de divulgation ESG (environnement, social et gouvernance) en référence aux normes GRI⁽¹⁾. Cette démarche volontaire et évolutive nous permettra d'avoir une vision plus englobante de notre impact, de gérer les risques relatifs à notre entreprise et d'emprunter les voies qui nous permettront d'être encore plus fier[ère]s de ce que nous faisons.

Nous percevons donc ce premier rapport comme un exercice de transparence et le début d'une réflexion profonde et en continu sur notre façon de faire le commerce de l'alcool. Au cours des prochaines années, nous effectuerons une analyse des thèmes ESG pertinents pour la SAQ et ses parties prenantes. Notre connaissance plus approfondie de l'entreprise à l'égard des thèmes retenus nourrira d'autant notre divulgation.

Déclaration d'utilisation

La SAQ a communiqué les informations citées dans cet Index du contenu de la norme GRI pour la période du 26 mars 2023 au 30 mars 2024 en référence aux normes GRI.

Norme GRI 1 utilisée

GRI 1 : Fondation 2021



Entièrement divulgué comme demandé par la norme GRI



Partiellement divulgué
(manquant au moins un élément requis)



Non divulgué

(1) Global Reporting Initiative est une organisation internationale indépendante qui aide les organisations à communiquer les impacts de leurs activités avec un langage commun et à en assumer la responsabilité.



GRI 2 : Informations générales 2021	
<p>2-1 Détails sur l'organisation</p> 	<p>Nom légal : Société des alcools du Québec</p> <p>Nature du capital et forme juridique : La Société des alcools du Québec (SAQ) est une société d'État dont le seul et unique actionnaire est le ministre des Finances du Québec (Canada). Elle est constituée en vertu de la <i>Loi sur la Société des alcools du Québec</i> (RLRQ, c. S-13). Elle a pour mandat de faire le commerce responsable des boissons alcooliques.</p> <p>Localisation du siège social : 7500, rue Tellier, à Montréal, Québec, Canada</p> <p>Pays d'activités : La SAQ commercialise des produits alcooliques au Québec, Canada uniquement. Les produits qu'elle vend proviennent de 6 019 fournisseurs répartis dans 79 pays.</p> <p>Consulter la p. 49 de notre Rapport annuel 2024 pour plus d'information.</p>
<p>2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation</p> 	<p>Notre rapport de divulgation ESG concerne seulement nos activités propres.</p> <p>Le 12 juin 2018, la vente du cannabis a été intégrée au mandat de la SAQ, qui exerce cette mission par l'entremise de la Société québécoise du cannabis (SQDC), compagnie à fonds social, dont le siège social est situé au 7355, rue Notre-Dame Est, à Montréal, Québec, Canada. La SQDC est considérée comme une entreprise associée. Par conséquent, les comptes de cette entité ne sont pas consolidés avec ceux de la SAQ.</p> <p>Les états financiers non consolidés sont audités et déposés annuellement à l'Assemblée nationale du Québec.</p> <p>Consulter la p. 49 de notre Rapport annuel 2024 pour plus d'information.</p>
<p>2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting</p> 	<p>La SAQ souhaite améliorer progressivement ses pratiques de divulgation ESG et en faire état annuellement. Le présent Rapport de divulgation ESG est le premier publié par l'entreprise.</p> <p>La période cernée par ce Rapport est identique à celle de l'exercice financier. En 2024, le Rapport annuel et le Rapport de divulgation ESG ont couvert la période du 26 mars 2023 au 30 mars 2024. Ces Rapports sont rendus publics annuellement dans la première semaine du mois de juin.</p> <p>Pour obtenir plus d'information sur les renseignements présentés dans ces Rapports, communiquer avec notre Centre de relation clientèle.</p>
<p>2-5 Assurance externe</p> 	<p>Nous avons à cœur de fournir une information extrafinancière fiable et complète. Contrairement à l'information financière divulguée en respect des Normes internationales d'information financière (IFRS), l'information extrafinancière n'est pas auditée par une firme externe. Elle est toutefois soumise à un processus interne rigoureux visant à valider la robustesse des données utilisées, puis révisée et approuvée par les plus hautes instances de l'entreprise, soit le conseil d'administration et le comité de direction.</p>
<p>2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires</p> 	<p>Secteur d'activité La SAQ a pour mission de faire le commerce responsable des boissons alcooliques au Québec. À cette fin, elle importe, entrepose, distribue, met en marché et vend une grande variété de boissons alcooliques de qualité.</p> <p>Chaîne de valeur Afin d'exercer son mandat, la SAQ exploite 410 succursales réparties sur l'ensemble du territoire du Québec en plus d'offrir ses produits dans 423 Agences et d'agir comme grossiste auprès de distributeurs autorisés. Elle compte aussi parmi sa clientèle les restaurateur[trice]s, les tenancier[ère]s de bars et d'hôtels qui sont titulaires de permis de vente d'alcool au Québec.</p> <p>Pour répondre aux besoins de ses différentes clientèles, la SAQ commercialise quelque 40 000 produits en provenance de 6 019 fournisseurs situés dans 79 pays. La plupart sont importés au Québec par voies maritimes et redistribués dans ses succursales par camions.</p>



<p>2-7 Employés</p> 	<p>La SAQ compte 7 043 employé[e]s représentant 5 483 personnes équivalent temps complet. De ce nombre, 45 % sont des femmes. La totalité des employé[e]s de la SAQ travaillent au Québec dans l'une de nos 410 succursales, au sein d'un de nos 3 Centres de distribution ou dans l'un de nos bureaux administratifs de Montréal ou de Québec.</p> <p>Les données divulguées au sujet du personnel sont un portrait à la dernière journée de l'exercice financier. Le nombre d'employé[e]s fluctue de façon saisonnière : à l'approche des célébrations de fin d'année, ainsi qu'au cours de l'été pour couvrir la période des vacances.</p> <p>Consulter la p. 112 de notre Rapport annuel 2024 pour plus d'information.</p>
<p>2-9 Structure et composition de la gouvernance</p> 	<p>La <i>Loi sur la Société des alcools du Québec</i> prévoit qu'elle est administrée par un conseil d'administration composé de 9 à 15 membres, dont le[la] président[e] du conseil et le[la] président[e] et chef[fe] de la direction. Au 30 mars 2024, le conseil d'administration de la Société était composé de 13 membres nommé[e]s par le gouvernement du Québec dont 8 hommes et 5 femmes.</p> <p>Le conseil d'administration s'assure que les affaires de la Société soient administrées conformément aux lois et règlements qui la gouvernent et voit à ce que les dirigeant[e]s de l'entreprise prennent les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs qui découlent de sa mission. En ce sens, le conseil examine, avec la direction, les propositions, scénarios et orientations stratégiques qui influencent les actions et l'évolution de la SAQ.</p> <p>Notre structure de gouvernance ainsi que les différents comités du conseil d'administration sont expliqués dans la section Gouvernance de notre Rapport annuel aux p. 92 à 94.</p>
<p>2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé</p> 	<p>Le conseil d'administration de la SAQ élabore un profil de compétences et d'expériences qui sont pertinentes et souhaitables pour le conseil d'administration et ses membres. Les membres sont nommé[e]s par le gouvernement du Québec.</p> <p>La Société favorise que tou[te]s les membres du conseil d'administration, à l'exception du[de la] président[e] et chef[fe] de la direction, se qualifient comme administrateur[trice]s indépendant[e]s et que soit adéquatement reflétées la représentativité régionale ainsi que la diversité culturelle de la société québécoise. Le conseil tend à être dans une zone paritaire homme/femme, et compte parmi ses membres une personne issue de la diversité et une âgée de 35 ans ou moins.</p> <p>Pour connaître l'ensemble des qualifications requises, consulter Le profil souhaité des membres du conseil d'administration dans SAQ.COM/Gouvernance.</p>
<p>2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé</p> 	<p>La présidente du conseil d'administration est nommée par le gouvernement du Québec et n'est pas membre du comité de direction de la SAQ.</p>



<p>2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts</p> 	<p>Au conseil d'administration, c'est le comité de gouvernance, d'éthique et de communications (CGEC) qui est responsable de stimuler la réflexion et d'analyser les sujets relatifs à la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Il suit l'implantation des initiatives et revoit la reddition de comptes produite par la SAQ. Le CGEC recommande l'approbation des plans et rapports de développement durable au conseil d'administration.</p> <p>Le comité de direction, pour sa part, élabore la stratégie et s'assure que les objectifs de RSE transversaux sont bien captés et intégrés aux objectifs d'affaires des différentes divisions de l'entreprise. Il transmet des rapports trimestriels au CGE sur les sujets d'actualité. C'est lui, notamment, qui entretient les liens avec les parties prenantes pour cerner et gérer les impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes.</p> <p>Pour connaître la gouvernance de la responsabilité sociétale à la SAQ, consulter la p. 6 de notre Plan d'action de développement durable 2023-2028.</p>
<p>2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts</p> 	<p>Le conseil d'administration de la SAQ confie le développement des orientations stratégiques de responsabilité sociétale à la vice-présidente, Affaires publiques, communications et responsabilité sociétale (APC-RSE). Elle est responsable d'élaborer et de proposer sa vision au comité de direction qui l'approuve et qui la présente à son tour au CGEC qui l'analyse, la commente et en propose l'adoption au conseil d'administration de l'entreprise. La vice-présidente APC-RSE est également responsable de mobiliser les employé[e]s de la SAQ autour d'objectifs communs et de faire rapport des progrès de l'entreprise au comité de direction et au CGEC.</p> <p>Les avancées, les défis et les sujets pertinents en matière de responsabilité sociétale sont présentés au CGE à tous les trimestres.</p>
<p>2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité</p> 	<p>Le conseil d'administration de la SAQ discute régulièrement des initiatives et défis en matière de responsabilité sociétale.</p> <p>Le CGEC suit l'implantation des initiatives et revoit la reddition de comptes produite par la SAQ. Il recommande l'approbation des plans et rapports de développement durable au conseil d'administration.</p> <p>La vice-présidente APC-RSE rend compte de la mise en œuvre du Plan d'action de développement durable au conseil d'administration.</p> <p>Notre Rapport annuel divulgue les efforts déployés en matière de responsabilité sociétale. L'analyse des thèmes pertinents sera réalisée en 2024-2025 et approuvée par le CGEC.</p>
<p>2-15 Conflits d'intérêts</p> 	<p>Tou[te]s les membres du conseil d'administration sont tenu[e]s de respecter le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de la SAQ et s'engagent également à respecter les principes d'éthique et de déontologie applicables aux administrateur[trice]s public[que]s enchassés dans la Loi. Tou[te]s les administrateur[trice]s remplissent également une déclaration d'intérêts afin d'éviter les conflits d'intérêts pécuniaires ou associatifs réels ou potentiels et ceux de leur famille rapprochée. Le Secrétariat général de la SAQ s'assure également, de façon proactive, de soulever les enjeux.</p> <p>Le contenu du Code d'éthique et de déontologie des administrateur[trice]s de la SAQ est disponible dans la section Gouvernance de SAQ.COM.</p>
<p>2-16 Communication des préoccupations majeures</p> 	<p>La directrice de l'audit interne a une fonction indépendante qui relève directement du comité d'audit. Elle est la personne désignée pour auditer les plaintes et rendre compte périodiquement au comité d'audit.</p> <p>Aucun des cas signalés par le canal d'alerte en 2023-2024 n'a été classé comme majeur.</p> <p>Consulter la Reddition de comptes concernant la <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i> à la p. 113 de notre Rapport annuel 2024 pour plus de renseignements.</p>



<p>2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé</p> 	<p>Conformément à son mandat, le comité de gouvernance, d'éthique et de communications (CGEC) établit et propose annuellement aux administrateur[trice]s des critères en vue de procéder à l'évaluation de la performance du conseil d'administration, de son[sa] président[e], des comités et de leur président[e], y compris l'autoévaluation des administrateur[trice]s et de leurs pairs. Le comité procède aussi à l'analyse annuelle des résultats de l'évaluation du conseil et de ses comités, analyse qui est transmise au conseil d'administration, qui en prend acte.</p> <p>À la suite de l'évaluation, un rapport est fait au CGEC et au conseil d'administration. Les membres discutent ensuite des changements qui doivent être apportés selon les faiblesses ou les points d'amélioration qui sont observés.</p>
<p>2-19 Politiques de rémunération</p> 	<p>Rémunération des administrateur[trice]s La rémunération des membres du conseil d'administration est encadrée par un décret gouvernemental. Elle est basée sur trois variables : la rémunération de base, la participation aux rencontres du conseil, ainsi qu'une rémunération additionnelle accordée aux président[e]s de comités.</p> <p>Les détails sur la rémunération des administrateurs et administratrices sont disponibles à la p. <u>109</u> de notre Rapport annuel.</p> <p>Rémunération des cadres supérieur[e]s Les détails de la politique de rémunération des cadres supérieur[e]s de la SAQ sont disponibles aux p. <u>110</u> et <u>111</u> de notre Rapport annuel.</p>
<p>2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable</p> 	<p>Consulter la déclaration du président et chef de la direction de la SAQ sur l'importance de la responsabilité sociétale à la p. 3 de notre <u>Plan d'action de développement durable 2023-2028</u>.</p>



<p>2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs</p> 	<p>Conscient[e]s de la particularité des produits que nous vendons et du rôle de citoyenne exemplaire que la SAQ doit jouer dans la collectivité, nous nous assurons de faire des ventes responsables.</p> <p>Nous avons ainsi mis en place un comité éthique qui s'assure notamment que les fournisseurs et leurs produits ne portent pas atteinte à l'identité de genre, à l'orientation sexuelle, à la religion ou à l'origine ethnique ou culturelle de la clientèle. Il veille aussi à ce que les fournisseurs aient un comportement respectueux envers tous; qu'aucun produit ne dépeigne une image négative de la SAQ; et que la diffusion d'imagerie inappropriée, incitant à la consommation ou attrayante pour une clientèle de moins de 18 ans, soit évitée. Tous les cas ou les enjeux potentiels doivent ainsi être soulevés au comité éthique afin qu'une évaluation soit effectuée et que des recommandations d'actions soient émises.</p> <p>Nous faisons également la promotion des produits que nous commercialisons de façon responsable sans encourager la consommation. En succursale, nous appliquons une éthique de vente rigoureuse en refusant de vendre à des personnes mineures, à des personnes manifestement en état d'ébriété ou à des personnes qui tentent d'acheter pour elles. Pour nous assurer que nos employé[e]s soient habilité[e]s à appliquer les plus hauts standards en la matière, nous leur offrons une formation à l'embauche ainsi que des formations de rappel, en plus d'encadrer nos gestionnaires de succursale afin qu'ils[elles] deviennent de meilleur[e]s guides dans le processus. Au cours de l'exercice financier 2023-2024, les client[e]s-mystères mineur[e]s se sont vu refuser l'achat ou la dégustation de produits alcooliques en magasin dans 95,5 % des cas.</p> <p>Nous croyons aussi qu'il est essentiel de sensibiliser les Québécois[e]s à l'importance de prendre des décisions responsables et éclairées face à leur consommation d'alcool. Ayant à cœur de participer à cette conscientisation, nous avons perçu et versé près de 3,7 millions de dollars à Éduc'alcool en 2023-2024 en appui à ses activités de sensibilisation et d'éducation.</p>
<p>2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations</p> 	<p>Le Code d'éthique et de conduite des employé[e]s de la SAQ et le Code de conduite des fournisseurs de la SAQ sont disponibles en tout temps dans SAQ.COM pour consultation par les employé[e]s et les partenaires. En cas de doute sur les décisions à prendre et les actions à initier, nos parties prenantes sont invitées à communiquer avec le secrétariat général de la SAQ pour être guidées. Les coordonnées du secrétariat général sont disponibles à la dernière page des deux Codes d'éthique.</p> <p>Par ailleurs, les actes répréhensibles touchant la SAQ, ses employé[e]s ou ses partenaires peuvent être signalés en tout temps et de façon totalement confidentielle auprès d'une entreprise tierce impartiale. Les coordonnées de la ligne confidentielle sont facilement accessibles dans l'intranet ainsi que dans SAQ.COM.</p>



<p>2-28 Adhésions à des associations</p> 	<p>Les membres de la direction de la SAQ sont impliqué[e]s au nom de l'entreprise dans les associations ou au sein des conseils d'administration des organismes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons, dont le mandat est d'élaborer, mettre en œuvre, financer et gérer le système de consigne modernisé au Québec selon le principe de la responsabilité élargie des producteurs; - Banques alimentaires du Québec, dont la mission est de soutenir son réseau des banques alimentaires par l'augmentation et la mise en commun de ressources et d'expertises afin d'assurer un accès à des denrées nutritives pour les populations vulnérables partout au Québec; - le Conseil canadien du commerce de détail, dont le mandat est de défendre les intérêts des détaillants canadiens; - le Conseil québécois du commerce de détail, dont la mission est de représenter, promouvoir et valoriser le secteur du commerce de détail au Québec afin de développer des moyens pour favoriser l'avancement de ses membres et de l'industrie en général; - Éco Entreprises Québec, dont la mission est de représenter les producteurs mettant en marché des produits emballés, des contenants et des imprimés dans leur responsabilité de financer la collecte sélective; - Écotech Québec, dont la mission est d'accélérer le développement, la commercialisation et l'utilisation des technologies propres innovantes du Québec; - Éduc'alcool, dont la mission est d'amener la population québécoise à faire des choix éclairés en matière de consommation responsable.
<p>2-30 Négociations collectives</p> 	<p>Les employé[e]s de la SAQ sont regroupé[e]s au sein de différents syndicats selon la nature de leur travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Syndicat des employé[e]s de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec, qui regroupe 4 947 personnes (70 %) qui travaillent majoritairement dans les succursales de l'entreprise; - le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec, qui regroupe 938 personnes (14 %) qui travaillent majoritairement dans les Centres de distribution de l'entreprise; et - le Syndicat du personnel technique et professionnel de la Société des alcools du Québec, qui regroupe 504 personnes (7 %) qui travaillent majoritairement dans les centres administratifs de l'entreprise. <p>Les 654 gestionnaires et employé[e]s non syndiqué[e]s de la SAQ (9 %) ne sont couvert[e]s par aucune convention collective. Leurs conditions de travail sont décrites dans le Manuel des conditions de travail pour les employé[e]s cadres, les directeur[trice]s de succursale ainsi que le personnel non syndiqué disponible dans l'intranet. Ce Manuel vise à déployer des politiques favorisant une saine gestion et le traitement équitable des employé[e]s. Il couvre les aspects suivants : la rémunération, la gestion de la performance, le perfectionnement, les congés sociaux, les vacances, l'horaire de travail, les assurances collectives, le programme d'aide aux employé[e]s, le régime de retraite, ainsi que les politiques de gestion (harcèlement, frais de déplacement, tenue vestimentaire, etc.).</p>



GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	
<p>3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents</p> 	<p>En 2023-2024, la SAQ a procédé à l'analyse des éléments d'information de la norme GRI afin de cibler les renseignements disponibles pour divulgation selon les normes GRI. La SAQ a ainsi priorisé la divulgation de certains éléments en plus d'effectuer un balisage auprès d'entités similaires pour déterminer les éléments d'information incontournables pour l'année en cours.</p> <p>Dans le but d'améliorer la prise en compte des aspects importants et de se conformer aux exigences de la norme GRI, la SAQ prévoit réaliser une analyse de pertinence en 2024-2025. Ceci permettra de déterminer les thèmes incontournables pour l'organisation et ses parties prenantes et de préciser les éléments d'information à propos desquels elle entend communiquer.</p>
<p>3-2 Liste de thèmes pertinents</p> 	<p>Considérant qu'une analyse de pertinence est planifiée pour l'exercice financier 2024-2025, la SAQ n'a pas déterminé sa liste de thèmes pertinents. Une première priorisation des éléments d'information de la norme GRI a toutefois été réalisée en 2023-2024. Les éléments priorités sont ceux présentés dans le présent Index du contenu de la norme GRI.</p>
<p>3-3 Gestion des thèmes pertinents</p> 	
GRI 201 : Performance économique 2016	
<p>201-1 Valeur économique directe générée et distribuée</p> 	<p>À la SAQ, la valeur économique directe générée et distribuée correspond à son résultat net. Au cours de l'exercice 2023-2024, son résultat net s'est chiffré à 1,428 G\$.</p> <p>Valeur économique directe La valeur économique directe correspond aux ventes. En 2023-2024, elles se sont chiffrées à 4,101 G\$.</p> <p>Valeur économique distribuée Coûts opérationnels : - salaires et avantages des employé[e]s : 438 M\$ (pour plus d'information, consulter la note 7 à la p. 60 de notre Rapport annuel); et - paiements aux apporteurs de capitaux (dividende) : 1,428 G\$.</p> <p>Sommes remises aux gouvernements : - en incluant les sommes versées aux deux paliers de gouvernement, ce sont 2,693 G\$ qui ont été générés en revenus gouvernementaux tirés de l'exploitation de la Société des alcools du Québec.</p> <p>Investissements en faveur de la communauté : - la SAQ a soutenu près de 250 événements et organismes grâce à des dons et des commandites atteignant près de 5,2 M\$.</p> <p>Valeur économique mise en réserve La valeur économique mise en réserve correspond au résultat net non distribué. En 2023-2024, elle s'est chiffrée à 15,2 M\$. Consulter l'état des variations des capitaux propres à la p. 47 de notre Rapport annuel pour plus d'information.</p>



<p>201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite</p> 	<p>Tou[te]s les employé[e]s de la SAQ cotisent à un régime de retraite géré par Retraite Québec, un organisme gouvernemental.</p> <p>Consulter la note 18 de notre Rapport annuel 2024 de la p. <u>69 à 73</u> pour tous les détails.</p>
<p>GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016</p>	
<p>203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat</p> 	<p>La SAQ octroie des dons dans les secteurs de l'aide alimentaire, de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'environnement. Elle joue également un rôle social en appuyant des projets ayant un impact positif sur la collectivité. La contribution de la SAQ se traduit par un appui financier ou par un don en produits.</p> <p>En 2023-2024, la SAQ a remis une valeur de près de 5,2 M\$ à quelque 250 organismes.</p> <p>Consulter notre <u>Politique de dons et commandites</u> pour connaître les créneaux soutenus.</p>
<p>GRI 204 : Pratiques d'achat 2016</p>	
<p>204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux</p> 	<p>Approvisionnement en produits Les ventes des produits du Québec (<i>Embouteillé au Québec, Préparé au Québec et Origine Québec</i>) représentent 15,8 % des ventes du réseau des succursales et des centres spécialisés (et 18,9 % du volume en litres).</p> <p>Par ailleurs, ces ventes ont légèrement augmenté (ventes 595,3 M\$ / 1,8 % ou 35,4 M de litres / + 2 %) en 2023-2024, par rapport à l'exercice financier précédent, grâce à une 53^e semaine dans l'exercice financier. <i>Embouteillé au Québec</i> est le seul identifiant en croissance.</p> <p>Achats de biens et services En 2023-2024, la SAQ a attribué un montant de plus de 318 M\$ en contrats d'acquisition de biens et services pour son fonctionnement à des entreprises implantées au Québec. Ceci représente 89 % d'acquisition auprès de fournisseurs établis au Québec.</p> <p>La définition de « local » s'applique à tout achat effectué auprès de fournisseurs situés au Québec. Les sites d'activité importants de la SAQ incluent son centre administratif, ses Centres de distribution et son réseau de vente.</p>



GRI 302 : Énergie 2016	
<p>302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation</p> 	<p>En 2023-2024, la SAQ a consommé un total de 204 665 426 mégajoules d'énergie. Cette quantité d'énergie inclut la consommation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 113 716 858 mégajoules de carburants de sources non renouvelables (gaz naturel, diesel, essence); et - 90 948 568 mégajoules (25 263 491 kWh) d'hydroélectricité. <p>Bien que des démarches soient entreprises pour évaluer l'approvisionnement de carburant de source renouvelable, la SAQ n'en utilise pas pour le moment.</p> <p>La consommation énergétique de la SAQ provient de son parc de 85 camions lourds et de 13 véhicules légers pour effectuer le transport des marchandises et pour assurer les opérations de l'organisation et de son parc immobilier composé de 8 bâtiments, incluant 3 succursales dont elle est propriétaire. La SAQ ne s'approvisionne pas de sources de refroidissement ou vapeur externes et ne vend pas d'énergie.</p> <p>Afin de comptabiliser sa consommation d'énergie en provenance de différentes sources, la SAQ a procédé à la comptabilisation de l'ensemble des factures d'énergie de ses fournisseurs et, en de moindres proportions, à des estimations pour son équipement d'appoint. Dans un souci de cohérence gouvernementale, les facteurs de conversion utilisés pour établir la consommation en joules sont compris dans la Table des facteurs d'émissions de conversion publiée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en date de 2019.</p>
GRI 305 : Émissions 2016	
<p>305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)</p> 	<p>Selon l'inventaire de gaz à effet de serre (GES) 2023-2024 de la SAQ, les émissions de GES de champ d'application 1 s'élevaient à 7 163 tonnes métriques d'équivalent CO₂. L'inventaire inclut l'ensemble des GES (CO₂, CH₄, N₂O, HFC) émis par la SAQ.</p> <p>L'inventaire de GES de la SAQ a été réalisé selon les lignes directrices pour les champs d'application 1 et 2 du Protocole des GES (GHG Protocol). La méthodologie de consolidation des émissions retenue est basée sur le contrôle financier. Les potentiels de réchauffement climatique des GES sont tirés du Cinquième Rapport d'évaluation du GIEC (AR5). L'inventaire a fait l'objet d'une revue interne. L'année 2021-2022 est l'année de référence utilisée pour les cibles de réduction stratégique et les efforts de réduction comptabilisés de la SAQ.</p>
<p>305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)</p> 	<p>Selon l'inventaire de GES 2023-2024 de la SAQ, les émissions indirectes de GES (champ d'application 2) s'élevaient à 43 tonnes métriques d'équivalent CO₂. Ces émissions sont exclusivement liées à la consommation d'hydroélectricité. Elles ont été calculées à partir des données du <i>Rapport d'inventaire national : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada (Partie 3)</i>.</p> <p>L'inventaire de GES de la SAQ présente les données en tonnes métriques d'équivalent CO₂, mais inclut l'ensemble des GES (CO₂, CH₄, N₂O, HFC) émis indirectement par la SAQ.</p> <p>Pour connaître les informations concernant la méthode de consolidation, les normes, les méthodologies et les hypothèses utilisées pour comptabiliser les émissions de GES autres que celles décrites au paragraphe précédent, consulter le dernier paragraphe de la description de l'élément d'information 305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1).</p>



<p>305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)</p> 	<p>En 2023-2024, la SAQ a poursuivi le développement de son inventaire de GES pour inclure les autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3) et prévoit les rendre publiques en 2024-2025.</p> <p>À titre indicatif, les catégories et activités qui seront considérées dans le calcul des autres émissions indirectes de GES correspondent aux catégories prioritaires déterminées par le CDP (anciennement le Carbon Disclosure Project) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie 1 : biens et services achetés; - Catégorie 4 : transport et distribution en amont; - Catégorie 8 : actifs loués en amont; et - Catégorie 9 : transport et distribution en aval.
<p>305-5 Réduction des émissions de GES</p> 	<p>En 2023-2024, la SAQ a instauré une gouvernance de décarbonation ayant pour mandat de veiller à l'atteinte de l'objectif de zéro émission de GES en 2040 et à la mise en place des projets de réduction pour y parvenir. Au cours de l'exercice, la SAQ a lancé différents projets, dont le déploiement d'un véhicule électrique et la modification de l'équipement de chauffage et de climatisation dans ses bâtiments. À ce stade-ci de l'avancement des projets, il n'a pas été possible de comptabiliser les réductions d'émissions de GES occasionnées par leur démarrage. La SAQ développe les outils de mesure nécessaires pour permettre le suivi des réductions de GES liées à la mise en place de ses projets de réduction.</p> <p>Pour connaître les informations concernant la méthode de consolidation, les normes, les méthodologies et les hypothèses utilisées pour comptabiliser les émissions de GES autres que celles décrites au paragraphe précédent, consulter le dernier paragraphe de la description de l'élément d'information 305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1).</p>
<p>305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)</p> 	<p>La SAQ ne produit, n'importe ou n'exporte pas de substance appauvrissant la couche d'ozone (SACO).</p>



GRI 306 : Déchets 2020

**306-2
Gestion des impacts
significatifs liés
aux déchets**



Responsabilité à l'égard des produits mis sur le marché

Parce que la SAQ met sur le marché quelque 195 millions de bouteilles de verre et qu'elle souhaite minimiser son empreinte environnementale, elle encourage ses partenaires à réfléchir à l'écoconception, aux contenants responsables et à la réduction du suremballage et soutient des initiatives visant à améliorer la valorisation du verre. De plus, pour favoriser la récupération et la valorisation des produits qu'elle met en marché, elle contribue au financement de la collecte sélective, ainsi qu'à la mise en place de la consigne élargie avec l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons, organisme de gestion désigné par le gouvernement pour mettre en place ce projet de société.

Consulter notre Rapport annuel à la p. 19 pour connaître les réalisations de la SAQ.

Gestion des matières résiduelles dans les opérations

Soucieuse d'améliorer ses pratiques d'affaires pour permettre une production et une consommation responsables, la SAQ met en place des initiatives visant la prévention et la gestion de ses matières résiduelles. Au cours de l'exercice financier 2023-2024, la SAQ a réalisé différents projets s'inscrivant dans une perspective d'économie circulaire.

Consulter notre Rapport annuel à la p. 19 et l'action 6 du bilan du Plan d'action de développement durable 2023-2028 à la p. 126 pour plus d'information.

Les matières résiduelles générées par la SAQ sont exclusivement gérées par des tiers. Lorsqu'elles ne sont pas gérées par un organisme municipal (ex. : collecte sélective des matières recyclables assurée par une municipalité) ou par un ou une gestionnaire immobilier[ère] responsable du bail d'une succursale, la SAQ fait affaires avec des fournisseurs conformes aux réglementations et aux lois en vigueur et détenant les permis, certificats, licences et autorisations nécessaires pour effectuer leurs opérations. Ses contrats stipulent notamment l'obligation de fournir une preuve à cet effet. Les contrats demandent à nos fournisseurs de privilégier la valorisation et de limiter l'élimination des matières résiduelles. Il est à noter que les quantités de matières résiduelles générées (élément d'information 306-3), acheminées aux fins de valorisation (élément d'information 306-4) et éliminées (élément d'information 306-5) ne comprennent pas les matières résiduelles générées lors de la réalisation de travaux de construction, rénovation ou démolition dans les succursales de la SAQ, à ses centres administratifs ou à ses Centres de distribution. Bien que la SAQ exige des entrepreneurs qu'ils favorisent la valorisation de ces matières résiduelles, les quantités ont été exclues puisqu'il s'agit de projets ponctuels.

Différents processus sont en place pour permettre la collecte et le contrôle des données relatives à la prévention et à la gestion des matières résiduelles de la SAQ. Les fournisseurs privés détenant une entente contractuelle relative à la récupération et à la gestion des matières résiduelles à nos Centres de distribution et nos centres administratifs fournissent mensuellement des rapports détaillant la facturation, les quantités de matières résiduelles récupérées et le mode de valorisation utilisé pour ces matières. Lorsque ces informations ne sont pas disponibles ou lorsque les tiers n'ont pas d'entente contractuelle avec la SAQ (ex. : collecte par un organisme municipal ou contrat sous la responsabilité d'un ou d'une gestionnaire immobilier[ère]), la SAQ utilise des estimations basées sur des hypothèses liées au volume d'activité afin d'établir la quantités de matières résiduelles. À fréquence donnée, la SAQ réalise aussi des études de caractérisation pour les différents bâtiments dont elle est propriétaire afin de mieux évaluer la performance du tri à la source effectué, de raffiner ses données et de mieux cibler les mesures à mettre en place en faveur de la prévention et de la gestion des matières résiduelles. L'ensemble de ces informations est utilisé pour compiler les quantités de matières résiduelles générées, acheminées aux fins de recyclage ou de valorisation et éliminées et pour mieux définir les stratégies visant à prévenir et gérer les matières résiduelles.



<p>306-3 Déchets générés</p> 	<p>Matières résiduelles générées en 2023-2024 : 13 033 tonnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - matières recyclables : 7 926 tonnes; - matériaux secs : 82 tonnes; - matières organiques : 161 tonnes; - déchets ultimes : 4 864 tonnes; et - matières dangereuses : données non disponibles. <p>Pour connaître les informations concernant les processus permettant la collecte et le contrôle des données relatives à la prévention et à la gestion des matières résiduelles, consulter le dernier paragraphe de la description de l'élément d'information 306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets.</p>
<p>306-4 Déchets non destinés à l'élimination</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Matières non dangereuses acheminées aux fins de valorisation (recyclage) : 8 087 tonnes. - Matières dangereuses acheminées pour des fins de valorisation : données non disponibles. <p>Toutes les matières récupérées aux fins de valorisation sont traitées hors site par des fournisseurs.</p> <p>Pour connaître les informations concernant les processus permettant la collecte et le contrôle des données relatives à la prévention et à la gestion des matières résiduelles, consulter le dernier paragraphe de la description de l'élément d'information 306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets.</p>
<p>306-5 Déchets destinés à l'élimination</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Matières non dangereuses envoyées à l'élimination (enfouissement) : 4 946 tonnes - Matières dangereuses envoyées à l'élimination : données non disponibles. <p>Toutes les matières résiduelles collectées aux fins d'élimination sont traitées hors site par des fournisseurs.</p> <p>Pour connaître les informations concernant les processus permettant la collecte et le contrôle des données relatives à la prévention et à la gestion des matières résiduelles, consulter le dernier paragraphe de la description de l'élément d'information 306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets.</p>



GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016

308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux



Approvisionnement en produits

La SAQ a mis en place différentes directives afin d'exiger de ses fournisseurs des produits embouteillés en verre allégé, le retrait du suremballage et la conformité avec le Règlement fédéral interdisant les plastiques à usage unique. De même, le plan d'assortiment annuel dans lequel la SAQ publie ses besoins en produits indique entre autres ses exigences en matière de verre allégé, de suremballage, etc.

La SAQ utilise, pour la sélection de nouveaux produits alcooliques, une grille d'évaluation qui contient des critères environnementaux. Ainsi, tou[te]s les soumissionnaires sont invité[e]s à présenter les éléments suivants :

- le poids du contenant;
- les matériaux utilisés;
- l'embouteillage local;
- les certifications biologiques; et
- les certifications de pratiques responsables.

Les fournisseurs sont ainsi invités à déclarer leurs pratiques environnementales dès qu'ils soumettent une offre à la SAQ. Lorsqu'un produit est sélectionné, notre laboratoire complète les analyses chimiques de ce produit et vérifie les pièces justificatives liées aux certifications soumises dans l'offre. En 2023-2024, 30 % des nouveaux produits sélectionnés par nos équipes détenaient une certification environnementale reconnue.

Achat de biens et services

En 2022, le gouvernement du Québec a adopté la Stratégie gouvernementale des marchés publics (SGMP) et en 2023 la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) confirmant la priorité accordée à l'acquisition responsable. Dans ce contexte, la SAQ a intégré les Indicateurs d'acquisition responsable du gouvernement du Québec pour les nouveaux contrats de plus de 25 000 \$ (excluant le transport) afin de mieux suivre l'évolution de ses pratiques d'acquisition responsable et de permettre au gouvernement du Québec d'en faire autant à l'échelle de l'ensemble des organismes publics.

C'est ainsi que 100 % des nouveaux contrats de plus de 25 000 \$ (excluant les contrats liés au transport) sont considérés en regard des 10 indicateurs environnementaux d'acquisition responsable du gouvernement du Québec. En 2023-2024, ce sont 43 % des nouveaux contrats octroyés (92 contrats octroyés sur un total de 214 contrats) qui répondaient aux conditions d'au moins un des 10 indicateurs environnementaux d'acquisition responsable.



GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	
<p>403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail</p> 	<p>À titre de société d'État, la SAQ se conforme à l'ensemble des lois et règlements applicables au Québec en matière de santé et sécurité du travail pour la totalité de son personnel. De plus, parce que la santé et sécurité de ses équipes est une priorité, ces dernières investissent temps et efforts en prévention et dans l'instauration des meilleures pratiques. L'entreprise a mis en place des comités paritaires en collaboration avec les membres de ses différents syndicats, des tables de travail pour sa division des Ventes et tous les secteurs de sa chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'une gouvernance et une importante reddition de comptes en la matière. Au besoin, les employé[e]s de l'entreprise ont accès à des procédures, de l'équipement de protection individuelle et des formations. Des inspections paritaires, des analyses de risques et des plans d'action pour l'ensemble des secteurs sont également réalisés annuellement.</p> <p>En 2020-2021, le régime de santé et sécurité du travail du Québec a été modernisé pour inclure les notions de risques psychosociaux et de protection en matière de violence conjugale et familiale. En 2023-2024, une démarche d'identification des risques psychosociaux a été amorcée visant à mettre en lumière les facteurs de risque qui peuvent avoir un impact sur la santé du personnel de la SAQ afin de préparer l'application de stratégies pour les réduire et les prévenir. Consulter la section Bien-être au travail dans SAQ.COM pour en savoir plus.</p>
<p>403-6 Promotion de la santé des travailleurs</p> 	<p>La SAQ offre différents services et des ressources variées à l'ensemble des membres de son personnel afin de favoriser leur bien-être et leur santé. Parmi ceux-ci, on trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Programme d'aide aux employé[e]s et à la famille (PAEF) offrant un accès gratuit, confidentiel et en tout temps à des ressources professionnelles dans des domaines aussi variés que le bien-être physique, social ou financier et les saines habitudes de vie; - un service de télémédecine confidentiel, gratuit et accessible en tout temps aux membres du personnel admissibles à un régime d'assurance collective et aux membres de leur famille; - un réseau d'entraïdant[e]s; et - d'autres ressources gratuites dont elle fait la promotion sur ses outils internes de communication et qui touchent des sujets comme la santé mentale, le tabagisme, la nutrition, l'activité physique, les saines habitudes de vie, etc. <p>De plus, 66 % des membres du personnel sont admissibles à un régime d'assurance collective garantissant l'accès à des services de santé.</p> <p>La SAQ dispose aussi d'un Plan d'action en santé et mieux-être au travail, dont l'avancement est suivi par un comité de travail dédié à cette fin. Le personnel de la SAQ peut aussi compter sur les travaux d'un comité de prévention en harcèlement au travail.</p>
<p>403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail</p> 	<p>La SAQ se conforme à l'ensemble des lois et règlements applicables au Québec en matière de santé et sécurité du travail pour la totalité de son personnel. Ses 7 043 employé[e]s sont couvert[e]s par le système de santé et sécurité au travail (SST). Les travailleurs et travailleuses qui ne sont pas des employé[e]s mais qui travaillent dans nos établissements (ex. : consultant[e]s, contractuel[le]s, etc.) doivent se conformer à nos règles de SST, mais demeurent couvert[e]s par leur employeur en cas d'accident.</p> <p>Le système de SST de la SAQ peut être soumis à un audit interne lorsque des préoccupations sont soulevées.</p> <p>Les employé[e]s des entreprises qui offrent des services à la SAQ dans ses locaux (entretien ménager des succursales, audiovisuel, etc.), mais dont les employé[e]s n'ont aucun lien d'embauche avec la SAQ, sont couvert[e]s par l'entreprise pour laquelle ils ou elles travaillent.</p>



GRI 404 : Formation et éducation 2016	
<p>404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé</p> 	<p>Au Québec, la <i>Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre</i> exige que les entreprises dont la masse salariale équivaut ou dépasse 2 M\$ consacrent l'équivalent d'au moins 1 % de cette masse salariale dans la réalisation d'activités de formation visant le développement des compétences de leur personnel. Le nombre d'heures de formation doit être déclaré annuellement.</p> <p>Au cours de l'année civile 2023, la SAQ a investi un montant total de 5,6 M\$ en formation au bénéfice de son personnel. La SAQ a offert en moyenne plus de 12 h de formation par employé[e].</p>
<p>404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière</p> 	<p>Les gestionnaires, cadres, le personnel non syndiqué et les employé[e]s affilié[e]s au Syndicat du personnel technique et professionnel de la SAQ bénéficient d'un programme de gestion de la performance. Ces 1 160 personnes ont eu l'occasion de rencontrer leur gestionnaire à au moins deux reprises en 2023-2024 afin d'effectuer une revue de leurs objectifs de performance et de leur contribution à la SAQ. Ces rencontres leur ont permis de discuter avec leur gestionnaire de leurs possibilités d'évolution de carrière et de leur développement au sein de l'organisation.</p>
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	
<p>405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés</p> 	<p>Comité de direction – 10 membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 femmes (60 %) - 0 personne de moins de 30 ans (0 %) - 4 personnes de 30 à 50 ans (40 %) - 6 personnes de plus de 50 ans (60 %) - 1 personnes issue de la diversité (10 %) <p>Cadres dans l'entreprise – 588 employé[e]s</p> <ul style="list-style-type: none"> - 265 femmes (45 %) - 23 personnes de moins de 30 ans (4 %) - 406 personnes de 30 à 50 ans (69 %) - 159 personnes de plus de 50 ans (27 %) - 56 personnes issues de la diversité (10 %) <p>Professionnels de bureau – 621 employé[e]s</p> <ul style="list-style-type: none"> - 347 femmes (56 %) - 37 personnes de moins de 30 ans (6 %) - 355 personnes de 30 à 50 ans (57 %) - 229 personnes de plus de 50 ans (37 %) - 92 personnes issues de la diversité (15 %) <p>Personnel de la chaîne d'approvisionnement – 938 employé[e]s</p> <ul style="list-style-type: none"> - 52 femmes (6 %) - 136 personnes de moins de 30 ans (15 %) - 545 personnes de 30 à 50 ans (58 %) - 257 personnes de plus de 50 ans (27 %) - 145 personnes issues de la diversité (15 %) <p>Personnel du réseau des ventes – 4 886 employé[e]s</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 522 femmes (52 %) - 1 446 personnes de moins de 30 ans (30 %) - 1 828 personnes de 30 à 50 ans (37 %) - 1 612 personnes de plus de 50 ans (33 %) - 454 personnes issues de la diversité (9 %)



<p>GRI 408 : Travail des enfants 2016 GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016</p>	
<p>408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants</p> 	<p>En 2023-2024, l'offre de la SAQ comprenait plus de 40 000 produits alcooliques provenant de 79 pays, dont près de la moitié étaient des pays considérés plus à risque de ne pas respecter les droits humains. Ce sont 6 pays à haut risque qui retiennent notre attention : l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Chili, la Jamaïque, le Mexique et la Moldavie, parce qu'ils sont parmi les pays desquels nous importons nos plus grands volumes de produits alcooliques. Nous n'avons pas eu connaissance de cas avérés avec nos partenaires issus de ces pays. Nous avons toutefois relevé dans les médias des cas isolés d'esclavage moderne en Champagne et au Brésil. Nous n'avons pas réussi à confirmer les entreprises impliquées dans les cas avérés en Champagne, mais avons pris action pour les entreprises du Brésil.</p>
<p>409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire</p> 	<p>Pour plus d'information, consulter le Rapport de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants disponible dans SAQ.COM.</p>
<p>GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016</p>	
<p>414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux</p> 	<p>Approvisionnement en produits La SAQ utilise, pour la sélection de nouveaux produits alcooliques, une grille d'évaluation qui ne contient pas spécifiquement de critères sociaux pour le moment. Elle considère néanmoins certaines certifications de pratiques responsables qui peuvent intégrer des critères sociaux. Dans ce contexte, il ne lui est pas possible pour l'instant d'établir le taux de nouveaux produits évalués à partir de critères sociaux.</p> <p>Achat de biens et services En 2022, le gouvernement du Québec a adopté la Stratégie gouvernementale des marchés publics (SGMP) et en 2023 la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) confirmant la priorité accordée à l'acquisition responsable. Dans ce contexte, la SAQ a intégré les Indicateurs d'acquisition responsable du gouvernement du Québec pour les nouveaux contrats de plus de 25 000 \$ (excluant le transport) afin de mieux suivre l'évolution de ses pratiques d'acquisition responsable et de permettre au gouvernement du Québec d'en faire autant à l'échelle des organismes publics.</p> <p>C'est ainsi que 100 % des nouveaux contrats de plus de 25 000 \$ (excluant les contrats liés au transport) sont considérés en regard des 6 indicateurs sociaux d'acquisition responsable. En 2023-2024, ce sont 9 % des nouveaux contrats octroyés (20 contrats octroyés sur un total de 214 contrats) qui répondaient aux conditions d'au moins 1 des 6 indicateurs sociaux d'acquisition responsable.</p>



GRI 415 : Politiques publiques 2016	
415-1 Contributions politiques 	La SAQ ne verse aucune contribution politique. Son seul et unique actionnaire est le ministre des Finances du Québec, à qui l'ensemble de ses bénéfices est versé.
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	
418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients 	<p>La SAQ a toujours eu le souci de gérer les renseignements personnels dans le plus grand respect de la confidentialité et de se conformer aux règles énoncées à la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>.</p> <p>Durant la période 2023-2024, la SAQ n'a rapporté aucun incident présentant un risque de préjudice sérieux à la Commission d'accès à l'information du Québec, organisme chargé d'encadrer la protection des renseignements personnels au Québec.</p>

Responsable de la publication

Marie-Hélène Lagacé

Gestion de la publication**Rédaction des sections Revue des activités et Tendances**

Geneviève Ferron

Rédaction de la section Finances

Sabrina Cloutier

Carol-Anne Ethier-Danis

Virginie Geoffrion

Annie Goudreault

George Hajjar

Nathalie McDuff

François Renaud

Annie Perrier

Rédaction de la section Gouvernance

Daniel Collette

**Rédaction du Bilan 2023-2024 du Plan d'action
de développement durable 2023-2028**

Maxime Rivet

Coordination et rédaction de l'Index du contenu GRI

Geneviève Ferron

Maxime Rivet

Révision

Monique Thouin

Conception et design graphique

CG3 inc.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN : 978-2-550-97526-7

ISSN : 0845-44594-5



À LA SANTÉ DE LA PLANÈTE
**de bouteille de vin
à banc de parc**

**toutes
consignées.**

Dès le 1^{er} novembre,
toutes les boissons en
canette seront consignées.

LA SAQ REMET



**des ventes
du bistro SAQ
aux festivals**

**goûtez au
plaisir de
redonner**

[voir le calendrier](#)

**des moments
précieux
ensemble**



INSPIRATION
**comment
refroidir le vin**

CAISSIER-VENDEUR



**découvre un
emploi à ton goût**
joins-toi à l'équipe

tous
SAQ



**DE L'ALCOO,5%
ON EN A.**

priorisez
la facture
électronique



repérez ces
identifiants
pour encourager
local et bio



optez pour
les bouteilles
en verre allégé



apprenez-en plus
sur nos efforts de
développement
durable



[je découvre](#)

DU 11 AU 17 AVRIL



**Ensemble pour les Banques
alimentaires du Québec**



REPÉREZ LES IDENTIFIANTS

[j'achète](#)

COCKTAILS

**faibles et
sans alcool**

UN GESTE POUR LA PLANÈTE

**n'oubliez pas
d'apporter votre
sac en succursale**



À LA SANTÉ DE LA PLANÈTE

**Comment
reconnaître une
bouteille de verre
allégé?**



SAQ, FIÈRE PARTENAIRE DE



**MONTRÉAL
EN LUMIÈRE**

Banque Scotia.

25^e édition



DÉVELOPPEMENT DURABLE

**offrir des choix
responsables**

